J. B. Rousseau

1802

00 **ROUSSEAU** (J.-J.). Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France... (précédé de l'Arrest de la Cour de Parlement qui condamne un imprimé ayant pour titre : Emile, ou de l'éducation par J.-J. Rousseau). Amsterdam, M.-M. Rey, 1763, in-12, rel. demi-bas. époque, dos orné. (449)

Relié à la suite : J.-J. Rousseau, Citoyen de Genève à J.-F. de Montillet (s. l., n. d., 22 pp.). [BORDE (Ch.)]. Profession de foi philosophique. Amsterdam, M. M. Rey, 1763, 35 pp. Trois lettres à M. le Comte de Tressan à M. Rousseau, avec les réponses de celui-ci (s. l., n. d., 14 pp). [ROUSSEAU (J.-J.)]. L'allée de Silvie (s. l., n. d., 6 pp.). Comparaison entre Bayle et Rousseau de Genève, par le P. Castel (2 pp.).

N° 21, 138, 166, 144
Relié avec 178,

(I) contrefaçon
Senebier 1017
Dufour 218
XL. pages pour l'Arrêt et le Mandement

(II) Sénebier 2286 (2 Ex.)
Rare.

(III)

IV. Fragment incomplet

V. " " ?

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE,

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.

Da veniam, si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Præsumsi enim de gravitate & prudentia tua, quia potes considerare, quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.

Aug. Epist. 238 ad Pascent.

A AMSTERDAM,

Chez MARC MICHEL REY,

MDCCLXIII.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/fb1763jeanjaques00rous

ARREST

DE LA COUR

DE PARLEMENT,

QUI condamne un Imprimé ayant pour titre: Emile, ou de l'Education; par J. J. Rouſſeau, *imprimé à la Haye* . . . . M. DCC. LXII. *à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la haute Juſtice.*

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

Du 9. Juin 1762.

CE jour, les Gens du Roi ſont entrés, & Me. Omer-Joly de Fleury, Avocat dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit:

Qu'ils déféroient à la Cour un Imprimé en quatre volumes *in-octavo*, intitulé: *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve*, dit Imprimé, *à la Haye en M. DCC. LXII.*

Que cet ouvrage ne paroît compoſé que dans la vûe de ramener tout à la Religion naturelle, & que l'Auteur s'occupe dans le plan de l'Education qu'il prétend donner à ſon Eleve, à développer ce ſyſtême criminel.

Qu'il ne prétend instruire cet Eleve que d'après la nature qui est son unique guide, pour former en lui l'homme moral; qu'il regarde toutes les Religions comme également bonnes & comme pouvant toutes avoir leurs raisons dans le climat, dans le Gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelqu'autre cause locale qui rend l'une préférable à l'autre, selon les tems & les lieux.

Qu'il borne l'homme aux connoissances que l'instinct porte à chercher, flate les passions comme les principaux instrumens de notre conservation, avance qu'on peut être sauvé sans croire en Dieu, parce qu'il admet une ignorance invincible de la Divinité qui peut excuser l'homme; que selon ses principes, la seule raison est juge dans le choix d'une Religion, laissant à sa disposition la nature du culte que l'homme doit rendre à l'Etre suprême que cet Auteur croit honorer, en parlant avec impiété du culte extérieur qu'il a établi dans la Religion, ou que l'Eglise a prescrit sous la direction de l'Esprit-Saint qui la gouverne.

Que conséquemment à ce système, de n'admettre que la religion naturelle, quelle qu'elle soit chez les différens peuples, il ose essayer de détruire la vérité de l'Ecriture Sainte & des Prophéties, la certitude des miracles énoncés dans

dans les Livres Saints, l'infaillibilité de la révélation, l'autorité de l'Eglise, & que ramenant tout à cette Religion naturelle, dans laquelle il n'admet qu'un culte & des loix arbitraires, il entreprend de justifier non-seulement toutes les Religions, prétendant qu'on s'y sauve indistinctement, mais même l'infidelité & la résistance de tout homme à qui l'on voudroit prouver la divinité de Jésus-Christ & l'existence de la Religion Chrétienne, qui seule a Dieu pour auteur, & à l'égard de laquelle il porte le blasphême jusques à la donner pour ridicule, pour contradictoire, & à inspirer une indifférence sacrilège pour ses mysteres & pour ses dogmes qu'il voudroit pouvoir anéantir.

Que tels sont les principes impies & détestables que se propose d'établir dans son Ouvrage cet Ecrivain qui soumet la Religion à l'examen de la raison, qui n'établit qu'une foi purement humaine, & qui n'admet de vérités & de dogmes en matiere de Religion, qu'autant qu'il plaît à l'esprit livré à ses propres lumieres, ou plutôt à ses égaremens, de les recevoir ou de les rejetter.

Qu'à ces impiétés il ajoute des détails indécens, des explications qui blessent la bienséance & la pudeur, des propositions qui tendent à donner un caractere faux & odieux à

l'autorité souveraine, à détruire le principe de l'obéissance qui lui est dûe, & à affoiblir le respect & l'amour des peuples pour leurs Rois.

Qu'ils croyent que ces traits suffisent pour donner à la Cour une idée de l'Ouvrage qu'ils lui dénoncent; que les maximes qui y sont répandues forment par leur réunion un système chimérique, aussi impraticable dans son exécution, qu'absurde & condamnable dans son projet. Que seroient d'ailleurs des Sujets élevés dans de pareilles maximes, sinon des hommes préoccupés du scepticisme & de la tolérance, abandonnés à leurs passions, livrés aux plaisirs des sens, concentrés en eux-mêmes par l'amour propre, qui ne connoîtroient d'autre voix que celle de la nature, & qui au noble desir de la solide gloire, substitueroient la pernicieuse manie de la singularité? Quels regles pour les mœurs! Quels hommes pour la Religion & pour l'Etat, que des enfans élevés dans des principes qui sont également horreur au Chrétien & au Citoyen!

Que l'Auteur de ce Livre n'ayant point craint de se nommer lui-même, ne sçauroit être trop promptement poursuivi; qu'il est important, puisqu'il s'est fait connoître, que la Justice se mette à portée de faire un exemple tant sur l'Auteur que sur ceux qu'on pourra découvrir avoir concouru soit à l'impression, soit

soit à la distribution d'un pareil Ouvrage digne comme eux de toute sa sévérité.

Que c'est l'objet des Conclusions par écrit qu'ils laissent à la Cour avec un Exemplaire du Livre; & se sont les Gens du Roi retirés.

Eux retirés :

Vu le Livre en quatre Tomes in-8vo. intitulé : *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve.* Sanabilibus ægrotamus malis; ipsaque nos in rectum natura genitos, si emendari velimus, juvat. Senec. de Irâ, Lib. XI. cap. XIII. tom. 1, 2, 3 & 4. *A la Haye, chez Jean Néaulme, Libraire, avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & Westfrise.* Conclusions du Procureur Général du Roi; ouï le Rapport de Me. Pierre-François Lenoir, Conseiller; la matiere mise en délibération :

LA COUR ordonne que ledit Livre imprimé, sera lacéré & brûlé en la Cour du Palais, au pied du grand Escalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute-Justice; enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les apporter au Greffe de la Cour, pour y être supprimés; fait très-expresses inhibitions & défenses à tous Libraires d'imprimer, vendre & débiter ledit Livre, & à tous Colporteurs, Distributeurs ou autres de le colporter ou di-

ſtribuer, à peine d'être pourſuivis extraordinairement, & punis ſuivant la rigueur des Ordonnances. Ordonne qu'à la Requête du Procureur Général du Roi, il ſera informé pardevant le Conſeiller-Raporteur, pour les Témoins qui ſe trouveront à Paris, & pardevant les Lieutenans Criminels des Bailliages & Sénéchauſſées du Reſſort, pour les Témoins qui ſeroient hors de ladite Ville, contre les Auteur, Imprimeurs ou Diſtributeurs dudit Livre; pour, les informations faites, rapportées & communiquées au Procureur Général du Roi, être par lui requis & par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra; & cependant ordonne que le nommé J. J. Rouſſeau, dénommé au Frontiſpice dudit Livre, ſera pris & appréhendé au corps, & amené ès Priſons de la Conciergerie du Palais, pour être oui & interrogé pardevant ledit Conſeiller-Raporteur, ſur les faits dudit Livre, & répondre aux Concluſions que le Procureur Général entend prendre contre lui; & ou ledit J. J. Rouſſeau ne pourroit être pris & appréhendé, après perquiſition faite de ſa perſonnne, aſſigné à quinzaine, ſes biens ſaiſis & annotés, & à iceux Commiſſaires établis, juſqu'à ce qu'il ait obéi ſuivant l'Ordonnance; & à cet effet ordonne qu'un Exemplaire dudit Livre ſera dépoſé au Greffe de la Cour, pour ſervir à l'inſtruction du Procès. Ordonne en outre

que

que le préſent Arrêt ſera imprimé, publié & affiché par-tout où beſoin ſera. Fait en Parlement, le 9 Juin mil ſept cent ſoixante-deux.

Signé, DUFRANC.

Et le Vendredi 11 *Juin* 1762, *ledit Ecrit mentionné ci-deſſus a été lacéré & brûlé au pied du grand Eſcalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute Juſtice, en préſence de moi Etienne-Dagobert Yſabeau, l'un des trois principaux Commis pour la Grand, Chambre, aſſiſté de deux Huſſiers de la Cour.*

Signé, YSABEAU.

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVEQUE

DE PARIS,

PORTANT condemnation d'un Livre qui a pour titre: EMILE, *ou de l'Education, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve.* A Amſterdam, chez Jean Néaulme, Libraire, 1762.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, par la Miſericorde Divine, & par la grace du Saint Siege Apoſtolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, Proviſeur de Sorbonne, &c. A tous les Fideles de notre Dioceſe: SALUT ET BENEDICTION.

SAINT PAUL a prédit, MES TRES-CHERS FRERES, qu'il viendroit *des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, ſuperbes, blaſphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un eſprit corrumpu & pervertis dans la Foi.* (a) Et dans quels

(a) In noviſſimis diebus inſtabunt tempora pericu-

quels temps malheureux cette prédiction s'eſt-elle accomplie plus à la lettre que dans les nôtres! L'incrédulité enhardie, par toutes les paſſions, ſe préſente ſous toutes les formes, afin de ſe proportionner, en quelque ſorte, à tous les âges, à tous les caracteres, à tous les états. Tantôt, pour s'inſinuer dans des eſprits qu'elle trouve déja *enforcelés par la bagatelle*, (*b*) elle emprunte un ſtyle léger, agréable & frivole: de-là tant de Romans également obſcènes & impies, dont le but eſt d'altérer l'imagination, pour ſéduire l'eſprit & corrompre le cœur. Tantôt, affectant un air de profondeur & de ſublimité dans ſes vues, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connoiſſances, & prétend s'en autoriſer, pour ſecouer un joug qui, ſelon elle, deshonore l'humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuſe contre le zele de la Religion, & prêche la tolérance univerſelle avec emportement. Tantôt enfin, réuniſſant tous ces divers langages, elle mêle le ſérieux à l'enjouement, des maximes pures à des obſcénités, de grandes vérités à de grandes er-

 reurs,

riculoſa: erunt homines ſe ipſos amantes . . . . elati, ſuperbi, blaſphemi . . . ſceleſti . . . criminatores . . . tumidi & voluptatum amatores magis quàm Dei . . . homines corrupti mente & reprobi circa fidem. 2. *Tim. c.* 3. *v.* 1. 4. 8.

(*b*) Faſcinatio nugacitatis obſcurat bona. *Sap. c.* 4. *v.* 12.

reurs, la Foi au blaſphême; elle entreprend, en un mot, d'accorder la lumiere avec les ténebres, Jeſus-Chriſt avec Bélial. Et tel eſt ſpécialement, M. T. C. F. l'objet qu'on paroît s'être propoſé dans un Ouvrage récent, qui a pour titre: EMILE OU DE L'EDUCATION. Du ſein de l'erreur, il s'eſt élevé un homme plein du langage de la Philoſophie, ſans être véritablement Philoſophe: eſprit doué d'une multitude de connoiſſances qui ne l'ont pas éclairé, & qui ont répandu des ténebres dans les autres eſprits: caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite; alliant la ſimplicité des mœurs avec le faſte des penſées; le zele des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, l'obſcurité de la retraite avec le deſir d'être connu de tout le monde: on l'a vu invectiver, contre les ſciences qu'il cultivoit; préconiſer l'excellence de l'Evangile, dont il détruiſoit les dogmes; peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ſes Lecteurs. Il s'eſt fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'Oracle du ſiecle pour achever de le perdre. Dans un Ouvrage ſur l'inégalité des conditions, il avoit abaiſſé l'homme juſqu'au rang des bêtes; dans une autre production plus récente, il avoit inſinué le poiſon de la volupté en paroiſſant le proſcrire: dans celui-ci, il s'empare

des

des premiers momens de l'homme, afin d'établir l'empire de l'irreligion.

Quelle entrepriſe, M. T. C. F.! l'éducation de la jeuneſſe eſt un des objets les plus importants de la ſollicitude & du zele des Paſteurs. Nous ſavons que, pour réformer le monde, autant que le permettent la foibleſſe & la corruption de notre nature, il ſuffiroit d'obſerver ſous la direction & l'impreſſion de la grace les premiers rayons de la raiſon humaine, de les ſaiſir avec ſoin & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. Par-là ces eſprits, encore exempts de préjugés, ſeroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs, encore exempts de grandes paſſions, prendroient les impreſſions de toutes les vertus. Mais à qui convient-il mieux qu'à nous & à nos Coopérateurs dans le ſaint Miniſtere, de veiller ainſi ſur les premiers momens de la jeuneſſe Chrétienne; de lui diſtribuer le lait ſpirituel de la Religion, *afin qu'il croiſſe pour le ſalut*; (c) de préparer de bonne heure, par de ſalutaires leçons, des Adorateurs ſinceres au vrai Dieu, des Sujets fideles au Souverain, des Hommes dignes d'être la reſſource & l'ornement de la Patrie?

Or,

(c) Sicut modò geniti infantes, rationabile ſinè dolo lac concupiſcite: ut in eo creſcatis in ſalutem. 1. *Pet. c.* 2.

Or, M. T. C. F. l'Auteur d'Emile propose un plan d'éducation qui, loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à former des Citoyens, ni des Hommes. Sous le vain prétexte de rendre l'homme à lui-même, & de faire de son éleve l'éleve de la nature, il met en principe une Assertion démentie, non-seulement par la Religion, mais encore par l'expérience de tous les Peuples, & de tous les temps. *Posons*, dit-il, *pour maxime incontestable, que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits: il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain.* A ce langage on ne reconnoît point la doctrine des saintes Ecritures & de l'Eglise, touchant la révolution qui s'est faite dans notre nature. On perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le mystere de notre propre cœur. Oui, M. T. C. F., il se trouve en nous un mêlange frappant de grandeur & de bassesse, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice: étonnant contraste, qui, en déconcertant la Philosophie Payenne, la laisse errer dans de vaines spéculations! contraste dont la révélation nous découvre la source dans la chûte déplorable de notre premier Pere! L'homme se sent entraîné par une pente funeste, & comment se roidiroit-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des Maîtres pleins de vertu,

vertu, de sageſſe, de vigilance ; & ſi, durant tout le cours de ſa vie, il ne faiſoit lui-même, ſous la protection, & avec les graces de ſon Dieu, des efforts puiſſants & continuels ? Hélas ! M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus ſaine & la plus vertueuſe ; malgré les promeſſes les plus magnifiques de la Religion, & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeuneſſe ne ſont encore que trop fréquents, trop multipliés ; dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne ſe précipiteroit-elle donc pas ? C'eſt un torrent qui ſe déborde malgré les digues puiſſantes qu'on lui avoit oppoſées : que ſeroit-ce donc ſi nul obſtacle ne ſuſpendoit ſes flots, & ne rompoit ſes efforts ?

L'Auteur d'EMILE, qui ne reconnoît aucune Religion, indique néanmoins, ſans y penſer, la voie qui conduit infailliblement à la vraie Religion. *Nous*, dit-il, *qui ne voulons rien donner à l'autorité ; nous, qui ne voulons rien enſeigner, à notre* EMILE, *qu'il ne pût comprendre de lui-même par tout pays, dans quelle Religion l'éleverons-nous ? à quelle Secte aggrégerons-nous l'Eleve de la nature ? Nous ne l'aggrégerons, ni à celle-ci, ni à celle là ; nous le mettrons en état de choiſir celle où le meilleur uſage de la raiſon doit le conduire.* Plût à Dieu, M. T. C. F. que cet objet eût été bien rempli ! Si l'Auteur eut réellement *mis ſon Eleve en état de choiſir, entre toutes les Re-*

Religions, celle où le meilleur uſage de la raiſon doit conduire, il l'eût immanquablement préparé aux leçons du Chriſtianiſme. Car, M. T. C. F. la lumiere naturelle conduit à la lumiere évangélique; & le culte Chrétien eſt eſſentiellement *un culte raiſonnable.* (*d*) En effet, *ſi le meilleur uſage de notre raiſon* ne devoit pas nous conduire à la révélation chrétienne, notre Foi ſeroit vaine, nos eſpérances ſeroient chimériques. Mais comment ce *meilleur uſage* de la raiſon nous conduit-il au bien ineſtimable de la Foi, & de-là au terme précieux du ſalut? C'eſt à la raiſon elle-même que nous en appellons. Dès qu'on reconnoît un Dieu, il ne s'agit plus que de ſçavoir s'il a daigné parler aux hommes, autrement que par les impreſſions de la nature. Il faut donc examiner ſi les faits, qui conſtatent la révélation, ne ſont pas ſupérieurs à tous les efforts de la chicane la plus artificieuſe. Cent fois l'incrédulité a tâché de les détruire ces faits, ou au moins d'en affoiblir les preuves; & cent fois ſa critique a été convaincue d'impuiſſance. Dieu, par la révélation, s'eſt rendu témoignage à lui-même; & ce témoignage eſt évidemment *très-digne de foi.* (*e*) Que reſte-t-il donc à l'homme qui

(*d*) Rationabile obſequium veſtrum. *Rom. c.* 12. *v.* 1.

(*e*) Teſtimonia tua credibilia facta ſunt nimis. *Pſ.* 92. *v.* 5.

qui fait *le meilleur usage de sa raison*, sinon d'acquiescer à ce témoignage ? C'est votre grace, ô mon Dieu ! qui consomme cette œuvre de lumiere ; c'est elle qui détermine la volonté, qui forme l'ame chrétienne ; mais le développement des preuves, & la force des motifs, ont préalablement occupé, épuré la raison ; & c'est dans ce travail, aussi noble qu'indispensable, que consiste ce *meilleur usage de la raison*, dont l'Auteur d'EMILE entreprend de parler sans en avoir une notion fixe & véritable.

Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de Religion. Et voilà pourquoi, selon lui, *connoître le bien & le mal, sentir la raison des devoirs de l'homme, n'est pas l'affaire d'un enfant... J'aimerois autant*, ajoute-t-il, *exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans.*

Sans doute, M. T. C. F. que le jugement humain a ses progrès, & ne se forme que par degrès. Mais s'ensuit-il donc qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoisse point la différence du bien & du mal, qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice ? Quoi ! à cet âge il ne sentira pas qu'obéir à son pere est un bien : que lui désobéir est un mal ! Le prétendre, M. T. C. F. c'est calomnier la nature humaine, en

en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.

„ Tout enfant qui croit en Dieu, *dit encore* „ *cet Auteur*, est Idolâtre ou Antropomorphite. " Mais s'il est Idolâtre, il croit donc plusieurs Dieux; il attribue donc la nature divine à des simulacres insensibles? S'il n'est qu'Antropomorphite, en reconnoissant le vrai Dieu, il lui donne un corps. Or on ne peut supposer ni l'un ni l'autre dans un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Que si l'éducation a été vicieuse à cet égard, il est souverainement injuste d'imputer à la Religion ce qui n'est que la faute de ceux qui l'enseignent mal. Au surplus, l'âge de dix ans n'est point l'âge d'un Philosophe: un enfant, quoique bien instruit, peut s'expliquer mal; mais en lui inculquant que la Divinité n'est rien de ce qui tombe, ou de ce qui peut tomber sous les sens; que c'est une intelligence infinie, qui douée d'une Puissance suprême, exécute tout ce qui lui plaît, on lui donne de Dieu une notion assortie à la portée de son jugement. Il n'est pas douteux qu'un Athée, par ses Sophismes, viendra facilement à bout de troubler les idées de ce jeune Croyant: mais toute l'adresse du Sophiste ne fera certainement pas que cet enfant, lorsqu'il croit en Dieu, soit *Idolâtre* ou *Antropomorphite*; c'est-à-dire, qu'il ne croye que l'existence d'une chimere.

L'Au-

L'Auteur va plus loin, M. T. C. F. il n'*accorde pas même à un jeune homme de quinze ans, la capacité de croire en Dieu.* L'homme ne ſçaura donc pas même à cet âge, s'il y a un Dieu, ou s'il n'y en a point: toute la nature aura beau annoncer la gloire de ſon Créateur, il n'entendra rien à ſon langage! Il exiſtera, ſans ſçavoir à quoi il doit ſon exiſtence! Et ce ſera la ſaine raiſon elle-même qui le plongera dans ces ténebres! C'eſt ainſi, M. T. C. F. que l'aveugle impiété voudroit pouvoir obſcurcir de ſes noires vapeurs, le flambeau que la Religion préſente à tous les âges de la vie humaine. Saint Auguſtin raiſonnoit bien ſur d'autres principes, quand il diſoit, en parlant des premieres années de ſa jeuneſſe: „ Je tombai dès ce temps-„ là, Seigneur, entre les mains de quelques-„ uns de ceux qui ont ſoin de vous invoquer; „ & je compris par ce qu'ils me diſoient de „ vous, & ſelon les idées que j'étois capable „ de m'en former à cet âge-là, que vous étiez „ quelque choſe de grand, & qu'encore que „ vous fuſſiez inviſible, & hors de la portée „ de nos ſens, vous pouviez nous exaucer & „ nous ſecourir. Auſſi commençai-je dès mon „ enfance à vous prier, & vous regarder com-„ me mon recours & mon appui; & à meſure „ qua ma langue ſe dénouoit, j'employois ſes „ premiers mouvements à vous invoquer ". (*Lib.* I, *Confeſſ. Chap.* IX.)

***

Conti-

Continuons, M. T. C. F. de relever les paradoxes étranges de l'Auteur d'EMILE. Après avoir réduit les jeunes gens à une ignorance si profonde par rapport aux attributs & aux droits de la Divinité, leur accordera-t-il du moins l'avantage de se connoître eux-mêmes? Sçauront-ils si leur ame est une substance absolument distinguée de la matiere? ou se regarderont-ils comme des êtres purement matériels & soumis aux seules loix du Méchanisme? L'Auteur d'EMILE doute qu'à dix-huit ans, il soit encore temps que son Eleve apprenne s'il a une ame: il pense que, *s'il l'apprend plutôt, il court risque de ne le sçavoir jamais*, ne veut-il pas du moins que la jeunesse soit susceptible de la connoissance de ses devoirs? non. A l'en croire, *il n'y a que des objets physiques qui puissent intéresser les enfans, sur-tout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, & qu'on n'a pas corrompus d'avance par le poison de l'opinion.* Il veut, en conséquence, que tous les soins de la premiere éducation soient appliqués à ce qu'il y a dans l'homme de matériel & de terrestre: *Exercez*, dit-il, *son corps, ses organes, ses sens, ses forces; mais tenez son ame oisive, autant qu'il se pourra.* C'est que cette oisiveté lui a parue nécessaire pour disposer l'ame aux erreurs qu'il se proposoit de lui inculquer. Mais ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que

dans

dans le temps où il sera dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette?

Qu'une semblable éducation, M. T. C. F., est opposée à celle que prescrivent, de concert, la vraie Religion & la saine raison? toutes deux veulent qu'un Maître sage & vigilant épie, en quelque sorte dans son Eleve les premieres lueurs de l'intelligence, pour l'occuper des attraits de la vérité, les premiers mouvemens du cœur, pour le fixer par les charmes de la vertu. Combien en effet n'est-il pas plus avantageux de prévenir les obstacles, que d'avoir à les surmonter? Combien n'est-il pas à craindre que si les impressions du vice précedent les leçons de la vertu, l'homme parvenu à un certain âge, ne manque de courage, ou de volonté pour résister au vice? Une heureuse expérience ne prouve-t-elle pas tous les jours, qu'après les déréglemens d'une jeunesse imprudente & emportée, on revient enfin aux bons principes qu'on a reçus dans l'enfance?

Au reste, M. T. C. F., ne soyons point surpris que l'Auteur d'Emile remette à un temps si reculé la connoissance de l'existence de Dieu; il ne la croit pas nécessaire au salut. *Il est clair*, dit-il par l'organe d'un personnage chimérique, *il est clair que tel homme*

me parvenu jusqu'à la vieillesse, sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre, si son aveuglement n'a point été volontaire, & je dis qu'il ne l'est pas toujours. Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvu de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Or, une telle prétention est souverainement absurde, sur tout dans le système d'un Ecrivain qui soutient que la raison est absolument saine. Saint Paul assure, qu'entre les Philosophes Payens, plusieurs sont parvenus, par les seules forces de la raison, à la connoissance du vrai Dieu. *Ce qui peut être connu de Dieu*, dit cet Apôtre, *leur a été manifesté, Dieu le leur ayant fait connoître: la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde leur ayant rendu visible ce qui est invisible en Dieu, sa puissance même éternelle, & sa divinité, en sorte qu'ils sont sans excuse; puisqu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu graces; mais ils se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement, & leur esprit insensé a été obscurci: en se disant sages, ils sont devenus fous* (*f*).

Or,

(*f*) Quod notum est Dei manifestum est in illis: Deus enim illis manifestavit. Invisibilia enim ipsius,

Or, ſi tel a été le crime de ces hommes, leſquels bien qu'aſſujettis par les préjugés de leur éducation au culte des Idoles, n'ont pas laiſſé d'atteindre à la connoiſſance de Dieu: comment ceux qui n'ont point de pareils obſtacles à vaincre, ſeroient-ils innocents & juſtes, au point de mériter de jouir de la préſence de Dieu dans l'autre vie: comment ſeroient-ils excuſables (avec une raiſon ſaine telle que l'Auteur la ſuppoſe) d'avoir joui durant cette vie du grand ſpectacle de la nature, & d'avoir cependant méconnu celui qui l'a créée, qui la conſerve & la gouverne?

Le même Ecrivain, M. T. C. F. embraſſe ouvertement le Scepticiſme, par rapport à la création & à l'unité de Dieu. *Je ſçais*, fait-il dire encore au perſonnage ſuppoſé qui lui ſert d'organe, *je ſçais que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſante & ſage; je le vois, ou plutôt je le ſens, & cela m'importe à ſçavoir: mais ce même monde eſt-il éternel, ou créé? Y a-t-il un principe unique des*

 cho-

ipſius, à creaturâ mundi, per ea, quæ facta ſunt, intellecta conſpiciuntur: ſempiterna quoque ejus virtus & divinitas, ita ut ſint inexcuſabiles; quia cùm cognoviſſent Deum, non ſicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt: ſed evanuerunt in cogitationibus ſuis, & obſcuratum eſt inſipiens cor eorum; dicentes enim ſe eſſe ſapientes, ſtulti facti ſunt. *Rom. c. 1. v. 19, 22.*

choſes? Y en a-t-il deux ou pluſieurs, & quelle eſt leur nature? je n'en ſçais rien, & que m'importe? ..... je renonce a des queſtions oiſeuſes qui peuvent inquiéter mon amour propre, mais qui ſont inutiles à ma conduite, & ſupérieures a ma raiſon. Que veut donc dire cet Auteur téméraire? Il croit que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſante & ſage: il avoue que cela lui importe à ſçavoir; & cependant, *il ne ſçait*, dit-il, *s'il n'y a qu'un ſeul principe des choſes*, ou s'il y en a pluſieurs; & il prétend qu'il lui importe peu de le ſçavoir. S'il y a une volonté puiſſante & ſage qui gouverne le monde, eſt-il concevable qu'elle ne ſoit pas l'unique principe des choſes? Et peut-il être plus important de ſçavoir l'un que l'autre? Quel langage contradictoire! Il ne ſçait *quelle eſt la nature* de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre ſuprême eſt doué d'intelligence, de puiſſance, de volonté & de bonté; n'eſt-ce donc pas là avoir une idée de la nature divine? L'unité de Dieu lui paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à ſa raiſon, comme ſi la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande de toutes les abſurdités. *La pluralité des Dieux*, dit énergiquement Tertullien, *eſt une nullité de Dieu* *, admettre un

* Deus cum ſummum magnum ſit, rectè veritas noſtra pronuntiavit: Deus ſi non unus eſt, non eſt. *Tertull. adverſ. Marcionem, liv. 1.*

un Dieu, c'eſt admettre un Etre ſuprême & indépendant auquel tous les autres Etres ſoient ſubordonnés. Il implique donc qu'il y ait pluſieurs Dieux.

Il n'eſt pas étonnant, M. T. C. F. qu'un homme qui donne dans de pareils écarts touchant la Divinité, s'éleve contre la Religion qu'Elle nous a révélée. A l'entendre toutes les révélations en général *ne font que dégrader Dieu, en lui donnant des paſſions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre,* pourſuit-il, *je vois que les dogmes particuliers les embrouillent; que loin de les ennoblir, ils les aviliſſent; qu'aux myſteres inconcevables qui les environnent, ils ajoutent des contradictions abſurdes.* C'eſt bien plutôt à cet Auteur, M. T. C. F. qu'on peut reprocher l'inconſéquence & l'abſurdité. C'eſt bien lui qui dégrade Dieu, qui embrouille, & qui avilit les notions du grand Etre, puiſqu'il attaque directement ſon eſſence, en révoquant en doute ſon Unité.

Il a ſenti que la vérité de la Révélation chrétienne étoit prouvée par des faits; mais les miracles formant une des principales preuves de cette révélation, & ces miracles nous ayant été tranſmis par la voie des témoignages, il s'écrie: *Quoi! toujours des témoignages humains! toujours des hommes qui me rap-*

portent ce que d'autres hommes ont rapporté? Que d'hommes entre Dieu & moi! Pour que cette plainte fût fenſée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclure que la Révélation eſt fauſſe dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire: Dieu ne peut exiger de moi que je croye ce qu'on m'aſſure qu'il a dit, dès que ce n'eſt pas directement à moi qu'il a addreſſé ſa parole. Mais n'eſt-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation chrétienne, dont il ſeroit abſurde de douter? Par quelle autre voye que par celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athene, cette Rome dont il vante ſi ſouvent & avec tant d'aſſurance les loix, les mœurs, & les héros? Que d'hommes entre lui & les événemens qui concernent les origines & la fortune de ces anciennes Républiques! que d'hommes entre lui & les Hiſtoriens qui ont conſervé la mémoire de ces événements! Son Scepticiſme n'eſt donc ici fondé que ſur l'intérêt de ſon incrédulité.

Qu'un homme, ajoute-t-il plus loin, *vienne nous tenir ce langage: Mortels, je vous annonce les volontés du Très-Haut: reconnoiſſez à ma voix celui qui m'envoye. J'ordonne au Soleil de changer ſa courſe, aux Etoiles de former un autre arrangement, aux Montagnes*

tagnes de s'applanir, aux Flots de s'élever, à la Terre de prendre un autre aſpect: à ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'inſtant le Maître de la nature? Qui ne croiroit, M. T. C. F. que celui qui s'exprime de la ſorte, ne demande qu'à voir des miracles, pour être Chrétien? Ecoutez toutefois ce qu'il ajoute: *Reſte enfin*, dit-il, *l'examen le plus important dans la Doctrine annoncée.... Après avoir prouvé la Doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la Doctrine..... Or, que faire en pareil cas? Une ſeule choſe: revenir au raiſonnement, & laiſſer là les miracles. Mieux eut-il valu n'y pas recourir*, c'eſt dire: qu'on me montre des miracles, & je croirai: qu'on me montre des miracles, & je refuſerai encore de croire. Quelle inconſéquence, quelle abſurdité! Mais apprenez donc une bonne-fois, M. T. C. F. que dans la queſtion des Miracles, on ne ſe permet point le Sophiſme reproché par l'Auteur du Livre de l'EDUCATION. Quand une Doctrine eſt reconnue vraie, divine, fondée ſur une révélation certaine, on s'en ſert pour juger des miracles, c'eſt-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des Impoſteurs voudroient oppoſer à cette Doctrine. Quand il s'agit d'une Doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du ſein de Dieu, les miracles ſont produits en preuves; c'eſt-à-dire,

que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa mission, sa prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la Divinité. Ainsi la Doctrine & les miracles sont des arguments respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vûe où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la Religion. Il ne se trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux. C'est ce qu'on a démontré cent fois; & il est probable que l'Auteur d'Emile n'ignore point ces démonstrations; mais, dans le plan qu'il s'est fait d'envelopper de nuages toute Religion révélée, toute opération surnaturelle, il nous impute malignement des procédés qui deshonorent la raison; il nous représente comme des Enthousiastes, qu'un faux zele aveugle au point de prouver deux principes, l'un par l'autre, sans diversité d'objets, ni de méthode. Où est donc, M. T. C. F. la bonne-foi philosophique dont se pare cet Ecrivain?

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la Révélation chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus positive, la plus solemnelle. Il faut, pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même-temps pour vous édifier, mettre sous vos yeux

yeux cet endroit de son Ouvrage: *J'avoue que la majesté de l'Ecriture m'étonne; la sainteté de l'Ecriture parle à mon cœur. Voyez les livres des Philosophes, avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près celui-là, se peut-il qu'un livre à la fois si sublime & si simple soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire, ne soit qu'un homme lui même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste, ou d'un ambitieux Sectaire? Quelle douceur! Quelle pureté dans ses mœurs! Quelle grace touchante dans ses instructions! Quelle élévation dans ses maximes! Quelle profonde sagesse dans ses discours! Quelle présence d'esprit, quelle finesse & quelle justesse dans ses réponses! Quel empire sur ses passions! Où est l'homme, où est le sage qui sçait agir, souffrir & mourir sans foiblesse, & sans ostentation?.... Oui, si la vie & la mort de Socrate sont d'un Sage, la vie & la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir?.... Ce n'est pas ainsi qu'on invente, & les faits de Socrate dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ..... Il seroit plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce Livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais les Auteurs Juifs n'eussent trouvé ce ton, ni cette morale, & l'Evangile a des caracteres de vérité si grands, si frappans, si parfaite-*

faitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros. Il seroit difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile. Cependant l'Auteur ne la reconnoît qu'en conséquence des témoignages humains. Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté. Que d'hommes entre Dieu & lui! Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même: le voilà confondu par ses propres aveux. Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter: *Avec tout cela ce même Evangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir, ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions; etre toujours modeste & circonspect... respecter en silence ce qu'on ne sçauroit, ni rejetter, ni comprendre, & s'humilier devant de grand Etre qui seul sçait la vérité. Voila le Scepticisme involontaire où je suis resté.* Mais le Scepticisme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la Doctrine d'un Livre qui ne sçauroit être inventé par les hommes? Lorsque ce Livre porte des caracteres de vérité, si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le

le Héros ? C'eſt bien ici qu'on peut dire que l'*iniquité a menti contre elle-même* (g).

Il ſemble, M. T. C. F., que cet Auteur n'a rejetté la Révélation que pour s'en tenir à la Religion naturelle. *Ce que Dieu veut qu'un homme faſſe*, dit-il, *il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit à lui-même, il l'écrit au fond de ſon cœur.* Quoi donc! Dieu n'a-t-il pas écrit au fond de nos cœurs l'obligation de ſe ſoumettre à lui, dès que nous ſommes ſûrs que c'eſt lui qui a parlé ? Or, quelle certitude n'avons-nous pas de ſa divine parole! Les faits de Socrate dont perſonne ne doute ſont de l'aveu même de l'Auteur d'Emile, moins atteſtés que ceux de Jéſus-Chriſt. La Religion naturelle conduit donc elle-même à la Religion révélée. Mais eſt-il bien certain qu'il admette même la Religion naturelle, ou que du moins il en reconnoiſſe la néceſſité ? Non, M. T. C. F. *Si je me trompe*, dit-il, *c'eſt de bonne-foi. Cela me ſuffit, pour que mon erreur même ne me ſoit pas imputée à crime. Quand vous vous tromperiez de même, il y auroit peu de mal à cela* ; c'eſt-à-dire que, ſelon lui, il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la vérité ; que cette perſuaſion, fût-

(g) Mentita eſt iniquitas ſibi, *Pſal.* 26, *v.* 12.

fût-elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche ; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs même de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne-foi. Or, n'eſt-ce pas là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſyſtêmes fanatiques, à tous les délires de l'eſprit humain? N'eſt-ce pas permettre qu'il y ait dans le monde autant de Religions, de cultes divins, qu'on y compte d'Habitans? Ah! M. T. C. F., ne prenez point le change ſur ce point. La bonne-foi n'eſt eſtimable, que quand elle eſt éclairée & docile. Il nous eſt ordonné d'étudier notre Religion, & de croire avec ſimplicité. Nous avons pour garant des promeſſes l'autorité de l'Egliſe: apprenons à la bien connoître, & jettons-nous enſuite dans ſon ſein. Alors nous pourrons compter ſur notre bonne-foi, vivre dans la paix, & attendre, ſans trouble, le moment de la lumiere éternelle.

Quelle inſigne mauvaiſe foi n'éclate pas encore dans la maniere dont l'Incrédule, que nous réfutons, fait raiſonner le Chrétien & le Catholique! Quels diſcours pleins d'ineptie ne prête-t-il pas à l'un & à l'autre, pour les rendre mépriſables! Il imagine

gine un Dialogue, entre un Chrétien, qu'il traite d'*Inſpiré*; & l'Incrédule, qu'il qualifie de *Raiſonneur*; & voici comme il fait parler le premier: *La raiſon vous apprend que le tout eſt plus grand que ſa partie; mais moi, je vous apprends de la part de Dieu que c'eſt la partie qui eſt plus grande que le tout;* à quoi l'Incrédule répond: *Et qui êtes-vous pour m'oſer dire que Dieu ſe contredit; & à qui croirai-je par préférence, de lui qui m'apprend par la raiſon des vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de ſa part une abſurdité?*

Mais de quel front, M. T. C. F. oſe-t-on prêter au Chrétien un pareil langage? Le Dieu de la Raiſon, diſons-nous, eſt auſſi le Dieu de la Révélation. La Raiſon & la Révélation ſont les deux organes par leſquels il lui a plu de ſe faire entendre aux hommes, ſoit pour les inſtruire de la vérité, ſoit pour leur intimer ſes ordres. Si l'un de ces deux organes étoit oppoſé à l'autre, il eſt conſtant que Dieu ſeroit en contradiction avec lui-même. Mais Dieu ſe contredit-il, parce qu'il commande de croire des vérités incompréhenſibles? Vous dites, ô Impies, que les Dogmes, que nous regardons comme révélés, combattent les vérités éternelles: mais il ne ſuffit pas

de

de le dire. S'il vous étoit possible de le prouver, il y a long-temps que vous l'auriez fait, & que vous auriez poussé des cris de victoire.

La mauvaise foi de l'Auteur d'Emile, n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. *Nos Catholiques*, lui fait-il dire, *font grand bruit de l'autorité de l'Eglise; mais que gagnent-ils à cela? S'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres Sectes pour établir directement leur doctrine. L'Eglise décide que l'Eglise a droit de décider: ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée?* Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet Imposteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres décisions, & qu'elle procede ainsi: *Je décide que je suis infaillible, donc je le suis*: imputation calomnieuse, M. T. C. F. La constitution du Christianisme, l'Esprit de l'Evangile, les erreurs même & la foiblesse de l'esprit humain, tendent à démontrer que l'Eglise, établie par Jésus-Christ, est une Eglise infaillible. Nous assurons que, comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vérité, son Eglise l'enseigne aussi toujours. Nous prouvons donc l'autorité de l'Eglise, non par l'autorité de l'Eglise, mais par celle de

de Jésus-Christ : procédé non moins exact, que celui qu'on nous reproche est ridicule & insensé.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, M. T. C. F. que l'esprit d'irreligion est un esprit d'indépendance & de révolte. Et comment, en effet, ces hommes audacieux, qui refusent de se soumettre à l'autorité de Dieu même, respecteroient-ils celle des Rois qui sont les images de Dieu, ou celle des Magistrats qui sont les images des Rois? *Songe*, dit l'Auteur d'Emile à son Eleve, *qu'elle* (l'espece humaine) *est composée essentiellement de la collection des peuples; que quand tous les Rois.... en seroient ôtés, il n'y paroîtroit guères, & que les choses n'en iroient pas plus mal.... Toujours*, dit-il plus loin, *la multitude sera sacrifiée au petit nombre, & l'intérêt public à l'intérêt particulier: toujours ces noms spécieux de justice & de subordination, serviront d'instrumens à la violence, & d'armes à l'iniquité. D'où il suit*, continue-t-il, *que les ordres distingués, qui se prétendent utiles aux autres, ne sont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres. Par où juger de la considération qui leur est dûe selon la justice & la raison?* Ainsi donc, M. T. C. F., l'impiété ose critiquer les intentions de celui *par qui regnent les Rois* (*b*): ainsi elle se plaît à

***

empoi-

(*b*) Per me reges regnant. *Prov. c. 8. v. 15.*

empoiſonner les ſources de la félicité publique en ſoufflant des maximes qui ne tendent qu'à produire l'anarchie, & tous les malheurs qui en ſont la ſuite. Mais, que vous dit la Religion? *Craignez Dieu: reſpectez le Roi . . . .* (*i*) *que tout homme ſoit ſoumis aux Puiſſances ſupérieures: car il n'y a point de Puiſſance qui ne vienne de Dieu; & c'eſt lui qui a établi toutes celles qui ſont dans le monde. Quiconque réſiſte donc aux Puiſſances, réſiſte à l'ordre de Dieu; & ceux qui y réſiſtent, attirent la condamnation ſur eux-mêmes* (*k*).

Oui, M. T. C. F. dans tout ce qui eſt de l'ordre civil, vous devez obéir au Prince, & à ceux qui exercent ſon autorité, comme à Dieu même. Les ſeuls intérêts de l'Etre ſuprême peuvent mettre des bornes à votre ſoumiſſion; & ſi on vouloit vous punir de votre fidélité à ſes ordres, vous devriez

(*i*) Deum timete: Regem honorificate. 1. *Pet. c.* 2. *v.* 17.

(*k*) Omnis anima poteſtatibus ſublimioribus ſubdita ſit: non eſt enim poteſtas niſi à Deo: quæ autem ſunt, à Deo ordinatæ ſunt. Itaque, qui reſiſtit poteſtati, Dei ordinationi reſiſtit. Qui autem reſiſtunt, ipſi ſibi damnationem acquirunt. *Rom. c.* 13. *v.* 1. 2.

vriez encore ſouffrir avec patience & ſans murmure. Les Néron, les Domitien eux-mêmes, qui aimerent mieux être les fléaux de la Terre, que les peres de leurs peuples, n'étoient comptables qu'à Dieu de l'abus de leur puiſſance. *Les Chrétiens*, dit ſaint Auguſtin, *leur obéiſſoient dans le temps à cauſe du Dieu de l'Eternité* (*l*).

Nous ne vous avons expoſé, M. T. C. F. qu'une partie des impiétés contenues dans ce Traité de l'EDUCATION : Ouvrage également digne des Anathêmes de l'Egliſe, & de la ſévérité des Loix : & que faut-il de plus pour vous en inſpirer une juſte horreur ? Malheur à vous, malheur à la Société, ſi vos enfans étoient élevés d'après les principes de l'Auteur d'EMILE. Comme il n'y a que la Religion qui nous ait appris à connoître l'homme, ſa grandeur, ſa miſere, ſa deſtinée future, il n'appartient auſſi qu'à elle ſeule de former ſa raiſon, de perfectionner ſes mœurs, de lui procurer un bonheur ſolide dans cette vie & dans l'autre. Nous ſçavons, M. T. C. F. combien une éducation vraiment chrétienne eſt

(*l*) Subditi erant propter Dominum æternum, etiam Domino temporali. *Aug. Enarrat. in Pſal.* 124.

délicate & laborieuſe : que de lumieres & de prudence n'exige-t-elle pas! quel admirable mélange de douceur & de fermeté! qu'elle ſagacité pour ſe proportionner à la différence des conditions, des âges, des tempéramens & des caracteres, ſans s'écarter jamais en rien des regles du devoir! quel zéle & q elle patience pour faire fructifier, dans de jeunes cœurs le germe précieux de l'innocence, pour en déraciner, autant qu'il eſt poſſible, ces penchans vicieux qui ſont les triſtes effets de notre corruption héréditaire; en un mot, pour leur apprendre, ſuivant la Morale de ſaint Paul, à *vivre en ce monde avec tempérance, ſelon la juſtice, & avec piété, en attendant la béatitude que nous eſpérons* (*m*). Nous diſons donc, à tous ceux qui ſont chargés du ſoin également pénible & honorable, d'élever la jeuneſſe : Plantez & arroſez, dans la ferme eſpérance que le Seigneur, ſecondant votre travail, donnera l'accroiſſement; *inſiſtez à temps & à contre-temps*, ſelon le conſeil du même Apôtre; *uſez de reprimande, d'exhortation, de paroles ſéveres, ſans perdre patience*

(*m*) Erudiens nos, ut abnegantes impietatem & ſæcularia deſideria, ſobriè & juſtè & piè vivamus in hoc ſæculo expectantes beatam ſpem. *Tit. c. 2. v. 12-13.*

ce & ſans ceſſer d'inſtruire (*n*); ſur-tout, joignez l'exemple à l'inſtru&tion: l'inſtruction ſans l'exemple eſt un opprobre pour celui qui la donne, & un ſujet de ſcandale pour celui qui la reçoit. Que le pieux & charitable Tobie ſoit votre modele; *recommandez avec ſoin à vos enfants, de faire des œuvres de juſtice & des aumônes, de ſe ſouvenir de Dieu, & de le bénir en tout temps dans la vérité, & de toutes leurs forces* (*o*); & votre poſtérité, comme celle de ce ſaint Patriarche, *ſera aimée de Dieu & des hommes* (*p*).

Mais en quel temps l'éducation doit-elle commencer? Dès les premiers rayons de l'in-

 telli-

(*n*) Inſta opportunè, importunè: argue, obſecra, increpa in omni patientiâ & doctrinâ. 2. *Tim. c.* 4. *v.* 1. 2.

(*o*) Filiis veſtris mandate, ut faciant juſtitias & eleemoſinas, ut ſint memores Dei & benedicant eum in omni tempore, in veritate & in totâ virtute ſuâ. *Tob. c.* 14. *v.* 11.

(*p*) Omnis autem cognatio ejus, & omnis generatio ejus in bonâ vitâ & in ſanctâ converſatione permanſit, ita ut accepti eſſent tam Deo, quam hominibus & cunctis habitatoribus in terrâ. *Ibid. v.* 17.

telligence: & ces rayons ſont quelquefois prématurés. *Formez l'enfant à l'entrée de ſa voye*, dit le Sage, *dans ſa vieilleſſe même il ne s'en écartera point* (q). Tel eſt en effet le cours ordinaire de la vie humaine: au milieu du délire des paſſions, & dans le ſein du libertinage, les principes d'une éducation chrétienne ſont une lumiere qui ſe ranime par intervalle pour découvrir au pécheur toute l'horreur de l'abyme où il eſt plongé, & lui en montrer les iſſues. Combien, encore une fois, qui, après les écarts d'une jeuneſſe licentieuſe, ſont rentrés, par l'impreſſion de cette lumiere, dans les routes de la ſageſſe, & ont honoré, par des vertus tardives, mais ſinceres, l'humanité, la Patrie & la Religion!

Il nous reſte, en finiſſant, M. T. C. F. à vous conjurer, par les entrailles de la miſéricorde de Dieu, de vous attacher inviolablement à cette Religion ſainte dans laquelle vous avez eu le bonheur d'être élevés; de vous ſoutenir contre le débordement d'une Philoſophie inſenſée, qui ne ſe propoſe rien de moins que d'envahir l'héritage de Jéſus-Chriſt, de rendre ſes promeſſes

(q) Adoleſcens juxta viam ſuam, etiam cùm ſenuerit, non recedet ab eâ. *Prov. c. 22 v. 6.*

ſes vaines, & de le mettre au rang de ces Fondateurs de Religion, dont la doctrine frivole ou pernicieuſe a prouvé l'impoſture. La foi n'eſt mépriſée, abandonnée, inſultée, que par ceux qui ne la connoiſſent pas, ou dont elle gêne les déſordres. Mais les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle. L'Egliſe Chrétienne & Chatolique eſt le commencement de l'Empire éternel de Jéſus-Chriſt : *Rien de plus fort qu'elle*, s'écrie ſaint Jean Damaſcene, *c'eſt un rocher que les flots ne renverſent point ; c'eſt une montagne que rien ne peut détruire* (r).

A CES CAUSES, vû le Livre qui a pour titre : EMILE, *ou de l'Education, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve. A Amſterdam, chez Jean Néaulme, Libraire*, 1762. Après avoir pris l'avis de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur piété & par leur ſçavoir, le ſaint Nom de Dieu invoqué, Nous condamnons ledit Livre, comme contenant une doctrine abominable, propre à renverſer la Loi naturelle, & à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne ; établiſſant des maximes contraires à la Morale Evangélique ; tendant à troubler la paix des Etats, à révolter les

(r) Nihil Eccleſiâ valentius, rupe fortior eſt.... ſemper viget ; cur eam ſcriptura montem appellavit ? Utique quia everti non poteſt. *Damaſc. Tom. 2 p. 462, 463.*

les Sujets contre l'autorité de leur Souverain: comme contenant un très-grand nombre de propoſitions reſpectivement fauſſes, ſcandaleuſes, pleines de haine contre l'Egliſe & ſes Miniſtres, dérogeantes au reſpect dû à l'Ecriture Sainte & à la Tradition de l'Egliſe, erronées, impies, blaſphématoires & hérétiques. En conſéquence Nous défendons très-expreſſément à toutes perſonnes de notre Diocèſe de lire ou retenir ledit Livre, ſous les peines de droit. Et ſera notre préſent Mandement lû au Prône des Meſſes Paroiſſiales des Egliſes de la Ville, Fauxbourgs & Diocèſe de Paris, publié & affiché par-tout où beſoin ſera. DONNE à Paris en notre Palais Archiépiſcopal, le vingtieme jour d'Août mil ſept cent ſoixante-deux.

Signé, ✠ CHRISTOPHE, Archev. de Paris.

PAR MONSEIGNEUR,

DE LA TOUCHE.

A PARIS,

Chez C. F. SIMON, Imprimeur de la Reine & de Monſeigneur l'Archevêque, rue des Mathurins.

M. DCC. LXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

JEAN

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

Citoyen de Genève,

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris.

POURQUOI faut-il, Monseigneur, que j'aye quelque chose à vous dire? Quelle langue commune pouvons-nous parler, comment pouvons-nous nous entendre, & qu'y a-t-il entre vous & moi?

CEPENDANT, il faut vous répondre; c'est vous-même qui m'y forcez. Si vous n'eussiez attaqué que mon livre, je vous aurois laissé dire: mais vous attaquez aussi ma personne; &, plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'est permis de me taire, quand vous voulez me deshonorer.

JE NE puis m'empêcher, en commençant cette Lettre de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée. Elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'ETOIS né avec quelque talent; le public l'a jugé ainsi. Cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscurité, dont je ne cherchois point à sortir. Si je l'avois cherché, cela même eût été une bizarrerie que durant tout le feu du premier âge je n'eusse pu

réussir, & que j'eusse trop réussi dans la suite, quand ce feu commençoit à passer. — J'approchois de ma quarantiéme année; & j'avois, au lieu d'une fortune que j'ai toujours méprisée, & d'un nom qu'on m'a fait payer si cher, le repos & des amis, les deux seuls biens dont mon cœur soit avide. Une misérable question d'Académie m'agitant l'esprit malgré moi me jetta dans un métier pour lequel je n'étois point fait; un succès inattendu m'y montra des attraits qui me séduisirent. Des foules d'adversaires m'attaquerent sans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, & avec un orgueil qui m'en inspira peut-être. Je me défendis, &, de dispute en dispute, je me sentis engagé dans la carriere, presque sans y avoir pensé. Je me trouvai devenu, pour ainsi dire, Auteur à l'âge où l'on cesse de l'être, & homme de Lettres par mon mépris même pour cet état. Dès-là, je fus dans le public quelque chose: mais aussi le repos & les amis disparurent. Quels maux ne souffris-je point avant de prendre une assiette plus fixe & des attachemens plus heureux? Il fallut dévorer mes peines; il fallut qu'un peu de réputation me tint lieu de tout. Si c'est un dédomagement pour ceux qui sont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'eusse un moment compté sur un bien si frivole, que j'aurois été promptement désabusé!

buſé! Quelle inconſtance perpétuelle n'ai-je pas éprouvée dans les jugemens du public ſur mon compte! J'étois trop loin de lui; ne me jugeant que ſur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le menent, à peine deux jours de ſuite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, & tantôt un ange de lumiere. Je me ſuis vû dans la même année vanté, fêté, recherché, même à la Cour; puis inſulté, menacé, déteſté, maudit: Les ſoirs on m'attendoit pour m'aſſaſſiner dans les rues; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet. Le bien & le mal couloient à peu près de la même ſource; le tout me venoit pour des chanſons.

J'AI ECRIT ſur divers ſujets, mais toujours dans les mêmes principes: toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, &, ſi l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugemens oppoſés de mes livres, ou plutôt, de l'Auteur de mes livres; parce qu'on m'a jugé ſur les matieres que j'ai traitées, bien plus que ſur mes ſentimens. Après mon premier diſcours, j'étois un homme à paradoxes, qui ſe faiſoit un jeu de prouver ce qu'il ne penſoit pas: Après ma lettre ſur la muſique françoiſe, j'étois l'ennemi déclaré de la Nation; il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitât en conſpirateur; On eût dit que le ſort de la Monarchie étoit attaché

à la gloire de l'Opéra; Après mon discours sur l'inégalité, j'étois athée & misantrope: Après la lettre à M. d'Alembert, j'étois le défenseur de la morale chrétienne: Après l'Héloïse, j'étois tendre & doucereux; maintenant je suis un impie; bientôt peut-être serai-je un dévot.

Ainsi va flotant le sot public sur mon compte, sachant aussi peu pourquoi il m'abhorre, que pourquoi il m'aimoit auparavant. Pour moi, je suis toujours demeuré le même; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais sincere en tout, même contre moi; simple & bon, mais sensible & foible, faisant souvent le mal & toujours aimant le bien; lié par l'amitié, jamais par les choses, & tenant plus à mes sentimens qu'à mes intérêts; n'exigeant rien des hommes & n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, & gardant la mienne aussi libre que ma raison: craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonnant sur la Religion sans libertinage, n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme, mais haïssant les intolérans encore plus que les esprits-forts; Ne voulant cacher mes façons de penser à personne, sans fard, sans artifice en toute chose, disant mes fautes à mes amis, mes sentimens à tout le monde, au public ses vérités sans flaterie & sans fiel, & me souciant tout

tout auſſi peu de le fâcher que de lui plaire. Voila mes crimes, & voila mes vertus.

Enfin laſſé d'une vapeur ennivrante qui enfle ſans raſſaſier, excédé du tracas des oiſifs ſurchargés de leur tems & prodigues du mien, ſoupirant après un repos ſi cher à mon cœur & ſi néceſſaire à mes maux, j'avois poſé la plume avec joye. Content de ne l'avoir priſe que pour le bien de mes ſemblables, je ne leur demandois pour prix de mon zèle que de me laiſſer mourir en paix dans ma retraite, & de ne m'y point faire de mal. J'avois tort; des huiſſiers ſont venus me l'apprendre, & c'eſt à cette époque, où j'eſpérois qu'alloient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déja dans tout cela quelques ſingularités; ce n'eſt rien encore. Je vous demande pardon, Monſeigneur, d'abuſer de votre patience: mais avant d'entrer dans les diſcuſſions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma ſituation préſente, & des cauſes qui m'y ont réduit.

Un Genevois fait imprimer un Livre en Hollande, & par arrêt du Parlement de Paris ce Livre eſt brulé ſans reſpect pour le Souverain dont il porte le privilege. Un Proteſtant propoſe en pays proteſtant des objections contre l'Egliſe Romaine, & il eſt décrété par le Parlement de Paris. Un Républicain fait dans une

République des objections contre l'Etat monarchique, & il eſt décreté par le Parlement de Paris. Il faut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de ſon empire, & qu'il ſe croye le legitime juge du genre humain.

Ce meme Parlement, toujours ſi ſoigneux pour les François de l'ordre des procédures, les neglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre Etranger. Sans ſavoir ſi cet Etranger eſt bien l'Auteur du Livre qui porte ſon nom, s'il le reconnoit pour ſien, ſi c'eſt lui qui l'a fait imprimer; ſans égard pour ſon triſte état, ſans pitié pour les maux qu'il ſouffre, on commence par le décréter de priſe de corps; on l'eût arraché de ſon lit pour le traîner dans les mêmes priſons où pourriſſent les ſcélérats; on l'eût brûlé, peut-être même ſans l'entendre, car qui ſait ſi l'on eût pourſuivi plus régulierement des procédures ſi violemment commencées & dont on trouveroit à peine un autre exemple, même en pays d'Inquiſition? Ainſi c'eſt pour moi ſeul qu'un tribunal ſi ſage oublie ſa ſageſſe; c'eſt contre moi ſeul, qui croyois y être aimé, que ce peuple, qui vante ſa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie; c'eſt ainſi qu'il juſtifie la préférence que je lui ai donnée ſur tant d'aziles que je pouvois choiſir au même prix! Je ne ſai comment cela s'accorde avec le droit des gens; mais je ſai bien qu'avec de pareilles

procé-

procédures la liberté de tout homme, & peut-être sa vie, est à la merci du premier Imprimeur.

Le Citoyen de Genève ne doit rien à des Magistrats injustes & incompétens, qui, sur un réquisitoire calomnieux, ne le citent pas, mais le décrétent. N'étant point sommé de comparoître, il n'y est point obligé. L'on n'employe contre lui que la force, & il s'y soustrait. Il secoue la poudre de ses souliers, & sort de cette terre hospitaliere où l'on s'empresse d'opprimer le foible, & où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de savoir si l'acte dont on l'accuse est punissable, avant de savoir s'il l'a commis.

Il abandonne en soupirant sa chere solitude. Il n'a qu'un seul bien, mais précieux, des amis, il les fuit. Dans sa foiblesse il supporte un long voyage; il arrive & croit respirer dans une terre de liberté; il s'approche de sa Patrie, de cette Patrie dont il s'est tant vanté, qu'il a chérie & honnorée: L'espoir d'y être accueilli le console de ses disgraces.... Que vais-je dire? mon cœur se serre, ma main tremble, la plume en tombe; il faut se taire, & ne pas imiter le crime de Cam. Que ne puis-je dévorer en secret la plus amere de mes douleurs!

Et pourquoi tout cela? Je ne dis pas, sur quelle raison? mais, sur quel prétexte? On ose

m'accuſer d'impiété! ſans ſonger que le Livre où l'on la cherche eſt entre les mains de tout le monde. Que ne donneroit-on point pour pouvoir ſupprimer cette piece juſtificative, & dire qu'elle contient tout ce qu'on a feint d'y trouver! Mais elle reſtera, quoiqu'on faſſe; & en y cherchant les crimes reprochés à l'Auteur, la poſtérité n'y verra dans ſes erreurs mêmes que les torts d'un ami de la vertu.

J'EVITERAI de parler de mes contemporains; je ne veux nuire à perſonne. Mais l'Athée Spinoza enſeignoit paiſiblement ſa doctrine; il faiſoit ſans obſtacle imprimer ſes Livres, on les débitoit publiquement; il vint en France, & il y fut bien reçu; tous les Etats lui étoient ouverts, par-tout il trouvoit protection ou du moins ſûreté; les Princes lui rendoient des honneurs, lui offroient des chaîres; il vécut & mourut tranquille, & même conſidéré. Aujourd'hui, dans le ſiecle tant célébré de la philoſophie, de la raiſon, de l'humanité; pour avoir propoſé avec circonſpection, même avec reſpect & pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés ſur la gloire même de l'Etre ſuprême, le défenſeur de la cauſe de Dieu, flétri, proſcrit, pourſuivi d'Etat en Etat, d'azile en azile, ſans égard pour ſon indigence, ſans pitié pour ſes infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur & qui ſeroit barbare, même con-

contre un homme en santé, se voit interdire le feu & l'eau dans l'Europe presque entiere; on le chasse du milieu des bois; il faut toute la fermeté d'un Protecteur illustre & toute la bonté d'un Prince éclairé pour le laisser en paix au sein des montagnes. Il eût passé le reste de ses malheureux jours dans les fers, il eût péri, peut-être, dans les supplices, si, durant le premier vertige qui gagnoit les Gouvernemens, il se fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont persécuté.

Echappe aux bourreaux il tombe dans les mains des Prêtres; ce n'est pas là ce que je donne pour étonnant: mais un homme vertueux qui a l'ame aussi noble que la naissance, un illustre Archevêque qui devroit réprimer leur lâcheté, l'autorise; il n'a pas honte, lui qui devroit plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de ses disgraces; il lance, lui Prélat catholique un Mandement contre un Auteur protestant; il monte sur son Tribunal pour examiner comme Juge la doctrine particuliere d'un hérétique; &, quoiqu'il damne indistinctement quiconque n'est pas de son Eglise, sans permettre à l'accusé d'errer à sa mode, il lui prescrit en quelque sorte la route par laquelle il doit aller en Enfer. Aussitôt le reste de son Clergé s'empresse, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit terrassé. Petits & grands, tout s'en mêle; le der-

dernier Cuiſtre vient trancher du capable, il n'y a pas un ſot en petit collet, pas un chétif habitué de Parroiſſe qui, bravant à plaiſir celui contre qui ſont réunis leur Sénat & leur Evêque, ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

Tout cela, Monſeigneur, forme un concours dont je ſuis le ſeul exemple, & ce n'eſt pas tout ..... Voici, peut-être, une des ſituations les plus difficiles de ma vie; une de celles où la vengeance & l'amour-propre ſont les plus aiſés à ſatisfaire, & permettent le moins l'homme juſte d'être modéré. Dix lignes ſeulement, & je couvre mes perſécuteurs d'un ridicule ineffaçable. Que le public ne peut-il ſavoir deux anecdotes, ſans que je les diſe! Que ne connoit-il ceux qui ont médité ma ruine, & ce qu'ils ont fait pour l'exécuter! Par quels mépriſables inſectes, par quels ténébreux moyens il verroit s'emouvoir les Puiſſances! Quels levains il verroit s'échauffer par leur pourriture & mettre le Parlement en fermentation! Par quelle riſible cauſe il verroit les Etats de l'Europe ſe liguer contre le fils d'un horloger! Que je jouirois avec plaiſir de ſa ſurpriſe, ſi je pouvois n'en être pas l'inſtrument!

Jusqu'ici ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute ſatire, n'a jamais compromis perſonne, elle a toujours reſpecté l'honneur

neur des autres, même en défendant le mien. Irois-je en la quittant la souiller de médisance, & la teindre des noirceurs de mes ennemis ? Non, laissons-leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténèbres. Pour moi, je ne veux me défendre qu'ouvertement, & même je ne veux que me défendre. Il suffit pour cela de ce qui est sû du public, ou de ce qui peut l'être sans que personne en soit offensé.

Une chose étonnante de cette espece, & que je puis dire, est de voir l'intrépide Christophe de Beaumont, qui ne sait plier sous aucune puissance ni faire aucune paix avec les Jansénistes, devenir sans le savoir leur satellite & l'instrument de leur animosité; de voir leur ennemi le plus irréconciliable sévir contre moi pour avoir refusé d'embrasser leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les Jésuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, & que je vois opprimés. Daignez, Monseigneur, jetter les yeux sur le sixieme Tome de la nouvelle Héloïse, premiere édition; vous trouverez dans la note de la page 138 (*) la véritable source de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle aussi quelquefois de prédire) qu'aussi-tôt que les Jansénistes seroient les maîtres, ils seroient plus intolérans & plus durs

(*) Page 282 de la nouvelle Edition faisant le Tome VI. des Oeuvres; note du Libraire.

durs que leurs ennemis. Je ne savois pas alors que ma propre histoire vérifieroit si bien ma prédiction. Le fil de cette trame ne seroit pas difficile à suivre à qui sauroit comment mon Livre a été déféré. Je n'en puis dire davantage sans en trop dire, mais je pouvois au-moins vous apprendre par quelles gens vous avez été conduit sans vous en douter.

Croira-t-on que quand mon Livre n'eût point été déféré au Parlement, vous ne l'eussiez pas moins attaqué ? D'autres pourront le croire ou le dire; mais vous dont la conscience ne fait point souffrir le mensonge, vous ne le direz pas. Mon discours sur l'inégalité a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. Ma lettre à M. d'Alembert a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. La nouvelle Héloïse a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. Cependant tous ces Livres, que vous avez lus, puisque vous les jugez, respirent les mêmes maximes; les mêmes manieres de penser n'y sont pas plus déguisées: Si le sujet ne les a pas rendu susceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu'elles perdent en étendue, & l'on y voit la profession de foi de l'Auteur exprimée avec moins de réserve que celle du Vicaire Savoyard. Pourquoi donc n'avez-vous rien dit alors? Monseigneur, votre troupeau vous

vous étoit-il moins cher? Me liſoit-il moins? Goutoit-il moins mes Livres? Etoit-il-moins expoſé à l'erreur? Non, mais il n'y avoit point alors de Jéſuites à proſcrire; des traîtres ne m'avoient point encore enlacé dans leurs pieges; la note fatale n'étoit point connue & quand elle le fut, le public avoit déja donné ſon ſuffrage au Livre, il étoit trop tard pour faire du bruit. On aima mieux différer, on attendit l'occaſion, on l'épia, on la ſaiſit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots; on ne parloit que de chaînes & de buchers; mon Livre étoit le Tocſin de l'Anarchie & la Trompette de l'Athéiſme; l'Auteur étoit un monſtre à étouffer, on s'étonnoit qu'on l'eût ſi longtems laiſſé vivre. Dans cette rage univerſelle, vous eûtes honte de garder le ſilence: vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accuſé de manquer de zèle, & ſervir vos ennemis que d'eſſuyer leurs reproches. Voila, Monſeigneur, convenez-en, le vrai motif de votre Mandement; & voila, ce me ſemble, un concours de faits aſſez ſinguliers pour donner à mon ſort le nom de bizarre.

Il y a longtems qu'on a ſubſtitué des bienſéances d'état à la juſtice. Je ſai qu'il eſt des circonſtances malheureuſes qui forcent un homme public à ſévir malgré lui contre un bon Citoyen. Qui veut être modéré parmi des furieux

furieux s'expose à leur furie, & je comprends que dans un déchainement pareil à celui dont je suis la victime, il faut hurler avec les Loups, ou risquer d'être dévoré. Je ne me plains donc pas que vous ayez donné un Mandement contre mon Livre, mais je me plains que vous l'ayez donné contre ma personne avec aussi peu d'honnêteté que de vérité; je me plains qu'autorisant par votre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche de l'inspiré, vous m'accabliez d'injures qui, sans nuire à ma cause, attaquent mon honneur ou plutôt le vôtre; je me plains que de gayeté de cœur, sans raison, sans nécessité, sans respect, au moins pour mes malheurs, vous m'outragiez d'un ton si peu digne de votre caractere. Et que vous avois-je donc fait, moi qui parlai toujours de vous avec tant d'estime; moi qui tant de fois admirai votre inébranlable fermeté, en déplorant, il est vrai, l'usage que vos préjugés vous en faisoient faire; moi qui toujours honorai vos mœurs, qui toujours respectai vos vertus, & qui les respecte encore, aujourd'hui que vous m'avez déchiré?

C'est ainsi qu'on se tire d'affaire quand on veut quereller & qu'on a tort. Ne pouvant résoudre mes objections, vous m'en avez fait des crimes: vous avez cru m'avilir en me maltraitant, & vous vous êtes trompé; sans affoiblir

foiblir mes raiſons, vous avez intéreſſé les cœurs généreux à mes diſgraces; vous avez fait croire aux gens ſenſés qu'on pouvoit ne pas bien juger du livre, quand on jugeoit ſi mal de l'Auteur.

MONSEIGNEUR, vous n'avez été pour moi ni humain ni généreux; &, non ſeulement vous pouviez l'être ſans m'épargner aucune des choſes que vous avez dites contre mon ouvrage, mais elles n'en auroient fait que mieux leur effet. J'avoue auſſi que je n'avois pas droit d'exiger de vous ces vertus, ni lieu de les attendre d'un homme d'Egliſe. Voyons ſi vous avez été du moins équitable & juſte; car c'eſt un devoir étroit impoſé à tous les hommes, & les ſaints mêmes n'en ſont pas diſpenſés.

Vous avez deux objets dans votre Mandement: l'un, de cenſurer mon Livre; l'autre, de décrier ma perſonne. Je croirai vous avoir bien répondu, ſi je prouve que par-tout où vous m'avez réfuté, vous avez mal raiſonné, & que par-tout où vous m'avez inſulté, vous m'avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main, quand on eſt forcé par l'importance du ſujet & par la qualité de l'adverſaire à prendre une marche péſante & à ſuivre pied-à-pied toutes ſes cenſures, pour chaque mot il faut des pages; & tandis qu'une courte ſatire amuſe, une longue

défense ennuyé. Cependant il faut que je me défende ou que je reste chargé par vous des plus fausses imputations. Je me défendrai donc, mais je défendrai mon honneur plutôt que mon livre. Ce n'est point la profession de foi du Vicaire Savoyard que j'examine, c'est le Mandement de l'Archevêque de Paris, & ce n'est que le mal qu'il dit de l'Editeur qui me force à parler de l'ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois, parce que je le dois; mais sans ignorer que c'est une position bien triste que d'avoir à se plaindre d'un homme plus puissant que soi, & que c'est une bien fade lecture que la justification d'un innocent.

Le principe fondamental de toute morale, sur lequel j'ai raisonné dans tous mes Ecrits, & que j'ai développé dans ce dernier avec toute la clarté dont j'étois capable, est, que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice & l'ordre; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, & que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique passion qui naisse avec l'homme, savoir l'amour-propre, est une passion indifférente en elle-même au bien & au mal; qu'elle ne devient bonne ou mauvaise que par accident & selon les circonstances dans lesquelles elle se développe. J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui sont point

point naturels ; j'ai dit la maniere dont ils naiſſent; j'en ai, pour ainſi dire, ſuivi la généalogie, & j'ai fait voir, comment, par l'altération ſucceſſive de leur bonté originelle, les hommes deviennent enfin ce qu'ils ſont.

J'AI encore expliqué ce que j'entendois par cette bonté originelle qui ne ſemble pas ſe déduire de l'indifférence au bien & au mal naturelle à l'amour de ſoi. L'homme n'eſt pas un être ſimple ; il eſt compoſé de deux ſubſtances. Si tout le monde ne convient pas de cela, nous en convenons vous & moi, & j'ai tâché de le prouver aux autres. Cela prouvé, l'amour de ſoi n'eſt plus une paſſion ſimple ; mais elle a deux principes, ſavoir, l'être intelligent & l'être ſenſitif, dont le bien-être n'eſt pas le même. L'appétit des ſens tend à celui du corps, & l'amour de l'ordre à celui de l'ame. Ce dernier amour développé & rendu actif porte le nom de conſcience ; mais la conſcience ne ſe développe & n'agit qu'avec les lumieres de l'homme. Ce n'eſt que par ces lumieres qu'il parvient à connoître l'ordre, & ce n'eſt que quand il le connoît que ſa conſcience le porte à l'aimer. La conſcience eſt donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, & qui n'a point vû ſes rapports. Dans cet état l'homme ne connoît que lui ; il ne voit ſon bien-être oppoſé ni conforme à celui de perſonne ; il ne hait ni n'aime rien ; borné au

seul instinct physique, il est nul, il est bête; c'est ce que j'ai fait voir dans mon discours sur l'inégalité.

Quand, par un développement dont j'ai montré le progrès, les hommes commencent à jetter les yeux sur leurs semblables, ils commencent aussi à voir leurs rapports & les rapports des choses, à prendre des idées de convenance de justice & d'ordre; le beau moral commence à leur devenir sensible & la conscience agit. Alors ils ont des vertus, & s'ils ont aussi des vices c'est parce que leurs intérêts se croisent & que leur ambition s'éveille, à mesure que leurs lumieres s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'opposition d'intérêts que de concours de lumieres, les hommes sont essentiellement bons. Voila le second état.

Quand enfin tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de soi mis en fermentation devient amour-propre, que l'opinion, rendant l'univers entier nécessaire à chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns des autres & fait que nul ne trouve son bien que dans le mal d'autrui: Alors la conscience, plus foible que les passions exaltées est étouffée par elles, & ne reste plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait pour se tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir sacrifier ses intérêts à ceux

ceux du public, & tous mentent. Nul ne veut le bien public que quand il s'accorde avec le sien; aussi cet accord est-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les peuples heureux & bons. Mais c'est ici que je commence à parler une langue étrangere, aussi peu connue des Lecteurs que de vous.

Voila, Monseigneur, le troisieme & dernier terme, au delà duquel rien ne reste à faire, & voila comment l'homme étant bon, les hommes deviennent méchans. C'est à chercher comment il faudroit s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai consacré mon Livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la chose fût absolument possible; mais j'ai bien affirmé & j'affirme encore, qu'il n'y a pour en venir à bout d'autres moyens que ceux que j'ai proposés.

La-dessus vous dites que mon plan d'éducation, (1) *loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à faire des Citoyens ni des hommes*; & votre unique preuve est de m'opposer le péché originel. Monseigneur, il n'y a d'autre moyen de se délivrer du péché originel & de ses effets, que le baptême. D'où il suivroit, selon vous, qu'il n'y auroit jamais eu de Citoyens ni d'hommes que des Chrétiens. Ou niez cette conséquence, ou convenez que vous avez trop prouvé.

(1) *Mandement* in-4. pag. 5. in douze p. x.

Vous tirez vos preuves de si haut que vous me forcez d'aller aussi chercher loin mes réponses. D'abord il s'en faut bien, selon moi, que cette doctrine du péché originel, sujette à des difficultés si terribles, ne soit contenue dans l'Ecriture ni si clairement ni si durement qu'il a plu au rhéteur Augustin & à nos Théologiens de la bâtir; & le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'ames innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, & pour les condamner toutes à l'enfer, sans autre crime que cette union qui est son ouvrage? Je ne dirai pas si (comme vous vous en vantez) vous éclaircissez par ce système le mistere de notre cœur, mais je vois que vous obscurcissez beaucoup la justice & la bonté de l'Etre suprême. Si vous levez une objection, c'est pour en substituer de cent fois plus fortes.

Mais au fond que fait cette doctrine à l'Auteur d'Emile? Quoi qu'il ait cru son livre utile au genre humain, c'est à des Chrétiens qu'il l'a destiné; c'est à des hommes lavés du péché originel & de ses effets, du moins quant à l'ame, par le Sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocence primitive; nous sommes tous sortis du baptême aussi sains de cœur qu'Adam sortit de la main de

de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles souillures: mais puisque nous avons commencé par en être délivrés, comment les avons-nous derechef contractées? le sang de Christ n'est-il donc pas encore assez fort pour effacer entierement la tache, ou bien seroit-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair; comme si, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrompus, tout exprès pour avoir le plaisir de nous punir? Vous attribuez au peché originel les vices des peuples que vous avouez avoir été délivrés du péché originel; puis vous me blâmez d'avoir donné une autre origine à ces vices. Est-il juste de me faire un crime de n'avoir pas aussi mal raisonné que vous?

On pourroit, il est vrai, me dire que ces effets que j'attribue au baptême (2) ne paroissent

(2) Si l'on disoit, avec le Docteur Thomas Burnet, que la corruption & la mortalité de la race humaine, suite du péché d'Adam, fut un effet naturel du fruit défendu; que cet aliment contenoit des sucs venimeux qui dérangerent toute l'économie animale, qui irriterent les passions, qui affoiblirent l'entendement, & qui porterent par tout les principes du vice & de la mort: alors il faudroit convenir que la nature du remede devant se rapporter à celle du mal, le baptême devroit agir physiquement sur le corps de l'homme, lui rendre la constitution qu'il avoit dans l'état d'innocence,

roiſſent par nul ſigne extérieur ; qu'on ne voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les infidelles ; au lieu que, ſelon moi, la malice infuſe du péché devroit ſe marquer dans ceux-ci par des différences ſenſibles. Avec les ſecours que vous avez dans la morale évangélique, outre le baptême ; tous les Chrétiens, pourſuivroit-on, devroient être des Anges ; & les infidelles, outre leur corruption originelle, livrés à leurs cultes erronés, devroient être des Démons. Je conçois que cette difficulté preſſée pourroit devenir embarraſſante : car que répondre à ceux qui me feroient voir que, relativement au genre humain, l'effet de la rédemption faite à ſi haut prix, ſe réduit à peu près à rien ?

Mais, Monſeigneur, outre que je ne crois point qu'en bonne Théologie on n'ait pas quelque expédient pour ſortir de là ; quand je conviendrois que le baptême ne rémedie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raiſonné plus ſolidement. Nous ſommes, dites-vous, pécheurs à cauſe du péché de nôtre premier pere ; mais notre premier pere pourquoi fut-il pécheur lui-même ? Pourquoi la même raiſon par laquelle vous expliquerez ſon péché ne ſeroit-elle pas ap-

ſence, &, ſinon l'immortalité qui en dépendoit, du moins tous les effets moraux de l'économie animale rétablie.

applicable à ſes deſcendans ſans le péché originel, & pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injuſtice, en nous rendant pécheurs & puniſſables par le vice de notre naiſſance, tandis que notre premier pere fut pêcheur & puni comme nous ſans cela ? Le péché originel explique tout excepté ſon principe, & c'eſt ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que, par mon principe à moi, (3) *l'on perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le miſtere de notre propre cœur* ; & vous ne voyez pas que ce principe, bien plus univerſel, éclaire même la faute du premier homme, (4) que le votre laiſſe dans l'obſcu-

 rité.

(3) *Mandement* in-4. p. 5. in-12. p. XI.

(4) Regimber contre une defenſe inutile & arbitraire eſt un penchant naturel, mais qui, loin d'être vicieux en lui même, eſt conforme à l'ordre des choſes & à la bonne conſtitution de l'homme; puiſqu'il ſeroit hors d'état de ſe conſerver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui-même & pour le maintien de tous ſes droits, tels qu'il les a reçus de la nature. Celui qui pourroit tout ne voudroit que ce qui lui ſeroit utile; mais un Etre foible dont la loi reſtreint & limite encore le pouvoir perd une partie de lui même, & réclame en ſon cœur ce qui lui eſt ôté. Lui faire un crime de cela ſeroit lui en faire un d'être lui & non pas un autre; ce ſeroit vouloir en même tems qu'il fût & qu'il ne fût pas. Auſſi l'ordre enfreint par Adam me paroît-il moins une véritable défenſe qu'un avis pater-

rité. Vous ne savez voir que l'homme dans les mains du Diable, & moi je vois comment il y est tombé; la cause du mal est, selon vous, la nature corrompue, & cette corruption même est un mal dont il faloit chercher la cause. L'homme fut créé bon; nous en convenons, je crois, tous les deux: Mais vous dites qu'il est méchant, parce qu'il a été méchant; & moi je montre comment il a été méchant. Qui de nous, à votre avis, remonte le mieux au principe?

CEPEN-

paternel; c'est un avertissement de s'abstenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. Cette idée est assurément plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu & même au texte de la Genese que celle qu'il plaît aux Docteurs de nous prescrire: car quant à la menace de la double mort, on a fait voir que ce mot *morte morieris* n'a pas l'emphase qu'ils lui prêtent, & n'est qu'un hébraïsme employé en d'autres endroits où cette emphase ne peut avoir lieu.

Il y a de plus, un motif si naturel d'indulgence & de commisération dans la ruse du tentateur & dans la séduction de la femme, qu'à considérer dans toutes ses circonstances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légeres. Cependant selon eux, quelle effroyable punition! Il est même impossible d'en concevoir une plus terrible; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condamné, lui & toute sa race, à la mort en ce monde, & à passer l'éternité dans l'autre dévorés des feux de l'enfer? Est-ce là la peine imposée par le Dieu de miséricorde à un pauvre malheureux pour

CEPENDANT vous ne laissez pas de triompher à votre aise, comme si vous m'aviez terrassé. Vous m'opposez comme une objection insoluble (5) *ce mélange frappant de grandeur & de bassesse, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice*, qui se trouve en nous. *Etonnant contraste*, ajoutez-vous, *qui déconcerte la philosophie payenne, & la laisse errer dans de vaines spéculations!*

CE N'EST pas une vaine spéculation que la Théorie de l'homme, lorsqu'elle se fonde sur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conséquences bien liées, & qu'en nous menant à la source des passions, elle nous apprend à régler leur cours. Que si vous appellez philosophie payenne la profession de foi du Vicaire Savoyard, je ne puis répondre à cette imputation, parce que je n'y comprens rien (*a*); mais je trouve plaisant que vous empruntiez presque ses propres termes, (6) pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

PER-

pour s'être laissé tromper? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs Théologiens! si j'étois un moment tenté de l'admettre, c'est alors que je croirois blasphémer.

(5) *Mandement* in 4. p. 6 in 12. p. XI.

(*a*) A moins qu'elle ne se rapporte à l'accusation que m'intente M. de Beaumont dans la suite, d'avoir admis plusieurs Dieux.

(6) Emile Tome III. p. 68. & 69. prem. Edition.

PERMETTEZ, Monſeigneur, que je remette ſous vos yeux la concluſion que vous tirez d'une objection ſi bien diſcutée, & ſucceſſivement toute la tirade qui s'y rapporte.

(7) *L'homme ſe ſent entraîné par une pente funeſte, & comment ſe roidiroit-il contre elle, ſi ſon enfance n'étoit dirigée par des maîtres pleins de vertu, de ſageſſe, de vigilance, & ſi, durant tout le cours de ſa vie il ne faiſoit lui-même, ſous la protection & avec les graces de ſon Dieu, des efforts puiſſans & continuels?*

C'EST-A-DIRE: *Nous voyons que les hommes ſont méchans, quoiqu'inceſſamment tiranniſés dès leur enfance; ſi donc on ne les tranniſoit pas dès ce tems-là, comment parviendroit-on à les rendre ſages; puiſque, même en les tranniſant ſans ceſſe, il eſt impoſſible de les rendre tels?*

Nos raiſonnemens ſur l'éducation pourront devenir plus ſenſibles, en les appliquant à un autre ſujet.

SUPPOSONS, Monſeigneur, que quelqu'un vint tenir ce diſcours aux hommes.

„ Vous vous tourmentez beaucoup pour
„ chercher des Gouvernemens équitables &
„ pour vous donner de bonnes loix. Je vais
„ premiérement vous prouver que ce ſont vos
„ Gouvernemens-mêmes qui ſont les maux
„ auxquels vous prétendez remédier par eux.
„ Je vous prouverai, de plus, qu'il eſt im-
„ poſſible

(7) *Mandement* in 4. p. 6. in-12. p. xi.

„ poſſible que vous ayez jamais ni de bonnes
„ loix ni des Gouvernemens équitables ; & je
„ vais vous montrer enſuite le vrai moyen de
„ prévenir, ſans Gouvérnemens & ſans Loix,
„ tous ces maux dont vous vous plaignez. “

Supposons qu'il expliquât après cela ſon ſiſtême & propoſât ſon moyen prétendu. Je n'examine point ſi ce ſiſtême ſeroit ſolide & ce moyen praticable. S'il ne l'étoit pas, peut-être ſe contenteroit-on d'enfermer l'Auteur avec les foux, & l'on lui rendroit juſtice : mais ſi malheureuſement il l'étoit, ce ſeroit bien pis, & vous concevez, Monſeigneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y auroit pas aſſez de buchers & de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raiſon. Ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit ici.

Quel que fût le ſort de cet homme, il eſt ſûr qu'un déluge d'écrits viendroit fondre ſur le ſien. Il n'y auroit pas un Grimaud qui, pour faire ſa cour aux Puiſſances, & tout fier d'imprimer avec privilege du Roi, ne vint lancer ſur lui ſa brochure & ſes injures, & ne ſe vantât d'avoir réduit au ſilence celui qui n'auroit pas daigné répondre, ou qu'on auroit empêché de parler. Mais ce n'eſt pas encore de cela qu'il s'agit.

Supposons, enfin, qu'un homme grave, & qui auroit ſon intérêt à la choſe, crût devoir auſſi faire comme les autres, & parmi beaucoup de

de déclamations & d'injures s'avisât d'argumenter ainsi: *Quoi, malheureux! vous voulez anéantir les Gouvernemens & les Loix? Tandis que les Gouvernemens & les Loix sont le seul frein du vice, & ont bien de la peine encore à le contenir. Que seroit-ce, grand Dieu! Si nous ne les avions plus? Vous nous ôtez les gibets & les roues; vous voulez établir un brigandage public. Vous êtes un homme abominable.*

Si ce pauvre homme osoit parler, il diroit, sans doute: „ Très-Excellent Seigneur, votre „ Grandeur fait une pétition de principe. Je „ ne dis point qu'il ne faut pas réprimer le „ vice, mais je dis qu'il vaut mieux l'empêcher de naître. Je veux pourvoir à l'insuffisance des Loix, & vous m'alléguez l'insuffisance des Loix. Vous m'accusez d'établir „ les abus, parce qu'au lieu d'y remédier j'aime mieux qu'on les prévienne. Quoi! s'il „ étoit un moyen de vivre toujours en santé, „ faudroit-il donc le proscrire, de peur de rendre les médecins oisifs? Votre Excellence „ veut toujours voir des gibets & des roues, „ & moi je voudrois ne plus voir de malfaiteurs: avec tout le respect que je lui dois, „ je ne crois pas être un homme abominable ".

Hélas! M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus saine & la vertueuse; malgré les promesses les plus magnifiques de la Religion & les menaces les plus terribles, les écarts de la

la jeuneſſe ne ſont encore que trop fréquens, trop multipliés. J'ai prouvé que cette éducation, que vous appellez la plus ſaine, étoit la plus inſenſée, que cette éducation, que vous appellez la plus vertueuſe, donnoit aux enfans tous leurs vices; j'ai prouvé que toute la gloire du paradis les tentoit moins qu'un morceau de ſucre, & qu'ils craignoient beaucoup plus de s'ennuyer à Vêpres que de brûler en enfer; j'ai prouvé que les écarts de la jeuneſſe qu'on ſe plaint de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en étoient l'ouvrage. *Dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne ſe précipiteroit-elle donc pas?* La jeuneſſe ne s'égare jamais d'elle-même: toutes ſes erreurs lui viennent d'être mal conduite. Les camarades & les maîtreſſes achevent ce qu'ont commencé les Prêtres & les Précepteurs; j'ai prouvé cela. *C'eſt un torrent qui ſe déborde malgré les digues puiſſantes qu'on lui avoit oppoſées: que ſeroit-ce donc ſi nul obſtacle ne ſuſpendoit ſes flots, & ne rompoit ſes efforts?* Je pourrois dire: *C'eſt un torrent qui renverſe vos impuiſſantes digues & briſe tout. Elargiſſez ſon lit & le laiſſez courir ſans obſtacle; il ne fera jamais de mal.* Mais j'ai honte d'employer dans un ſujet auſſi ſérieux ces figures de College, que chacun applique à ſa fantaiſie, & qui ne prouvent rien d'aucun côté.

Au reste, quoique, ſelon vous les écarts de

de la jeuneſſe ne ſoient encore que trop fréquens, trop multipliés, à cauſe de la pente de l'homme au mal, il paroît qu'à tout prendre vous n'êtes pas trop mécontent d'elle, que vous vous complaiſez aſſez dans l'éducation ſaine & vertueuſe que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertus, de ſageſſe & de vigilance, que ſelon vous, elle perdroit beaucoup à être élevée d'une autre maniére, & qu'au fond vous ne penſez pas de ce ſiecle *la lie des ſiecles* tout le mal que vous affectez d'en dire à la tête de vos Mandemens.

Je conviens qu'il eſt ſuperflu de chercher de nouveaux plans d'Education, quand on eſt ſi content de celle qui exiſte: mais convenez auſſi, Monſeigneur, qu'en ceci vous n'êtes pas difficile. Si vous euſſiez été auſſi coulant en matiere de doctrine, votre Diocèſe eût été agité de moins de troubles; l'orage que vous avez excité, ne fût point retombé ſur les Jéſuites; je n'en aurois point été écraſé par compagnie; vous fuſſiez reſté plus tranquille, & moi auſſi.

Vous avouez que pour réformer le monde autant que le permettent la foibleſſe, &, ſelon vous, la corruption de notre nature, il ſuffiroit d'obſerver ſous la direction & l'impreſſion de la grace les premiers rayons de la raiſon humaine, de les ſaiſir avec ſoin, & de les diriger

vers

vers la route qui conduit à la vérité. (8) *Par là*, continuez-vous, *ces esprits, encore exempts de préjugés seroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs encore exempts des grandes passions prendroient les impressions de toutes les vertus.* Nous sommes donc d'accord sur ce point, car je n'ai pas dit autre chose. Je n'ai pas ajoûté, j'en conviens, qu'il fallût faire élever les enfans par des Prêtres; même je ne pensois pas que cela fût nécessaire pour en faire des Citoyens & des hommes; & cette erreur, si c'en est une, commune à tant de Catholiques, n'est pas un si grand crime à un Protestant. Je n'examine pas si dans votre pays les Prêtres eux-mêmes passent pour de si bons Citoyens; mais comme l'éducation de la génération présente est leur ouvrage, c'est entre vous d'un côté & vos anciens Mandemens de l'autre qu'il faut décider si leur lait spirituel lui a si bien profité, s'il en a fait de si grands saints, (9) *vrais adorateurs de Dieu*, & de si grands hommes, *dignes d'être la ressource & l'ornement de la patrie.* Je puis ajoûter une observation qui devroit frapper tous les bons François, & vous-même comme tel; c'est que de tant de Rois qu'a eus votre Nation, le meilleur est le seul que n'ont point élevé les Prêtres.

Mais

(8) *Mandement* in-4. p. 5. in 12. p. x.
(9) Ibid.

Mais qu'importe tout cela, puisque je ne leur ai point donné l'exclusion ; qu'ils élevent la jeunesse, s'ils en sont capables ; je ne m'y oppose pas ; & ce que vous dites là-dessus (10) ne fait rien contre mon Livre. Prétendriez-vous que mon plan fût mauvais, par cela seul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'Eglise ?

Si l'homme est bon par sa nature, comme je crois l'avoir démontré ; il s'ensuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altere ; & si les hommes sont méchans, comme ils ont pris peine a me l'apprendre ; il s'ensuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs ; fermez donc l'entrée au vice, & le cœur humain sera toujours bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation négative comme la meilleure ou plutôt la seule bonne ; je fais voir comment toute éducation positive suit, comme qu'on s'y prenne, une route opposée à son but ; & je montre comment on tend au même but, & comment on y arrive par le chemin que j'ai tracé.

J'appelle éducation positive celle qui tend à former l'esprit avant l'âge & à donner à l'enfant la connoissance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative celle qui tend à perfectionner les organes, instrumens de nos connoissances, avant de nous donner ces connois-

(10) *Mandement* in-4. p. 5. in-12. p. x.

noissances & qui prépare à la raison par l'exercice des sens. L'éducation négative n'est pas oisive, tant s'en faut. Elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices; elle n'apprend pas la vérité, mais elle préserve de l'erreur. Elle dispose l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai, quand il est en état de l'entendre, & au bien quand il est en état de l'aimer.

Cette marche vous déplait & vous choque; il est aisé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions de celui qui la propose. Selon vous, cette oisiveté de l'ame m'a paru nécessaire pour la disposer aux erreurs que je lui voulois inculquer. On ne sait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à son éleve celui qui ne lui apprend rien avec plus de soin qu'à sentir son ignorance & à savoir qu'il ne sait rien. Vous convenez que le jugement a ses progrès & ne se forme que par dégrés. *Mais s'ensuit-il*, (11) ajoûtez-vous, *qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoisse pas la différence du bien & du mal, qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice?* Tout cela s'ensuit, sans doute, si à cet âge le jugement n'est pas développé. *Quoi!* poursuivez-vous, *il ne sentira pas qu'obéir à son pere est un bien, que lui désobéir est un mal?* Bien loin de là; je soutiens qu'il sentira, au contraire, en quittant le jeu pour aller étudier sa leçon,

(11) *Mandement* in-4. p. 7. in-12. p. xiv.

qu'obéir à son pere est un mal, & que lui désobéir est un bien, en volant quelque fruit défendu. Il sentira aussi, j'en conviens, que c'est un mal d'être puni & un bien d'être récompensé; & c'est dans la balance de ces biens & de ces maux contradictoires que se regle sa prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & surtout dans le dialogue du maître & de l'enfant sur ce qui est mal (12). Pour vous, Monseigneur, vous réfutez mes deux volumes en deux lignes, & les voici. (13) *Le prétendre, M. T. C. F. c'est calomnier la nature humaine, en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.* On ne sauroit employer une réfutation plus tranchante, ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance, qu'il vous plait d'appeller stupidité, se trouve constamment dans tout esprit gêné dans des organes imparfaits, ou qui n'a pas été cultivé; c'est une observation facile à faire & sensible à tout le monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine n'est donc pas la calomnier, & c'est vous qui l'avez calomniée en lui imputant une malignité qu'elle n'a point.

Vous dites encore, (14) *ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que dans le tems qu'il sera domi-*

(12) Emile Tome I. p. 189.
(13) *Mandement* in-4. p 7. in-12. p. xiv.
(14) *Mandement* in-4. p. 9 in 12. p. xvii.

dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette? Voila derechef une intention que vous avez la bonté de me prêter, & qu'assurément nul autre que vous ne trouvera dans mon Livre. J'ai montré, prémiérement, que celui qui sera elevé comme je veux ne sera pas dominé par les passions dans le tems que vous dites. J'ai montré encore comment les leçons de la sagesse pouvoient retarder le développement de ces mêmes passions. Ce sont les mauvais effets de votre éducation que vous imputez à la mienne, & vous m'objectez les défauts que je vous apprens à prévenir. Jusqu'à l'adolescence j'ai garanti des passions le cœur de mon éleve, & quand elles sont prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des soins propres à les réprimer. Plutôt, les leçons de la sagesse ne signifient rien pour l'enfant, hors d'état d'y prendre intérêt & de les entendre; plus tard, elles ne prennent plus sur un cœur déja livré aux passions. C'est au seul moment que j'ai choisi qu'elles sont utiles: soit pour l'armer ou pour le distraire; il importe également qu'alors le jeune homme en soit occupé.

Vous dites: (15) *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de*

(15) *Mandement* in-4. p. 7. in-12. p. xiv.

Religion. La raiſon en eſt ſimple; c'eſt que je veux qu'elle ait une Religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont ſon jugement ne ſoit en état de ſentir la vérité. Mais moi, Monſeigneur, ſi je diſois: *Pour trouver la jeuneſſe plus docile aux leçons qu'on lui prépare, on a grand ſoin de la prendre avant l'âge de raiſon.* Ferois-je un raiſonnement plus mauvais que le vôtre, & ſeroit ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfans? Selon vous, je choiſis l'âge de raiſon pour inculquer l'erreur, & vous, vous prévenez cet âge pour enſeigner la vérité. Vous vous preſſez d'inſtruire l'enfant avant qu'il puiſſe diſcerner le vrai du faux, & moi j'attends pour le tromper qu'il ſoit en état de le connoître. Ce jugement eſt-il naturel, & lequel paroît chercher à ſéduire, de celui qui ne veut parler qu'à des hommes, ou de celui qui s'adreſſe aux enfans?

Vous me cenſurez d'avoir dit & montré que tout enfant qui croit en Dieu eſt idolâtre ou antropomorphite, & vous combattez cela en diſant (16) qu'on ne peut ſuppoſer ni l'un ni l'autre d'un enfant qui a reçu une éducation Chrétienne. Voila ce qui eſt en queſtion; reſte à voir la preuve. La mienne eſt que l'éducation la plus Chrétienne ne ſauroit donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni déta-

(16) *Mandement* in-4. p. 7. in-12. p. xiv.

détacher ſes idées des êtres matériels, au deſſus deſquels tant d'hommes ne ſauroient élever les leurs. J'en appelle, de plus, à l'expérience: j'exhorte chacun des lecteurs à conſulter ſa mémoire, & à ſe rappeller ſi, lorſqu'il a cru en Dieu étant enfant, il ne s'en eſt pas toujours fait quelque image. Quand vous lui dites que *la divinité n'eſt rien de ce qui peut tomber ſous les ſens*; ou ſon eſprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'eſt rien. Quand vous lui parlez d'*une intelligence infinie*, il ne ſait ce que c'eſt qu'*intelligence*, & il ſait encore moins ce que c'eſt qu'*infini*. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire; vous lui ferez même ajoûter, s'il le faut, qu'il les entend; car cela ne coûte guere, & il aime encore mieux dire qu'il les entend que d'être grondé ou puni. Tous les anciens, ſans excepter les Juifs, ſe ſont repréſenté Dieu corporel, & combien de Chrétiens, ſurtout de Catholiques, ſont encore aujourd'hui dans ce cas-là? Si vos enfans parlent comme des hommes, c'eſt parce que les hommes ſont encore enfans. Voila pourquoi les miſteres entaſſés ne coûtent plus rien à perſonne; les termes en ſont tout auſſi faciles à prononcer que d'autres. Une des commodités du Chriſtianiſme moderne eſt de s'être fait un certain jargon de mots ſans idées, avec leſquels on ſatisfait à tout hors à la raiſon.

PAR l'examen de l'intelligence qui mene à la connoiſſance de Dieu, je trouve qu'il n'eſt pas raiſonnable de croire cette connoiſſance (17) *toujours néceſſaire au ſalut.* Je cite en exemple les inſenſés, les enfans, & je mets dans la même claſſe les hommes dont l'eſprit n'a pas acquis aſſez de lumieres pour comprendre l'exiſtence de Dieu. Vous dites là-deſſus : (18) *Ne ſoyons point ſurpris que l'Auteur d'Emile remette à un tems ſi reculé la connoiſſance de l'exiſtence de Dieu ; il ne la croit pas néceſſaire au ſalut.* Vous commencez, pour rendre ma propoſition plus dure, par ſupprimer charitablement le mot *toujours*, qui non ſeulement la modifie, mais qui lui donne un autre ſens, puiſque ſelon ma phraſe cette connoiſſance eſt ordinairement néceſſaire au ſalut ; & qu'elle ne le ſeroit jamais, ſelon la phraſe que vous me prêtez. Après cette petite falſification, vous pourſuivez ainſi :

„ IL EST clair, " *dit-il par l'organe d'un perſonnage chimérique,* „ il eſt clair que tel homme parvenu juſqu'à la vieilleſſe ſans croire „ en Dieu, ne ſera pas pour cela privé de ſa „ préſence dans l'autre, " (vous avez omis le mot de *vie*) „ ſi ſon aveuglement n'a pas été „ volontaire, & je dis qu'il ne l'eſt pas toujours. "

AVANT

(17) Emile Tom. II. p. 352, 353.

(18) *Mandement* in-4. p. 9. in-12, p. XVIII.

Avant de transcrire ici votre remarque, permettez que je fasse la mienne. C'est que ce personnage prétendu chimérique, c'est moi-même, & non le Vicaire; que ce passage que vous avez cru être dans la profession de foi n'y est point, mais dans le corps même du Livre. Monseigneur, vous lisez bien légèrement, vous citez bien négligemment les Ecrits que vous flétrissez si durement; je trouve qu'un homme en place qui censure devroit mettre un peu plus d'examen dans ses jugemens. Je reprends à présent votre texte.

Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvû de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Vous affirmez ensuite (19) qu'*une telle prétention est souverainement absurde. St. Paul assure qu'entre les Philosophes payens plusieurs sont parvenus par les seules forces de la raison à la connoissance du vrai Dieu;* & là-dessus vous transcrivez son passage.

Monseigneur, c'est souvent un petit mal de ne pas entendre un Auteur qu'on lit, mais c'en est un grand quand on le réfute, & un très-grand quand on le diffame. Or vous n'avez point entendu le passage de mon Livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le Lecteur jugera si c'est ma faute

(19) *Mandement* in-4. p. 10. in-12. p. xviii.

ou la votre quand j'aurai mis le passage entier sous ses yeux.

„ Nous tenons " (Les Réformés) „ que „ nul enfant mort avant l'âge de raison ne sera „ privé du bonheur éternel. Les Catholiques „ croyent la même chose de tous les enfans „ qui ont reçu le baptême, quoiqu'ils n'aient „ jamais entendu parler de Dieu. Il y a donc „ des cas où l'on peut être sauvé sans croire „ en Dieu, & ces cas ont lieu, soit dans l'en- „ fance, soit dans la démence, quand l'esprit „ humain est incapable des opérations néces- „ saires pour reconnoître la Divinité. Toute „ la différence que je vois ici entre vous & moi „ est que vous prétendez que les enfans ont à „ sept ans cette capacité, & que je ne la leur „ accorde pas même à quinze. Que j'aye tort „ ou raison, il ne s'agit pas ici d'un article „ de foi, mais d'une simple observation d'his- „ toire naturelle.

„ Par le même principe, il est clair que tel „ homme, parvenu jusqu'à la vieillesse sans „ croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé „ de sa présence dans l'autre vie, si son aveu- „ glement n'a pas été volontaire; & je dis qu'il „ ne l'est pas toujours. Vous en convenez „ pour les insensés qu'une maladie prive de „ leurs facultés spirituelles, mais non de leur „ qualité d'hommes, ni, par conséquent, du „ droit aux bienfaits de leur créateur. Pour-

„ quoi

„ quoi donc n'en pas convenir auſſi pour ceux
„ qui, ſéqueſtrés de toute ſociété dès leur
„ enfance, auroient mené une vie abſolu-
„ ment ſauvage, privés des lumieres qu'on
„ n'acquiert que dans le commerce des hom-
„ mes? Car il eſt d'une impoſſibilité démon-
„ trée qu'un pareil ſauvage pût jamais éle-
„ ver ſes réflexions juſqu'à la connoiſſance du
„ vrai Dieu. La raiſon nous dit qu'un
„ homme n'eſt puniſſable que pour les fau-
„ tes de ſa volonté, & qu'une ignorance
„ invincible ne lui ſauroit être imputée à cri-
„ me. D'où il ſuit que devant la juſtice éter-
„ nelle, tout homme qui croiroit s'il avoit
„ les lumieres néceſſaires eſt réputé croire,
„ & qu'il n'y aura d'incrédules punis que
„ ceux dont le cœur ſe ferme à la vérité.“
Emile T. II. pag. 352. & ſuiv.

Voila mon paſſage entier, ſur lequel vo-
tre erreur ſaute aux yeux. Elle conſiſte en
ce que vous avez entendu ou fait entendre
que, ſelon moi, il falloit avoir été inſtruit de
l'exiſtence de Dieu pour y croire. Ma penſée
eſt fort différente. Je dis qu'il faut avoir l'en-
tendement développé & l'eſprit cultivé juſqu'à
certain point pour être en état de comprendre
les preuves de l'exiſtence de Dieu, & ſurtout
pour les trouver de ſoi-même ſans en avoir
jamais entendu parler. Je parle des hommes
barbares ou ſauvages ; vous m'alleguez des

philo-

philosophes : je dis qu'il faut avoir acquis quelque philosophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu ; vous citez Saint Paul qui reconnoît que quelques Philosophes payens se sont élevés aux notions du vrai Dieu : je dis que tel homme grossier n'est pas toujours en état de se former de lui-même une idée juste de la divinité ; vous dites que les hommes instruits sont en état de se former une idée juste de la divinité ; & sur cette unique preuve, mon opinion vous paroit *souverainement absurde*. Quoi ! parce qu'un Docteur en droit doit savoir les loix de son pays, est-il absurde de supposer qu'un enfant qui ne sçait pas lire a pu les ignorer ?

Quand un Auteur ne veut pas se répéter sans cesse, & qu'il a une fois établi clairement son sentiment sur une matiere, il n'est pas tenu de rapporter toujours les mêmes preuves en raisonnant sur le même sentiment. Ses Ecrits s'expliquent alors les uns par les autres, & les derniers, quand il a de la méthode, supposent toujours les premiers. Voilà ce que j'ai toujours tâché de faire, & ce que j'ai fait, sur-tout, dans l'occasion dont il s'agit.

Vous supposez, ainsi que ceux qui traitent de ces matieres, que l'homme apporte avec lui sa raison toute formée, & qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'est pas vrai ; car l'une des acquisitions de l'homme,

& même des plus lentes, eſt la raiſon. L'homme apprend à voir des yeux de l'eſprit ainſi que des yeux du corps; mais le premier apprentiſſage eſt bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels ne ſe meſurant pas comme l'étendue, ne ſe trouvent que par eſtimation, & que nos premiers beſoins, nos beſoins phyſiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets ſi intéreſſant. Il faut apprendre à voir deux objets à la fois, il faut apprendre à les comparer entre eux, il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par dégrés aux cauſes, à les ſuivre dans leurs effets; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de proportion, d'harmonie & d'ordre. L'homme qui, privé du ſecours de ſes ſemblables & ſans ceſſe occupé de pourvoir à ſes beſoins, eſt réduit en toute choſe à la ſeule marche de ſes propres idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là: il vieillit & meurt avant d'être ſorti de l'enfance de la raiſon. Pouvez-vous croire de bonne foi que d'un million d'hommes élevés de cette maniere, il y en eût un ſeul qui vint à penſer à Dieu?

L'ORDRE de l'Univers, tout admirable qu'il eſt, ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoiſſances qui rendent cet ordre ſenſible,

ſible, & n'ayant point appris à réfléchir ſur ce qu'il apperçoit. Ce n'eſt ni endurciſſement ni mauvaiſe volonté; c'eſt ignorance, engourdiſſement d'eſprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont ouï parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répétent les mêmes mots ſans y joindre les mêmes idées, & ils ſont peu touchés de tout ce qui peut élever le ſage à ſon Créateur. Or ſi parmi nous le peuple, à portée de tant d'inſtructions, eſt encore ſi ſtupide; que ſeront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui? Croyez-vous qu'un Caffre ou un Lapon philoſophe beaucoup ſur la marche du monde & ſur la génération des choſes? Encore les Lapons & les Caffres, vivant en corps de Nations, ont-ils des multitudes d'idées acquiſes & communiquées, à l'aide deſquelles ils acquiérent quelques notions groſſieres d'une divinité: ils ont, en quelque façon, leur catéchiſme: mais l'homme ſauvage errant ſeul dans les bois n'en a point du tout. Cet homme n'exiſte pas, direz-vous; ſoit. Mais il peut exiſter par ſuppoſition. Il exiſte certainement des hommes qui n'ont jamais eu d'entretien philoſophique en leur vie, & dont tout le tems ſe conſume à chercher leur nourriture, la dévo-

rer,

rer, & dormir. Que ferons-nous de ces hommes-là, des Eskimaux, par exemple? En ferons-nous des Théologiens?

Mon sentiment est donc que l'esprit de l'homme, sans progrès, sans instruction, sans culture, & tel qu'il sort des mains de la nature, n'est pas en état de s'élever de lui-même aux sublimes notions de la divinité; mais que ces notions se présentent à nous à mesure que notre esprit se cultive; qu'aux yeux de tout homme qui a pensé, qui a réfléchi, Dieu se manifeste dans ses ouvrages; qu'il se révele aux gens éclairés dans le spectacle de la nature; qu'il faut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir; que tout philosophe athée est un raisonneur de mauvaise foi, ou que son orgueil aveugle; mais qu'aussi tel homme stupide & grossier, quoique simple & vrai, tel esprit sans erreur & sans vice, peut, par une ignorance involontaire, ne pas remonter à l'Auteur de son être, & ne pas concevoir ce que c'est que Dieu; sans que cette ignorance le rende punissable d'un défaut auquel son cœur n'a point consenti. Celui-ci n'est pas éclairé, & l'autre refuse de l'être: cela me paroît fort différent.

Appliquez à ce sentiment votre passage de Saint Paul, & vous verrez qu'au lieu de le combattre, il le favorise; vous verrez que ce passage tombe uniquement sur ces sages préten-

tendus à qui *ce qui peut être connu de Dieu a été manifesté*, à qui *la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde, a rendu visible ce qui est invisible en Dieu*, mais qui *ne l'ayant point glorifié & ne lui ayant point rendu graces, se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement*, &, ainsi demeurés sans excuse, *en se disant sages, sont devenus fous.* La raison sur laquelle l'Apotre reproche aux philosophes de n'avoir pas glorifié le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma supposition, forme une induction toute en ma faveur; elle confirme ce que j'ai dit moi-même, que tout (20) *philosophe qui ne croit pas, a tort, parce qu'il use mal de la raison qu'il a cultivée, & qu'il est en état d'entendre les vérités qu'il rejette*; elle montre, enfin, par le passage même, que vous ne m'avez point entendu; & quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai ni dit ni pensé, savoir que l'on ne croit en Dieu que sur l'autorité d'autrui (21), vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que distinguer les cas où l'on peut con-

(20) Emile T. II. pag. 350.

(21) M. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes; mais c'est le seul sens raisonnable qu'on puisse donner à son texte, appuyé du passage de Saint Paul; & je ne puis répondre qu'à ce que j'entens. (*Voyez son Mandement* in-4. *pag.* 10. in-12. p. XVIII.)

connoître Dieu par soi-même, & les cas où l'on ne le peut que par le secours d'autrui.

Au reste, quand vous auriez raison dans cette critique; quand vous auriez solidement réfuté mon opinion, il ne s'ensuivroit pas de cela seul qu'elle fût souverainement absurde, comme il vous plaît de la qualifier: on peut se tromper sans tomber dans l'extravagance, & toute erreur n'est pas une absurdité. Mon respect pour vous me rendra moins prodigue d'épithetes, & ce ne sera pas ma faute si le Lecteur trouve à les placer.

Toujours avec l'arrangement de censurer sans entendre, vous passez d'une imputation grave & fausse à une autre qui l'est encore plus, & après m'avoir injustement accusé de nier l'évidence de la divinité, vous m'accusez plus injustement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus; vous prenez la peine d'entrer là-dessus en discussion, contre votre ordinaire, & le seul endroit de votre Mandement où vous ayez raison, est celui où vous réfutez une extravagance que je n'ai pas dite.

Voici le passage que vous attaquez, ou plutôt votre passage où vous rapportez le mien; car il faut que le Lecteur me voyeentre vos mains.

„ (22) Je sais, " *fait-il dire au personage*

D *sup-*

(22) *Mandement* in-4. pag. 10. in-12. p. xix.

supposé qui lui sert d'organe; „ je sais que le „ monde est gouverné par une volonté puis- „ sante & sage; je le vois, ou plutôt je le „ sens, & cela m'importe à savoir : mais ce „ même monde est-il éternel, ou créé? Y „ a-t-il un principe unique des choses? Y en „ a-t-il deux ou plusieurs, & quelle est leur „ nature? Je n'en sais rien, & que m'impor- „ te? . . . . (23) je renonce à des ques- „ stions oiseuses qui peuvent inquietter mon „ amour-propre, mais qui sont inutiles à ma „ conduite & supérieures à ma raison ".

J'OBSERVE, en passant, que voici la seconde fois que vous qualifiez le Prêtre Savoyard de personage chimérique ou supposé. Comment êtes-vous instruit de cela, je vous supplie? J'ai affirmé ce que je savois; vous niez ce que vous ne savez pas; qui des deux est le téméraire? On sait, j'en conviens, qu'il y a peu de Prêtres qui croyent en Dieu; mais encore n'est-il pas prouvé qu'il n'y en ait point du tout. Je reprends votre texte.

(24) *Que veut donc dire cet Auteur téméraire? . . . . . l'unité de Dieu lui paroît une question oiseuse & supérieure à sa raison, comme si la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus*

(23) Ces points indiquent une lacune de deux lignes par lesquelles le passage est tempéré, & que M. de Beaumont n'a pas voulu transcrire. *Voyez Emile* T. III. pag. 61.

(24) *Mandement* in-4. p. 11, in-12. p. xx.

plus grande des absurdités. „ La pluralité des Dieux“, *dit énergiquement Tertullien*, „ est une nullité de Dieu, “ *admettre un Dieu, c'est admettre un Etre suprême & indépendant, auquel tous les autres Etres soient subordonnés* (25.). *Il implique donc qu'il y ait plusieurs Dieux.*

Mais qui est-ce qui dit qu'il y a plusieurs Dieux? Ah, Monseigneur! vous voudriez bien que j'eusse dit de pareilles folies; vous n'auriez surement pas pris la peine de faire un Mandement contre moi

Je ne sais ni pourquoi ni comment ce qui est, & bien d'autres qui se piquent de le dire ne le savent pas mieux que moi. Mais je vois qu'il n'y a qu'une premiere cause motrice, puisque tout concourt sensiblement aux mêmes fins. Je reconnois donc une volonté unique & suprême qui dirige tout, & une puissance unique & suprême qui exécute tout. J'attribue cette puissance & cette volonté au même Etre, à cause de leur parfait accord qui se conçoit mieux dans un que dans deux, &

(25) Tertullien fait ici un sophisme très familier aux peres de l'Eglise. Il définit le mot *Dieu* selon les Chrétiens, & puis il accuse les payens de contradiction, parce que contre sa définition ils admettent plusieurs Dieux. Ce n'étoit pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commise, uniquement pour citer si hors de propos un sophisme de Tertullien.

parce qu'il ne faut pas sans raison multiplier les êtres : car le mal même que nous voyons n'est point un mal absolu, &, loin de combattre directement le bien, il concourt avec lui à l'harmonie universelle.

Mais ce par quoi les choses sont, se distingue très nettement sous deux idées; savoir, la chose qui fait & la chose qui est faite; même ces deux idées ne se réunissent pas dans le même être sans quelque effort d'esprit, & l'on ne conçoit guere une chose qui agit, sans en supposer une autre sur laquelle elle agit. De plus, il est certain que nous avons l'idée de deux substances distinctes : savoir, l'esprit & la matiere; ce qui pense, & ce qui est étendu; & ces deux idées se conçoivent très-bien l'une sans l'autre.

Il y a donc deux manieres de concevoir l'origine des choses, savoir : ou dans deux causes diverses, l'une vive & l'autre morte, l'une motrice & l'autre mue, l'une active & l'autre passive, l'une efficiente & l'autre instrumentale; ou dans une cause unique qui tire d'elle seule tout ce qui est, & tout ce qui se fait. Chacun de ces deux sentimens, débattus par les métaphysiciens depuis tant de siécles, n'en est pas devenu plus croyable à la raison humaine : & si l'existence éternelle & nécessaire de la matiere a pour nous ses difficultés, sa création n'en a pas de moin-

dres; puiſque tant d'hommes & de philoſophes, qui dans tous les tems ont médité ſur ce ſujet, ont tous unanimement rejetté la poſſibilité de la création, excepté peut-être un très-petit nombre qui paroiſſent avoir ſincerement ſoumis leur raiſon à l'autorité; ſincerité que les motifs de leur intérêt, de leur ſûreté, de leur repos, rendent fort ſuſpecte, & dont il ſera toujours impoſſible de s'aſſurer, tant que l'on riſquera quelque choſe à parler vrai.

Suppose qu'il y ait une principe éternel & unique des choſes, ce principe étant ſimple dans ſon eſſence n'eſt pas compoſé de matiere & d'eſprit, mais il eſt matiere ou eſprit ſeulement. Sur les raiſons déduites par le Vicaire, il ne ſauroit concevoir que ce principe ſoit matiere, & s'il eſt eſprit, il ne ſauroit concevoir que par lui la matiere ait reçu l'être: car il faudroit pour cela concevoir la création; or l'idée de création, l'idée ſous laquelle on conçoit que par un ſimple acte de volonté rien devient quelque choſe, eſt, de toutes les idées qui ne ſont pas clairement contradictoires, la moins compréhenſible à l'eſprit humain.

Arrete des deux côtés par ces difficultés, le bon Prêtre demeure indécis, & ne ſe tourmente point d'un doute de pure ſpéculation, qui n'influe en aucune maniere ſur ſes devoirs

en ce monde; car enfin que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvû que je sache comment ils subsistent, quelle place j'y dois remplir, & en vertu de quoi cette obligation m'est imposée?

Mais supposer deux principes (26) des choses, supposition que pourtant le Vicaire ne fait point, ce n'est pas pour cela supposer deux Dieux; à moins que, comme les Manichéens, on ne suppose aussi ces principes tous deux actifs; doctrine absolument contraire à celle du Vicaire, qui, très-positivement, n'admet qu'une Intelligence premiere, qu'un seul principe actif, & par conséquent qu'un seul Dieu.

J'avoue bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la Genese, la rejetter positivement seroit à cet égard rejetter l'autorité, sinon des Livres Sacrés, au moins des traductions qu'on nous en donne, & c'est aussi ce qui tient le Vicaire dans un doute qu'il n'auroit peut-être pas sans cette autorité: Car d'ailleurs la coexistence des deux

(26) Celui qui ne connoît que deux substances, ne peut non plus imaginer que deux principes, & le terme, *ou plusieurs*, ajoûté dans l'endroit cité, n'est là qu'une espece d'explétif, servant tout au plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connoître que leur nature.

deux Principes (27) semble expliquer mieux la constitution de l'univers & lever des difficultés qu'on a peine à resoudre sans elle, comme entre autres celle de l'origine du mal. De plus, il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moïse, pour savoir certainement quel sens il a donné au mot qu'on nous rend par le mot *créa*. Ce terme est trop philosophique pour avoir eu dans son origine l'acception connue & populaire que nous lui donnons maintenant sur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante, déja imbus des questions de la philosophie grecque; rien n'est moins rare que des mots dont le sens change par trait de temps, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en sont servis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il

(27) Il est bon de remarquer que cette question de l'éternité de la matiere, qui effarouche si fort nos Théologiens, effarouchoit assez peu les Peres de l'Eglise, moins éloignés des sentimens de Platon. Sans parler de Justin martir, d'Origene, & d'autres, Clément Alexandrin prend si bien l'affirmative dans ses Hypotiposes, que Photius veut a cause de cela que ce Livre ait été falsifié. Mais le même sentiment reparoit encore dans les Stromates, où Clément rapporte celui d'Héraclite sans l'improuver. Ce Pere, Livre V. tâche, à la vérité, d'établir un seul principe, mais c'est parce qu'il refuse ce nom à la matiere, même en admettant son éternité.

eſt très-douteux que le mot Grec ait eu le ſens qu'il nous plaît de lui donner, & il eſt très-certain que le mot Latin n'a point eu ce même ſens, puiſque Lucrece, qui nie formellement la poſſibilité de toute création, ne laiſſe pas d'employer ſouvent le même terme pour exprimer la formation de l'Univers & de ſes parties. Enfin M. de Beauſobre a prouvé (28) que la notion de la création ne ſe trouve point dans l'ancienne Théologie judaïque, & vous êtes trop inſtruit, Monſeigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes pleins de reſpect pour nos Livres Sacrés n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moïſe l'abſolue création de l'Univers. Ainſi le Vicaire, à qui le deſpotiſme des Théologiens n'en impoſe pas, peut très-bien, ſans en être moins orthodoxe, douter s'il y a deux principes éternels des choſes, ou s'il n'y en a qu'un. C'eſt un débat purement grammatical ou philoſophique, où la révélation n'entre pour rien.

Quoiqu'il en ſoit, ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit entre nous, & ſans ſoutenir les ſentimens du Vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer vos torts.

Or vous avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à la raiſon; puiſque dans l'Ecrit que vous cenſurez, cette unité eſt établie & ſoutenue

(28) Hiſt. du Manichéiſme, T. II.

nue par le raisonnement ; & vous avez tort de vous étayer d'un passage de Tertullien pour conclurre contre moi qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux : car sans avoir besoin de Tertullien, je conclus aussi de mon côté qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela d'Auteur téméraire, puisqu'où il n'y a point d'assertion il n'y a point de témérité. On ne peut concevoir qu'un Auteur soit un téméraire, uniquement pour être moins hardi que vous.

Enfin vous avez tort de croire avoir bien justifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les passions humaines, & qui, loin d'éclaircir les notions du grand Etre, les embrouillent & les aviliſſent, en m'accusant fauſſement d'embrouiller & d'avilir moi-même ces notions, d'attaquer directement l'essence divine, que je n'ai point attaquée, & de révoquer en doute son unité, que je n'ai point révoquée en doute. Si je l'avois fait, que s'ensuivroit-il ? Récriminer n'est pas se justifier : mais celui qui, pour toute défense, ne fait que récriminer à faux, a bien l'air d'être seul coupable.

La contradiction que vous me reprochez dans le même lieu est tout aussi bien fondée que la précédente accusation. *Il ne sait*, dites-vous, *quelle est la nature de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre suprême est doué d'intelligence, de puissance, de volonté, & de*

bonté; ne'eſt-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine?

Voici, Monſeigneur, là-deſſus ce que j'ai à vous dire.

„ Dieu eſt intelligent; mais comment l'eſt-
„ il? L'homme eſt intelligent quand il raiſon-
„ ne, & la ſuprême intelligence n'a pas beſoin
„ de raiſonner; il n'y a pour elle ni prémiſ-
„ ſes, ni conſéquences, il n'y a pas même de
„ propoſition; elle eſt purement intuitive, el-
„ le voit également tout ce qui eſt & tout ce
„ qui peut être; toutes les vérités ne ſont pour
„ elle qu'une ſeule idée, comme tous les lieux
„ un ſeul point & tous les temps un ſeul mo-
„ ment. La puiſſance humaine agit par des
„ moyens, la puiſſance divine agit par elle-
„ même: Dieu peut parce qu'il veut, ſa vo-
„ lonté fait ſon pouvoir. Dieu eſt bon, rien
„ n'eſt plus manifeſte; mais la bonté dans
„ l'homme eſt l'amour de ſes ſemblables, & la
„ bonté de Dieu eſt l'amour de l'ordre; car
„ c'eſt par l'ordre qu'il maintient ce qui exiſte,
„ & lie chaque partie avec le tout. Dieu eſt
„ juſte, j'en ſuis convaincu; c'eſt une ſuite
„ de ſa bonté; l'injuſtice des hommes eſt leur
„ œuvre & non pas la ſienne: le déſordre mo-
„ ral qui dépoſe contre la providence aux yeux
„ des philoſophes, ne fait que la démontrer
„ aux miens. Mais la juſtice de l'homme eſt
„ de rendre à chacun ce qui lui appartient, &
„ la

„ la juſtice de Dieu de demander compte à cha-
„ cun de ce qu'il lui a donné.

„ Que ſi je viens à découvrir ſucceſſivement
„ ces attributs dont je n'ai nulle idée abſolue,
„ c'eſt par des conſéquences forcées, c'eſt par
„ le bon uſage de ma raiſon : mais je les affir-
„ me ſans les comprendre, & dans le fond,
„ c'eſt n'affirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu
„ eſt ainſi; je le ſens, je me le prouve: je
„ n'en conçois pas mieux comment Dieu peut
„ être ainſi.

„ Enfin plus je m'efforce de contempler
„ ſon eſſence infinie, moins je la conçois ; mais
„ elle eſt, cela me ſuffit ; moins je la conçois,
„ plus je l'adore. Je m'humilie & lui dis : Etre
„ des êtres, je ſuis parce que tu es ; c'eſt m'é-
„ lever à ma ſource que de te méditer ſans
„ ceſſe. Le plus digne uſage de ma raiſon eſt
„ de s'anéantir devant toi : c'eſt mon raviſſe-
„ ment d'eſprit, c'eſt le charme de ma foibleſ-
„ ſe de me ſentir accablé de ta grandeur. "

Voila ma réponſe, & je la crois péremptoire. Faut-il vous dire, à préſent où je l'ai priſe? Je l'ai tirée mot-à-mot de l'endroit même que vous accuſez de contradiction (29). Vous en uſez comme tous mes adverſaires, qui, pour me réfuter, ne ſont qu'écrire les objections que je me ſuis faites, & ſupprimer mes ſolutions.

La

(29) Emile T. III, p. 94. *& ſuiv.*

La réponse est déja toute prête; c'est l'ouvrage qu'ils ont réfuté.

Nous avançons, Monseigneur, vers les discussions les plus importantes.

Après avoir attaqué mon Système & mon Livre, vous attaquez aussi ma Religion, & parce que le Vicaire Catholique fait des objections contre son Eglise, vous cherchez à me faire passer pour ennemi de la mienne; comme si proposer des difficultés sur un sentiment, c'étoit y renoncer; comme si toute connoissance humaine n'avoit pas les siennes; comme si la Géométrie elle-même n'en avoit pas, où que les Géomètres se fissent une loi de les taire pour ne pas nuire à la certitude de leur art.

La réponse que j'ai d'avance à vous faire est de vous déclarer avec ma franchise ordinaire mes sentimens en matiere de Religion, tels que je les ai professés dans tous mes Ecrits, & tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche & dans mon cœur. Je vous dirai, de plus, pourquoi j'ai publié la profession de foi du Vicaire, & pourquoi, malgré tant de clameurs je la tiendrai toujours pour l'Ecrit le meilleur & le plus utile dans le siécle où je l'ai publié. Les buchers ni les décrets ne me feront point changer de langage, les Théologiens en m'ordonnant d'être humble ne me feront point être faux, & les philosophes en me taxant d'hypocrisie ne me feront point professer l'incrédulité.

Je

Je dirai ma Religion, parce que j'en ai une, & je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, & qu'il seroit à désirer pour le bien des hommes que ce fût celle du genre humain.

Monseigneur, je suis Chrétien, & sincerement Chrétien, selon la doctrine de l'Evangile. Je suis Chrétien, non comme un disciple des Prêtres, mais comme un disciple de Jesus-Christ. Mon Maître a peu subtilisé sur le dogme, & beaucoup insisté sur les devoirs; il prescrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres; il n'ordonnoit de croire que ce qui étoit nécessaire pour être bon; quand il résumoit la Loi & les Prophètes, c'étoit bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance (30), & il m'a dit par lui-même & par ses Apôtres que celui qui aime son frere a accompli la Loi (31).

Moi de mon côté, très-convaincu des vérités essencielles au Christianisme, lesquelles servent de fondement à toute bonne morale, cherchant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'Evangile sans tourmenter ma raison de ce qui m'y paroît obscur, enfin persuadé que quiconque aime Dieu par dessus toute chose & son prochain comme soi-même, est un vrai Chrétien, je m'efforce de l'être, laissant à part toutes ces subtilités de doctrine, tous ces importans

(30) Matth. VII, 12. (31) Galat. V. 14.

tans galimathias dont les Phariſiens embrouillent nos devoirs & offusquent notre foi; & mettant avec Saint Paul la foi-même au deſſous de la charité (32).

Heureux d'être né dans la Religion la plus raiſonnable & la plus ſainte qui ſoit ſur la terre, je reſte inviolablement attaché au culte de mes Peres: comme eux je prends l'Ecriture & la raiſon pour les uniques regles de ma croyance; comme eux je récuſe l'autorité des hommes, & n'entends me ſoumettre à leurs formules qu'autant que j'en apperçois la vérité; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais ſerviteurs de Jeſus-Chriſt & les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir dans la communion des fidelles les hommages de ſon Egliſe. Il m'eſt conſolant & doux d'être compté parmi ſes membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la divinité, & de me dire au milieu d'eux; je ſuis avec mes freres.

Penetre de reconnoiſſance pour le digne Paſteur qui, reſiſtant au torrent de l'exemple, & jugeant dans la vérité, n'a point exclus de l'Egliſe un défenſeur de la cauſe de Dieu, je conſerverai toute ma vie un tendre ſouvenir de ſa charité vraiment Chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans ſon Troupeau, & j'eſpere n'en point ſcandaliſer les membres ni par mes ſentimens ni par ma conduite.

(32) 1. Cor. XIII. 2, 13.

duite. Mais lorſque d'injuſtes Prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront ſe faire les arbitres de ma croyance, & viendront me dire arrogamment: rétractez-vous, déguiſez-vous, expliquez ceci, déſavouez cela; leurs hauteurs ne m'en impoſeront point; ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire pour leur plaire ce que je ne penſe pas. Que ſi ma véracité les offenſe, & qu'ils veuillent me retrancher de l'Egliſe, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'eſt pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fidelles; ils ne m'ôteront pas du rang des élus ſi j'y ſuis inſcrit. Ils peuvent m'en ôter les conſolations dans cette vie, mais non l'eſpoir dans celle qui doit la ſuivre, & c'eſt là que mon vœu le plus ardent & le plus ſincere eſt d'avoir Jeſus-Chriſt même pour arbitre & pour Juge entre eux & moi.

Tels ſont, Monſeigneur, mes vrais ſentimens, que je ne donne pour regle à perſonne, mais que je déclare être les miens, & qui reſteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, ſeul maître de changer mon cœur & ma raiſon: car auſſi longtems que je ſerai ce que je ſuis & que je penſerai comme je penſe, je parlerai comme je parle. Bien différent, je l'avoue, de vos Chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire ou à dire ce qu'il

qu'il faut dire pour leur intérêt ou pour leur repos, & toujours sûrs d'être assez bons Chrétiens, pourvû qu'on ne brûle pas leurs Livres & qu'ils ne soient pas décrétés. Ils vivent en gens persuadés que non seulement il faut confesser tel & tel article, mais que cela suffit pour aller en paradis; & moi je pense, au contraire, que l'essenciel de la Religion consiste en pratique, que non seulement il faut être homme de bien, miséricordieux, humain, charitable; mais que quiconque est vraiment tel en croit assez pour être sauvé. J'avoue, au reste, que leur doctrine est plus commode que la mienne, & qu'il en coûte bien moins de se mettre au nombre des fidelles par des opinions que par des vertus.

Que si j'ai dû garder ces sentimens pour moi seul, comme ils ne cessent de le dire; si lorsque j'ai eu le courage de les publier & de me nommer, j'ai attaqué les Loix & troublé l'ordre public, c'est ce que j'examinerai tout-à-l'heure. Mais qu'il me soit permis, auparavant, de vous supplier, Monseigneur, vous & tous ceux qui liront cet écrit d'ajoûter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, & de ne pas imiter ceux qui, sans preuve, sans vraisemblance, & sur le seul témoignage de leur propre cœur, m'accusent d'athéisme & d'irreligion contre des protestations si positives & que rien de ma part n'a jamais démenties.

ties. Je n'ai pas trop, ce me semble, l'air d'un homme qui se déguise, & il n'est pas aisé de voir quel intérêt j'aurois à me déguiser ainsi. L'on doit présumer que celui qui s'exprime si librement sur ce qu'il ne croit pas, est sincere en ce qu'il dit croire, & quand ses discours, sa conduite & ses écrits sont toujours d'accord sur ce point, quiconque ose affirmer qu'il ment, & n'est pas un Dieu, ment infailliblement lui-même.

Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre seul. J'ai fréquenté des hommes de toute espece. J'ai vû des gens de tous les partis, des Croyans de toutes les sectes, des esprits-forts de tous les systêmes: j'ai vû des grands, des petits, des libertins, des philosophes. J'ai eu des amis sûrs & d'autres qui l'étoient moins: j'ai été environné d'espions, de malveuillans, & le monde est plein de gens qui me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait. Je les adjure tous, quels qu'ils puissent être, de déclarer au public ce qu'ils savent de ma croyance en matiere de Religion: si dans le commerce le plus suivi, si dans la plus étroite familiarité, si dans la gayeté des repas, si dans les confidences du tête-à-tête ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même; si lorsqu'ils ont voulu disputer ou plaisanter, leurs argumens ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé, s'ils m'ont surpris à varier dans mes sentimens, si dans le se-

cret de mon cœur ils en ont pénétré que je cachois au public; si dans quelque tems que ce soit ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d'hypocrisie, qu'ils le disent, qu'ils révelent tout, qu'ils me dévoilent; j'y consens, je les en prie, je les dispense du secret de l'amitié; qu'ils disent hautement, non ce qu'ils voudroient que je fusse, mais ce qu'ils savent que je suis: qu'ils me jugent selon leur conscience; je leur confie mon honneur sans crainte, & je promets de ne les point récuser.

Que ceux qui m'accusent d'être sans Religion parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puisse avoir une, s'accordent au moins s'ils peuvent entre eux. Les uns ne trouvent dans mes Livres qu'un Sistême d'athéisme, les autres disent que je rends gloire à Dieu dans mes Livres sans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété & mes sentimens d'hypocrisie. Mais si je prêche en public l'athéisme, je ne suis donc pas un hypocrite, & si j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enseigne donc pas l'impiété. En entassant des imputations contradictoires la calomnie se découvre elle-même; mais la malignité est aveugle, & la passion ne raisonne pas.

Je n'ai pas, il est vrai, cette foi dont j'entens se vanter tant de gens d'une probité si médiocre, cette foi robuste qui ne doute jamais de rien, qui croit sans façon tout ce qu'on lui pré-

préſente à croire, & qui met à part ou diſſimule les objections qu'elle ne ſait pas réſoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent, & ſi je me détermine pour elle, c'eſt parce que mon cœur m'y porte, qu'elle n'a rien que de conſolant pour moi, & qu'à la rejetter les difficultés ne ſont pas moindres; mais ce n'eſt pas parce que je la vois démontrée, car très-ſûrement elle ne l'eſt pas à mes yeux. Je ne ſuis pas même aſſez inſtruit à beaucoup près pour qu'une démonſtration qui demande un ſi profond ſavoir, ſoit jamais à ma portée. N'eſt-il pas plaiſant que moi qui propoſe ouvertement mes objections & mes doutes, je ſois l'hypocrite, & que tous ces gens ſi décidés, qui diſent ſans ceſſe croire fermement ceci & cela, que ces gens ſi ſûrs de tout, ſans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes, que ces gens, enfin, dont la plus part ne ſont gueres plus ſavans que moi, & qui, ſans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir propoſées, ſoient les gens de bonne foi?

Pourquoi ſerois-je un hypocrite, & que gagnerois-je à l'être? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai ſuſcité contre moi tous les partis, je n'ai ſoutenu que la cauſe de Dieu & de l'humanité, & qui eſt-ce qui s'en ſoucie? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre ſenſation, & pas une ame ne m'en

a ſu gré. Si je me fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme, les dévots ne m'auroient pas fait pis, & d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteroient point leurs coups en ſecret. Si je me fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme, les uns m'euſſent attaqué avec plus de réſerve en me voyant défendu par les autres, & diſpoſé moi-même à la vengeance: mais un homme qui craint Dieu n'eſt guere à craindre; ſon parti n'eſt pas redoutable, il eſt ſeul ou à peu près, & l'on eſt ſûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il ſonge à le rendre. Si je me fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme, en me ſéparant ainſi de l'Egliſe, j'aurois ôté tout d'un coup à ſes Miniſtres le moyen de me harceller ſans ceſſe, & de me faire endurer toutes leurs petites tirannies; Je n'aurois point eſſuyé tant d'ineptes cenſures, & au lieu de me blâmer ſi aigrement d'avoir écrit il eût fallu me réfuter, ce qui n'eſt pas tout-à-fait ſi facile. Enfin ſi je me fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme on eût d'abord un peu clabaudé; mais on m'eût bientôt laiſſé en paix comme tous les autres; le peuple du Seigneur n'eût point pris inſpection ſur moi, chacun n'eût point crû me faire grace en ne me traitant pas en excommunié; & j'euſſe été quite-à-quite avec tout le monde: Les ſaintes en Iſraël ne m'auroient point écrit des Lettres anonymes, & leur charité ne ſe

fût

sût point exhalée en dévotes injures ; elles n'eussent point pris la peine de m'assurer humblement que j'étois un scélérat, un monstre exécrable, & que le monde eût été trop heureux si quelque bonne ame eût pris le soin de m'étouffer au berceau : D'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne se tourmenteroient & ne me tourmenteroient point pour me ramener dans la bonne voye ; ils ne me tirailleroient pas à droite & à gauche, ils ne m'étoufferoient pas sous le poids de leurs sermons, ils ne me forceroient pas de bénir leur zèle en maudissant leur importunité, & de sentir avec reconnoissance qu'ils sont appellés à me faire périr d'ennui.

Monseigneur, si je suis un hypocrite, je suis un fou ; puisque, pour ce que je demande aux hommes, c'est une grande folie de se mettre en fraix de fausseté ; si je suis un hypocrite, je suis un sot ; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mène qu'à des malheurs dans cette vie, & que quand j'y pourrois trouver quelque avantage, je n'en puis profiter sans me démentir. Il est vrai que j'y suis à tems encore ; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes ; & je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieillesse ; je puis avoir longtems à souffrir ; je puis voir changer derechef le public sur mon

compte: mais si jamais j'arrive aux honneurs & à la fortune; par quelque route que j'y parvienne, alors je ferai un hypocrite; cela est sûr.

La gloire de l'ami de la vérité n'est point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre; quoiqu'il dise, pourvû qu'il le pense, il tend à son but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai n'est point tenté de mentir, & il n'y a nul homme sensé qui ne préfere le moyen le plus simple, quand il est aussi le plus sûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures; ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute chose, d'être le seul Auteur de mon siécle & de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi, & qui n'ait dit que ce qu'il a cru: ils pourront un moment souiller ma réputation à force de rumeurs & de calomnies; mais elle en triomphera tôt ou tard; car tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je resterai toujours le même; & sans autre art que ma franchise, j'ai dequoi les désoler toujours.

Mais cette franchise est déplacée avec le public! Mais toute vérité n'est pas bonne à dire! Mais bien que tous les gens sensés pensent comme vous, il n'est pas bon que le vulgaire pense ainsi! Voila ce qu'on me crie de toutes parts; voila, peut-être, ce que vous me diriez vous-même, si nous étions tête-à-tête dans votre Cabinet. Tels sont les hommes. Ils chan-

changent de langage comme d'habit; ils ne disent la vérité qu'en robe de chambre; en habit de parade ils ne savent plus que mentir, & non seulement ils sont trompeurs & fourbes à la face du genre humain, mais ils n'ont pas honte de punir contre leur conscience quiconque ose n'être pas fourbe & trompeur public comme eux. Mais ce principe est-il bien vrai que toute vérité n'est pas bonne à dire? Quand il le seroit, s'ensuivroit-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire, & toutes les folies des hommes sont-elles si saintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive respecter? Voila ce qu'il conviendroit d'examiner avant de me donner pour loi une maxime suspecte & vague, qui, fût-elle vraye en elle-même, peut pécher par son application.

J'ai grande envie, Monseigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, & de donner l'histoire de mes idées pour toute réponse à mes accusateurs. Je crois ne pouvoir mieux justifier tout ce que j'ai osé dire, qu'en disant encore tout ce que j'ai pensé.

Si-tôt que je fus en état d'observer les hommes, je les regardois faire, & je les écoutois parler; puis, voyant que leurs actions ne ressembloient point à leurs discours, je cherchai la raison de cette dissemblance, & je trouvai qu'être & paroître étant pour eux deux choses aussi différentes qu'agir & parler, cette deuxie-

me différence étoit la cauſe de l'autre, & avoit elle-même une cauſe qui me reſtoit à chercher.

Je la trouvai dans notre ordre ſocial, qui, de tout point contraire a la nature que rien ne détruit, la tiranniſe ſans ceſſe, & lui fait ſans ceſſe réclamer ſes droits. Je ſuivis cette contradiction dans ſes conſéquences, & je vis qu'elle expliquoit ſeule tous les vices des hommes & tous les maux de la ſociété. D'où je conclus qu'il n'étoit pas néceſſaire de ſuppoſer l'homme méchant par ſa nature, lorſqu'on pouvoit marquer l'origine & le progrès de ſa méchanceté. Ces réflexions me conduiſirent à de nouvelles recherches ſur l'eſprit humain conſidéré dans l'état civil, & je trouvai qu'alors le développement des lumieres & des vices ſe faiſoit toujours en même raiſon, non dans les individus, mais dans les peuples; diſtinction que j'ai toujours ſoigneuſement faite, & qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'ai cherché la vérité dans les Livres; je n'y ai trouvé que le menſonge & l'erreur. J'ai conſulté les Auteurs; je n'ai trouvé que des Charlatans qui ſe font un jeu de tromper les hommes, ſans autre Loi que leur intérêt, ſans autre Dieu que leur réputation; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paye. En écoutant les gens à qui l'on permet de par-

parler en public, j'ai compris qu'ils n'oſent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, & que payés par le fort pour prêcher le foible, ils ne ſavent parler au dernier que de ſes devoirs, & à l'autre que de ſes droits. Toute l'inſtruction publique rendra toujours au menſonge tant que ceux qui la dirigent trouveront leur intérêt à mentir, & c'eſt pour eux ſeulement que la verité n'eſt pas bonne à dire. Pourquoi ſerois-je le complice de ces gens-là?

Il y a des préjugés qu'il faut reſpecter? Cela peut être: Mais c'eſt quand d'ailleurs tout eſt dans l'ordre, & qu'on ne peut ôter ces préjugés ſans ôter auſſi ce qui les rachette; on laiſſe alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorſque tel eſt l'état des choſes que plus rien ne ſauroit changer qu'en mieux, les préjugés ſont-ils ſi reſpectables qu'il faille leur ſacrifier la raiſon, la vertu, la juſtice, & tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute choſe utile, autant qu'il ſeroit en moi; c'eſt un engagement que j'ai dû remplir ſelon mon talent, & que ſûrement un autre ne remplira pas à ma place, puiſque chacun ſe devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. *La divine vérité*, dit Auguſtin, *n'eſt ni à moi ni à vous ni à lui, mais à nous tous qu'elle appelle avec force à la publier de concert, ſous peine d'être inutile à*

nous-mêmes si nous ne la communiquons aux autres : car quiconque s'approprie à lui-seul un bien dont Dieu veut que tous jouissent, perd par cette usurpation ce qu'il dérobe au public, & ne trouve qu'erreur en lui-même, pour avoir trahi la vérité (o).

Les hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils doivent rester dans l'erreur, que ne les laissiez-vous dans l'ignorance? A quoi bon tant d'Ecoles & d'Universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir? Quel est donc l'objet de vos Colleges, de vos Académies, de tant de fondations savantes? Est-ce de donner le change au Peuple, d'altérer sa raison d'avance, & de l'empêcher d'aller au-vrai? Professeurs de mensonge, c'est pour l'abuser que vous feignez de l'instruire, &, comme ces brigands qui mettent des fanaux sur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

Voila ce que je pensois en prenant la plume, & en la quittant je n'ai pas lieu de changer de sentiment. J'ai toujours vu que l'instruction publique avoit deux défauts essenciels qu'il étoit impossible d'en ôter. L'un est la mauvaise foi de ceux qui la donnent, & l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes sans passions instruisoient des hommes sans préjugés, nos connoissances resteroient plus bornées mais plus sûres, & la raison régneroit

(o) Aug. confes. L. XII, c. 25.

roit toujours. Or, quoiqu'on faſſe, l'intérêt des hommes publics ſera toujours le même, mais les préjugés du peuple n'ayant aucune baſe fixe ſont plus variables; ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminuées. C'eſt donc de ce côté ſeul que l'inſtruction peut avoir quelque priſe, & c'eſt-là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut eſpérer de rendre le peuple plus raiſonnable, mais non ceux qui le ménent plus honnêtes gens.

J'ai vu dans la Religion la même fauſſeté que dans la politique, & j'en ai été beaucoup plus indigné: car le vice du Gouvernement ne peut rendre les ſujets malheureux que ſur la terre; mais qui ſait juſqu'où les erreurs de la conſcience peuvent nuire aux infortunés mortels? J'ai vu qu'on avoit des profeſſions de foi, des doctrines, des cultes qu'on ſuivoit ſans y croire, & que rien de tout cela ne pénétrant ni le cœur ni la raiſon, n'influoit que très-peu ſur la conduite. Monſeigneur, il faut vous parler ſans détour. Le vrai Croyant ne peut s'accommoder de toutes ces ſimagrées: il ſent que l'homme eſt un être intelligent auquel il faut un culte raiſonnable, & un être ſociable auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premierement ce culte & cette morale; cela ſera de tous les hommes, & puis quand il faudra des formules nationales, nous en exami-

minerons les fondemens, les rapports, les convenances, & après avoir dit ce qui eſt de l'homme, nous dirons enſuite ce qui eſt du Citoyen. Ne faiſons pas, ſur-tout, comme votre Monſieur Joli de Fleuri, qui, pour établir ſon Janſéniſme, veut déraciner toute loi naturelle & toute obligation qui lie entre eux les humains; de ſorte que ſelon lui le Chrétien & l'Infidelle qui contractent entre eux, ne ſont tenus à rien du tout l'un envers l'autre; puiſqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

Je vois donc deux manieres d'examiner & comparer les Religions diverſes; l'une ſelon le vrai & le faux qui s'y trouvent, ſoit quant aux faits naturels ou ſurnaturels ſur leſquels elles ſont établies, ſoit quant aux notions que la raiſon nous donne de l'être ſuprême & du culte qu'il veut de nous: l'autre ſelon leurs effets temporels & moraux ſur la terre, ſelon le bien ou le mal qu'elles peuvent faire à la ſociété & au genre humain. Il ne faut pas, pour empêcher ce double examen, commencer par décider que ces deux choſes vont toujours enſemble, & que la Religion la plus vraye eſt auſſi la plus ſociale; c'eſt préciſément ce qui eſt en queſtion; & il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette queſtion eſt un impie, un athée; puiſque autre

tre choſe eſt de croire, & autre choſe d'examiner l'effet de ce que l'on croit.

Il paroît pourtant certain, je l'avoue, que ſi l'homme eſt fait pour la ſociété, la Religion la plus vraye eſt auſſi la plus ſociale & la plus humaine; car Dieu veut que nous ſoyons tels qu'il nous a faits, & s'il étoit vrai qu'il nous eût fait méchans, ce ſeroit lui déſobéir que de vouloir ceſſer de l'être. De plus la Religion conſidérée comme une relation entre Dieu & l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme, puiſque l'autre terme de la relation qui eſt Dieu, eſt par ſa nature au deſſus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

Mais ce ſentiment, tout probable qu'il eſt, eſt ſujet à de grandes difficultés, par l'hiſtorique & les faits qui le contrarient. Les Juifs étoient les ennemis nés de tous les autres Peuples, & ils commencerent leur établiſſement par détruire ſept nations, ſelon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu: Tous les Chrétiens ont eu des guerres de Religion, & la guerre eſt nuiſible aux hommes; tous les partis ont été perſécuteurs & perſécutés, & la perſécution eſt nuiſible aux hommes; pluſieurs ſectes vantent le célibat, & le célibat eſt ſi nuiſible (33) à l'eſpece humaine, que

(33) La continence & la pureté ont leur uſage, même

que s'il étoit suivi par tout, elle périroit. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raison pour examiner, & je ne demandois autre chose sinon qu'on permît cet examen.

Je ne dis ni ne pense qu'il n'y ait aucune bonne Religion sur la terre; mais je dis, & il

même pour la population; il est toujours beau de se commander à soi-même, & l'état de virginité est par ces raisons très-digne d'estime; mais il ne s'ensuit pas qu'il soit beau ni bon ni louable de persévérer toute la vie dans cet état, en offensant la nature & en trompant sa destination. L'on a plus de respect pour une jeune vierge nubile, que pour une jeune femme; mais on en a plus pour une mere de famille que pour une vieille fille, & cela me paroît très sensé. Comme on ne se marie pas en naissant, & qu'il n'est pas même à propos de se marier fort jeune; la virginité, que tous ont dû porter & honorer, a sa nécessité, son utilité, son prix, & sa gloire; mais c'est pour aller, quand il convient, déposer toute sa pureté dans le mariage. Quoi! disent ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal! pourquoi donc ne se marient-ils pas? Ah! pourquoi? Parce qu'un état si saint & si doux en lui-même est devenu par vos sottes institutions un état malheureux & ridicule, dans lequel il est désormais presque impossible de vivre sans être un fripon ou un sot. Sceptres de fer, loix insensées! c'est à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs sur la terre, & c'est par nous que le cri de la nature s'éleve contre votre barbarie. Comment osez vous la pousser jusqu'à nous reprocher la misere où vous nous avez réduits?

il eſt trop vrai, qu'il n'y en a aucune parmi celles qui ſont ou qui ont été dominantes, qui n'ait fait à l'humanité des playes cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs freres, tous ont offert à Dieu des ſacrifices de ſang humain. Quelle que ſoit la ſource de ces contradictions, elles exiſtent; eſt-ce un crime de vouloir les ôter?

La charité n'eſt point meurtriere. L'amour du prochain ne porte point à le maſſacrer. Ainſi le zéle du ſalut des hommes n'eſt point la cauſe des perſécutions; c'eſt l'amour-propre & l'orgueil qui en eſt la cauſe. Moins un culte eſt raiſonnable, plus on cherche à l'établir par la force: celui qui profeſſe une doctrine inſenſée ne peut ſouffrir qu'on oſe la voir telle qu'elle eſt: la raiſon devient alors le plus grand des crimes; à quelque prix que ce ſoit il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainſi l'intolérance & l'inconſéquence ont la même ſource. Il faut ſans ceſſe intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raiſon vous êtes perdus.

De cela ſeul, il ſuit que c'eſt un grand bien à faire aux peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raiſonner ſur la Religion: car c'eſt les rapprocher des devoirs de l'homme, c'eſt ôter le poignard à l'intolérance, c'eſt rendre à l'humanité tous ſes droits. Mais il faut

faut remonter à des principes généraux & communs à tous les hommes; car si, voulant raisonner, vous laissez quelque prise à l'autorité des Prêtres, vous rendez au fanatisme son arme, & vous lui fournissez dequoi devenir plus cruel.

Celui qui aime la paix ne doit point recourir à des Livres; c'est le moyen de ne rien finir. Les Livres sont des sources de disputes intarissables; parcourez l'histoire des Peuples: ceux qui n'ont point de Livres ne disputent point. Voulez-vous asservir les hommes à des autorités humaines? L'un sera plus près, l'autre plus loin de la preuve; ils en feront diversement affectés: avec la bonne foi la plus entiere, avec le meilleur jugement du monde, il est impossible qu'ils soient jamais d'accord. N'argumentez point sur des argumens & ne vous fondez point sur des discours. Le langage humain n'est pas assez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien sur quoi l'on ne pût disputer.

Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont bornés. Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont menteurs. Comme il n'y a point de vérité si clairement énoncée où l'on ne puisse trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de

de si grossier mensonge qu'on ne puisse étayer de quelque fausse raison.

Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il est jour; on se moquera de lui: mais laissez à ce particulier le tems & les moyens de se faire une secte, tôt au tard ses partisans viendront à bout de vous prouver qu'il disoit vrai. Car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il étoit jour, il étoit jour en quelque lieu de la terre; rien n'est plus certain. D'autres ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumiere, soutiendront qu'en un autre sens encore, il est très-vrai qu'il est jour la nuit. Pourvû que des gens subtils s'en mêlent, bientôt on vous fera voir le soleil en plein minuit. Tout le monde ne se rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats qui dégénéreront, selon l'usage, en guerres & en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point; l'un voudra prendre la proposition au figuré, l'autre au propre. L'un dira; il a dit à minuit qu'il étoit jour; & il étoit nuit: l'autre dira; il a dit à minuit qu'il étoit jour, & il étoit jour. Chacun taxera de mauvaise foi le parti contraire, & n'y verra que des obstinés. On finira par se battre, se massacrer; les flots de sang coûleront de toutes parts; & si la nouvelle secte est enfin victorieuse, il restera dé-

montré qu'il eſt jour la nuit. C'eſt à peu près l'hiſtoire de toutes les querelles de Religion.

La plupart des cultes nouveaux s'établiſſent par le fanatiſme, & ſe maintiennent par l'hypocriſie ; de là vient qu'ils choquent la raiſon & ne menent point à la vertu. L'enthouſiaſme & le délire ne raiſonnent pas ; tant qu'ils durent, tout paſſe & l'on marchande peu ſur les dogmes : Cela eſt d'ailleurs ſi commode ! la doctrine coûte ſi peu à ſuivre & la morale coûte tant à pratiquer, qu'en ſe jettant du côté le plus facile, on rachette les bonnes œuvres par le mérite d'une grande foi. Mais quoiqu'on faſſe, le fanatiſme eſt un état de criſe qui ne peut durer toujours. Il a ſes accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquens, & il a auſſi ſes relâches, durant leſquels on eſt de ſang froid. C'eſt alors qu'en revenant ſur ſoi-même, on eſt tout ſurpris de ſe voir enchaîné par tant d'abſurdités. Cependant le culte eſt réglé, les formes ſont preſcrites, les loix ſont établies, les tranſgreſſeurs ſont punis. Ira-t-on proteſter ſeul contre tout cela, recuſer les Loix de ſon pays, & renier la Religion de ſon pere? Qui l'oſeroit ? On ſe ſoumet en ſilence, l'intérêt veut qu'on ſoit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres ; ſauf à rire à ſon aiſe en particulier de ce qu'on feint de reſpecter en public. Voila, Monſeigneur, com-

comme penſe le gros des hommes dans la plupart des Religions, & ſurtout dans la vôtre ; & voila la clef des inconſéquences qu'on remarque entre leur morale & leurs actions. Leur croyance n'eſt qu'apparence, & leurs mœurs ſont comme leur foi.

POURQUOI un homme a-t-il inſpection ſur la croyance d'un autre, & pourquoi l'Etat a-t-il inſpection ſur celle des Citoyens? C'eſt parce qu'on ſuppoſe que la croyance des hommes détermine leur morale, & que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci. Quand cela n'eſt pas, qu'importe ce qu'ils croyent, ou ce qu'ils font ſemblant de croire? L'apparence de la Religion ne ſert plus qu'à les diſpenſer d'en avoir une.

DANS la ſociété chacun eſt en droit de s'informer ſi un autre ſe croit obligé d'être juſte, & le Souverain eſt en droit d'examiner les raiſons ſur leſquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être obſervées; c'eſt ſur quoi j'ai beaucoup inſiſté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere ſur les actions, & qui ne tendent point à tranſgreſſer les Loix, chacun n'a là-deſſus que ſon jugement pour maître, & nul n'a ni droit ni intérêt de preſcrire à d'autres ſa façon de penſer. Si, par exemple,

quelqu'un, même constitué en autorité, venoit me demander mon sentiment sur la fameuse question de l'hypostase dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfans ont tenu des Conciles & tant d'hommes ont été tourmentés; après lui avoir dit que je ne l'entens point & ne me soucie point de l'entendre, je le prierois le plus honnêtement que je pourrois de se mêler de ses affaires, & s'il insistoit, je le laisserois-là.

Voila le seul principe sur lequel on puisse établir quelque chose de fixe & d'équitable sur les disputes de Religion; sans quoi, chacun posant de son côté ce qui est en question, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie, & la Religion, qui devroit faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.

Mais plus les Religions vieillissent, plus leur objet se perd de vue; les subtilités se multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre; incessamment la doctrine se rafine & la morale dépérit toujours plus. Assurément il y a loin de l'esprit du Deutéronome à l'esprit du Talmud & de la Misna, & de l'esprit de l'Evangile aux querelles sur la Constitution! Saint Thomas demande (34) si par la succession des tems les articles de foi se sont multipliés, & il se déclare pour l'affirmative.

(34) *Secundæ secundæ Quæst.* I. *Art.* VII.

mative. C'eſt-à-dire que les docteurs, renchériſſant les uns ſur les autres, en ſavent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jéſus-Chriſt. Saint Paul avoue ne voir qu'obſcurément & ne connoître qu'en partie (35). Vraiment nos Théologiens ſont bien plus avancés que cela; ils voyent tout, ils ſavent tout: ils nous rendent clair ce qui eſt obſcur dans l'Ecriture; ils prononcent ſur ce qui étoit indécis: ils nous font ſentir avec leur modeſtie ordinaire que les Auteurs Sacrés avoient grand beſoin de leur ſecours pour ſe faire entendre, & que le Saint Eſprit n'eut pas ſu s'expliquer clairement ſans eux.

Quand on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des Prêtres & de leurs frivoles diſputes, on ne demande plus d'un Chrétien s'il craint Dieu, mais s'il eſt orthodoxe; on lui fait ſigner des formulaires ſur les queſtions les plus inutiles & ſouvent les plus inintelligibles, & quand il a ſigné, tout va bien; l'on ne s'informe plus du reſte. Pourvû qu'il n'aille pas ſe faire pendre, il peut vivre au ſurplus comme il lui plaira; ſes mœurs ne font rien à l'affaire, la doctrine eſt en ſûreté. Quand la Religion en eſt-là, quel bien fait-elle à la ſociété, de quel avantage eſt-elle aux hommes? Elle ne ſert qu'à exciter entre eux des

 diſſen-

(35) I. Cor. XIII. 9. 12.

diſſentions, des troubles, des guerres de toute eſpece; à les faire entre-égorger pour des Logogryphes: il vaudroit mieux alors n'avoir point de Religion que d'en avoir une ſi mal entendue. Empêchons-la, s'il ſe peut, de dégénérer à ce point, & ſoyons ſûrs, malgré les buchers & les chaînes, d'avoir bien mérité du genre humain.

Supposons que, las des querelles qui le déchirent, il s'aſſemble pour les terminer & convenir d'une Religion commune à tous les Peuples. Chacun commencera, cela eſt ſûr, par propoſer la ſienne comme la ſeule vraye, la ſeule raiſonnable & démontrée, la ſeule agréable à Dieu & utile aux hommes; mais ſes preuves ne répondant pas là-deſſus à ſa perſuaſion, du moins au gré des autres ſectes, chaque parti n'aura de voix que la ſienne; tous les autres ſe réuniront contre lui; cela n'eſt pas moins ſûr. La délibération fera le tour de cette maniere, un ſeul propoſant, & tous rejettant; ce n'eſt pas le moyen d'être d'accord. Il eſt croyable qu'après bien du tems perdu dans ces altercations puériles, les hommes de ſens chercheront des moyens de conciliation. Ils propoſeront, pour cela, de commencer par chaſſer tous les Théologiens de l'aſſemblée, & il ne leur ſera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire eſt indiſpenſable. Cette bonne œuvre faite, ils diront

diront aux peuples : Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'eſt pas poſſible même que vous vous entendiez, & c'eſt un argument qui n'a jamais convaincu perſonne que de dire: vous avez tort, car j'ai raiſon.

„ Vous parlez de ce qui eſt agréable à „ Dieu. Voila préciſément ce qui eſt en „ queſtion. Si nous ſavions quel culte lui „ eſt le plus agréable, il n'y auroit plus de „ diſpute entre nous. Vous parlez auſſi de „ ce qui eſt utile aux hommes : C'eſt autre „ choſe; les hommes peuvent juger de cela. „ Prenons donc cette utilité pour regle, & „ puis établiſſons la doctrine qui s'y rapporte „ le plus. Nous pourrons eſpérer d'approcher ainſi de la vérité autant qu'il eſt poſſible à des hommes : car il eſt à préſumer „ que ce qui eſt le plus utile aux créatures, „ eſt le plus agréable au Créateur.

„ Cherchons d'abord s'il y a quelque af„ finité naturelle entre nous, ſi nous ſommes „ quelque choſe les uns aux autres. Vous „ Juifs, que penſez-vous ſur l'origine du „ genre humain ? Nous penſons qu'il eſt ſor„ ti d'un même Pere. Et vous, Chrétiens ? „ Nous penſons là-deſſus comme les Juifs. „ Et vous, Turcs ? Nous penſons comme „ les Juifs & les Chrétiens. Cela eſt déja

„ bon: puiſque les hommes ſont tous freres,
„ ils doivent s'aimer comme tels.

„ Dites-nous maintenant de qui leur Pere
„ commun avoit reçû l'être? Car il ne s'étoit
„ pas fait tout ſeul. Du Créateur du Ciel &
„ de la terre. Juifs, Chrétiens & Turcs ſont
„ d'accord auſſi ſur cela; c'eſt encore un très-
„ grand point.

„ Et cet homme, ouvrage du Créateur,
„ eſt-il un être ſimple ou mixte? Eſt-il formé
„ d'une ſubſtance unique, ou de pluſieurs?
„ Chrétiens, répondez. Il eſt compoſé de
„ deux ſubſtances, dont l'une eſt mortelle, &
„ dont l'autre ne peut mourir. Et vous,
„ Turcs? Nous penſons de même. Et vous,
„ Juifs? Autrefois nos idées là-deſſus étoient
„ fort confuſes, comme les expreſſions de nos
„ Livres Sacrés; mais les Eſſéniens nous ont
„ éclairés, & nous penſons encore ſur ce point
„ comme les Chrétiens. "

En procedant ainſi d'interrogations en interrogations, ſur la providence divine, ſur l'économie de la vie-à-venir, & ſur toutes les queſtions eſſencielles au bon ordre du genre humain, ces mêmes hommes ayant obtenu de tous des réponſes preſque uniformes, leur diront: (On ſe ſouviendra que les Théologiens n'y ſont plus.) „ Mes amis dequoi vous tour-
„ mentez-vous? Vous voila tous d'accord ſur
„ ce qui vous importe; quand vous différe-

„ rez

„ rez de ſentiment ſur le reſte, j'y vois peu
„ d'inconvénient. Formez de ce petit nom-
„ bre d'articles une Religion univerſelle, qui
„ ſoit, pour ainſi dire, la Religion humaine
„ & ſociale, que tout homme vivant en ſo-
„ ciété ſoit obligé d'admettre. Si quelqu'un
„ dogmatiſe contre elle, qu'il ſoit banni de
„ la ſociété, comme ennemi de ſes Loix fon-
„ damentales. Quant au reſte ſur quoi vous
„ n'êtes pas d'accord, formez chacun de vos
„ croyances particulieres autant de Religions
„ nationales, & ſuivez-les en ſincérité de cœur.
„ Mais n'allez point vous tourmentant pour
„ les faire admettre aux autres Peuples, &
„ ſoyez aſſurés que Dieu n'exige pas cela. Car
„ il eſt auſſi injuſte de vouloir les ſoumettre
„ à vos opinions qu'à vos loix, & les miſ-
„ ſionnaires ne me ſemblent gueres plus ſa-
„ ges que les conquérans.

„ En suivant vos diverſes doctrines, ceſ-
„ ſez de vous les figurer ſi démontrées que
„ quiconque ne les voit pas telles ſoit cou-
„ pable à vos yeux de mauvaiſe foi. Ne croyez
„ point que tous ceux qui péſent vos preuves
„ & les rejettent, ſoient pour cela des obſti-
„ nés que leur incrédulité rende puniſſables;
„ ne croyez point que la raiſon, l'amour du
„ vrai, la ſincérité ſoient pour vous ſeuls.
„ Quoiqu'on faſſe, on ſera toujours porté à
„ traiter en ennemis ceux qu'on accuſera de

„ ſe refuſer à l'évidence. On plaint l'erreur,
„ mais on hait l'opiniâtreté. Donnez la pré-
„ férence à vos raiſons, à la bonne heure;
„ mais ſachez que ceux qui ne s'y rendent
„ pas, ont les leurs.

„ HONOREZ en général tous les fondateurs
„ de vos cultes reſpectifs. Que chacun rende
„ au ſien ce qu'il croit lui devoir, mais qu'il
„ ne mépriſe point ceux des autres. Ils ont
„ eu de grands génies & de grandes vertus:
„ cela eſt toujours eſtimable. Ils ſe ſont dits
„ les Envoyés de Dieu, cela peut être & n'ê-
„ tre pas: c'eſt de quoi la pluralité ne ſauroit
„ juger d'une maniere uniforme, les preuves
„ n'étant pas également à ſa portée. Mais
„ quand cela ne ſeroit pas, il ne faut point
„ les traiter ſi légérement d'impoſteurs. Qui
„ ſait juſqu'où les méditations continuelles ſur
„ la divinité, juſqu'où l'enthouſiaſme de la
„ vertu ont pu, dans leurs ſublimes ames,
„ troubler l'ordre didactique & rampant des
„ idées vulgaires? Dans une trop grande élé-
„ vation la tête tourne, & l'on ne voit plus
„ les choſes comme elles ſont. Socrate a cru
„ avoir un eſprit familier, & l'on n'a point
„ oſé l'accuſer pour cela d'être un fourbe.
„ Traiterons-nous les fondateurs des Peuples,
„ les bienfaiteurs des nations, avec moins d'é-
„ gards qu'un particulier?

„ DU RESTE, plus de diſpute entre vous
„ ſur

„ sur la préférence de vos cultes. Ils sont tous „ bons, lorsqu'ils sont prescrits par les loix, „ & que la Religion essencielle s'y trouve; ils „ sont mauvais quand elle ne s'y trouve pas. „ La forme du culte est la police des Religions „ & non leur essence, & c'est au Souverain „ qu'il appartient de régler la police dans son „ pays. "

J'ai pensé, Monseigneur, que celui qui raisonneroit ainsi ne seroit point un blasphémateur, un impie; qu'il proposeroit un moyen de paix juste, raisonnable, utile aux hommes; & que cela n'empêcheroit pas qu'il n'eût sa Religion particuliere ainsi que les autres, & qu'il n'y fût tout aussi sincerement attaché. Le vrai Croyant, sachant que l'infidele est aussi un homme, & peut être un honnête homme, peut sans crime s'intéresser à son sort. Qu'il empêche un culte étranger de s'introduire dans son pays, cela est juste; mais qu'il ne danne pas pour cela ceux qui ne pensent pas comme lui; car quiconque prononce un jugement si téméraire se rend l'ennemi du reste du genre humain. J'entends dire sans cesse qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique; je pense tout le contraire. Je crois qu'un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. Mais je ne crois pas pour cela qu'on puisse légitimement introduire en un pays des Religions étrangeres

geres sans la permission du Souverain ; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux Loix ; & qui désobéit aux Loix désobéit à Dieu.

Quant aux Religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois qu'il est injuste & barbare de les y détruire par la violence, & que le Souverain se fait tort à lui-même en maltraitant leurs sectateurs. Il est bien différent d'embrasser une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on est né ; le premier cas seul est punissable. On ne doit ni laisser établir une diversité de cultes, ni proscrire ceux qui sont une fois établis ; car un fils n'a jamais tort de suivre la Religion de son pere. La raison de la tranquillité publique est toute contre les persécuteurs. La Religion n'excite jamais de troubles dans un Etat que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce soit. Mais tout culte légitime, c'est-à-dire, tout culte où se trouve la Religion essencielle, & dont, par conséquent, les sectateurs ne demandent que d'être soufferts & vivre en paix, n'a jamais causé ni révoltes ni guerres civiles, si ce n'est lorsqu'il a fallu se défendre & repousser les persécuteurs. Jamais les Protestans n'ont pris les armes en France que lorsqu'on les y a poursuivis. Si l'on eût pu se resoudre à les laisser en paix,

paix, ils y seroient demeurés. Je conviens sans détour qu'à sa naissance la Religion réformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix. Mais lorsque, transmise des Peres aux enfans, cette Religion fut devenue celle d'une partie de la Nation Françoise, & que le Prince eût solennellement traité avec cette partie par l'Edit de Nantes; cet Edit devint un Contract inviolable, qui ne pouvoit plus être annulé que du commun consentement des deux parties, & depuis ce tems, l'exercice de la Religion Protestante est, selon moi, légitime en France.

Quand il ne le seroit pas, il resteroit toujours aux sujets l'alternative de sortir du Royaume avec leurs biens, ou d'y rester soumis au culte dominant. Mais les contraindre à rester sans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils soient & qu'ils ne soient pas, les priver même du droit de la nature, annuler leurs mariages (36), déclarer leurs enfans batards..... en

(36) Dans un Arrêt du Parlement de Toulouse concernant l'affaire de l'infortuné Calas, on reproche aux Protestans de faire entre eux des mariages, *qui, selon les Protestans ne sont que des Actes civils, & par conséquent soumis entierement pour la forme & les effets à la volonté du Roi.*

Ainsi de ce que, selon les Protestans, le mariage est un acte civil, il s'ensuit qu'ils sont obligés de se soumettre à la volonté du Roi, qui en fait un acte de la

en ne disant que ce qui est, j'en dirois trop; il faut me taire.

Voici du moins, ce que je puis dire. En considérant la seule raison d'Etat, peut-être a-t-on bien fait d'ôter aux Protestans François tous leurs chefs: mais il falloit s'arrêter là. Les maximes politiques ont leurs applications & leurs distinctions. Pour prévenir des dissentions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des ressources dont on auroit grand besoin. Un parti qui n'a plus ni Grands ni Noblesse à sa tête, quel mal peut-il faire dans un Royaume tel que la France? Examinez toutes vos précédentes guerres, appellées guerres de Religion; vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui

de la Religion Catholique. Les Protestans, pour se marier, sont légitimement tenus de se faire Catholiques; attendu que, selon eux, le mariage est un acte civil. Telle est la maniere de raisonner de Messieurs du Parlement de Toulouse.

La France est un Royaume si vaste, que les François se sont mis dans l'esprit que le genre humain ne devoit point avoir d'autres loix que les leurs. Leurs Parlemens & leurs Tribunaux paroissent n'avoir aucune idée du Droit naturel ni du Droit des Gens; & il est à remarquer que dans tout ce grand Royaume où sont tant d'Universités, tant de Colleges, tant d'Académies, & où l'on enseigne avec tant d'importance tant d'inutilités, il n'y a pas une seule chaire de Droit naturel. C'est le seul peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude comme n'étant bonne à rien.

qui n'ait eu ſa cauſe à la Cour & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de Cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales peuvent former des Marchands & des Payſans? Comment s'y prendront-ils pour ſuſciter un parti dans un pays où l'on ne veut que des Valets ou des Maîtres, & où l'égalité eſt inconnue ou en horreur? Un marchand propoſant de lever des troupes peut ſe faire écouter en Angleterre, mais il fera toujours rire des François (37).

Si j'etois, Roi? Non: Miniſtre? Encore moins: mais homme puiſſant en France, je dirois. Tout tend parmi nous aux emplois, aux charges; tout veut acheter le droit de mal faire: Paris & la Cour engouffrent tout. Laiſſons ces pauvres gens remplir le vuide des Provinces; qu'ils ſoient marchands, & toujours marchands; laboureurs, & toujours laboureurs.

Ne

(37) Le ſeul cas qui force un peuple ainſi dénué de Chefs à prendre les armes, c'eſt quand, réduit au deſeſpoir par ſes perſécuteurs, il voit qu'il ne lui reſte plus de choix que dans la maniere de périr. Telle fût, au commencement de ce ſiécle la guerre des Camiſards. Alors on eſt tout étonné de la force qu'un parti mépriſé tire de ſon deſeſpoir: c'eſt ce que jamais les perſécuteurs n'ont ſu calculer d'avance. Cependant de telles guerres coûtent tant de ſang qu'ils devroient bien y ſonger avant de les rendre inévitables.

Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti possible; ils remplaceront les notres dans les conditions privées dont nous cherchons tous à sortir; ils feront valoir le commerce & l'agriculture que tout nous fait abandonner; ils alimenteront notre luxe; ils travailleront, & nous jouirons.

Si ce projet n'étoit pas plus équitable que ceux qu'on suit, il seroit du moins, plus humain, & sûrement il seroit plus utile. C'est moins la tirannie & c'est moins l'ambition des Chefs, que ce ne sont leurs préjugés & leurs courtes vues, qui font le malheur des Nations.

Je finirai par transcrire une espece de discours, qui a quelque rapport à mon sujet, & qui ne m'en écartera pas longtems.

Un Parsis de Suratte ayant épousé en secret une Musulmanne fut découvert, arrêté, & ayant refusé d'embrasser le mahométisme, il fut condanné à mort. Avant d'aller au supplice, il parla ainsi à ses juges:

„ Quoi! vous voulez m'ôter la vie! Eh, „ de quoi me punissez-vous? J'ai transgressé „ ma loi plûtôt que la votre: ma loi parle au „ cœur & n'est pas cruelle; mon crime a été „ puni par le blâme de mes freres. Mais que „ vous ai-je fait pour mériter de mourir? Je „ vous ai traités comme ma famille, & je me „ suis choisi une sœur parmi vous. Je l'ai „ laissée libre dans sa croyance, & elle a re-

„ specté

„ ſpecté la mienne pour ſon propre intérêt.
„ Borné ſans regret à elle ſeule, je l'ai ho-
„ norée comme l'inſtrument du culte qu'exige
„ l'Auteur de mon être, j'ai payé par elle le
„ tribut que tout homme doit au genre hu-
„ main: l'amour me l'a donnée & la vertu
„ me la rendoit chere, elle n'a point vécu
„ dans la ſervitude, elle a poſſédé ſans parta-
„ ge le cœur de ſon époux; ma faute n'a pas
„ moins fait ſon bonheur que le mien.

„ POUR expier une faute ſi pardonnable
„ vous m'avez voulu rendre fourbe & men-
„ teur; vous m'avez voulu forcer à profeſſer
„ vos ſentimens ſans les aimer & ſans y croire:
„ comme ſi le transfuge de nos loix eût méri-
„ té de paſſer ſous les votres, vous m'avez
„ fait opter entre le parjure & la mort, &
„ j'ai choiſi, car je ne veux pas vous tromper.
„ Je meurs donc, puis qu'il le faut; mais je
„ meurs digne de revivre &, d'animer un au-
„ tre homme juſte. Je meurs martir de ma
„ Religion ſans craindre d'entrer après ma
„ mort dans la votre. Puiſſai-je renaître chez
„ les Muſulmans pour leur apprendre à deve-
„ nir humains, clémens, équitables: car ſer-
„ vant le même Dieu que nous ſervons, puis-
„ qu'il n'y en a pas deux, vous vous aveuglez
„ dans votre zêle en tourmentant ſes ſerviteurs,
„ & vous n'êtes cruels & ſanguinaires que
„ parce que vous êtes inconſéquens.

„ Vous êtes des enfans, qui dans vos jeux
„ ne savez que faire du mal aux hommes. Vous
„ vous croyez savans, & vous ne savez rien
„ de ce qui est de Dieu. Vos dogmes récens
„ sont-ils convenables à celui qui est, & qui
„ veut être adoré de tous les tems? Peuples
„ nouveaux, comment osez-vous parler de
„ Religion devant nous? Nos rites sont aussi
„ vieux que les astres: les premiers rayons du
„ soleil ont éclairé & reçu les hommages de
„ nos Peres. Le grand Zerdust a vu l'enfan-
„ ce du monde; il a prédit & marqué l'ordre
„ de l'univers; & vous, hommes d'hier, vous
„ voulez être nos prophêtes! Vingt siécles
„ avant Mahomet, avant la naissance d'Ismaël
„ & de son pere, les Mages étoient antiques.
„ Nos livres sacrés étoient déja la Loi de l'A-
„ sie & du monde, & trois grands Empires
„ avoient successivement achevé leur long
„ cours sous nos ancêtres, avant que les vo-
„ tres fussent sortis du néant.

„ Voyez, hommes prévenus, la différence
„ qui est entre vous & nous. Vous vous dites
„ croyans, & vous vivez en barbares. Vos
„ institutions, vos loix, vos cultes, vos ver-
„ tus mêmes tourmentent l'homme & le dé-
„ gradent. Vous n'avez que de tristes devoirs
„ à lui prescrire. Des jeûnes, des privations,
„ des combats, des mutilations, des clôtures:
„ vous ne savez lui faire un devoir que de ce

„ qui

„ qui peut l'affliger & le contraindre. Vous „ lui faites haïr la vie & les moyens de la con- „ ſerver: vos femmes ſont ſans hommes, vos „ terres ſont ſans culture; vous mangez les „ animaux & vous maſſacrez les humains; „ vous aimez le ſang, les meurtres; tous vos „ établiſſemens choquent la nature, aviliſſent „ l'eſpece humaine; &, ſous le double joug „ du Deſpotiſme & du fanatiſme, vous l'écra- „ ſez de ſes Rois & de ſes Dieux.

„ Pour nous, nous ſommes des hommes „ de paix, nous ne faiſons ni ne voulons au- „ cun mal à rien de ce qui reſpire, non pas „ même à nos Tirans: nous leur cédons ſans „ regret le fruit de nos peines, contens de „ leur être utiles & de remplir nos devoirs. „ Nos nombreux beſtiaux couvrent vos pâ- „ turages; les arbres plantés par nos mains „ vous donnent leurs fruits & leurs ombres; „ vos terres que nous cultivons vous nourriſ- „ ſent par nos ſoins: un peuple ſimple & „ doux multiplie ſous vos outrages, & tire „ pour vous la vie & l'abondance du ſein de „ la mere commune où vous ne ſavez rien „ trouver. Le ſoleil que nous prenons à té- „ moin de nos œuvres éclaire notre patience „ & vos injuſtices; il ne ſe lève point ſans „ nous trouver occupés à bien faire, & en ſe „ couchant il nous ramene au ſein de nos fa- „ milles nous préparer à de nouveaux travaux.

„ Dieu seul sait la vérité. Si malgré tout
„ cela nous nous trompons dans notre culte,
„ il est toujours peu croyable que nous soyons
„ condamnés à l'enfer, nous qui ne faisons
„ que du bien sur la terre, & que vous soyez
„ les élus de Dieu, vous qui n'y faites que
„ du mal. Quand nous serions dans l'erreur,
„ vous devriez la respecter pour votre avan-
„ tage. Notre piété vous engraisse, & la vo-
„ tre vous consume; nous réparons le mal
„ que vous fait une Religion destructive.
„ Croyez-moi, laissez-nous un culte qui vous
„ est utile; craignez qu'un jour nous n'adop-
„ tions le votre: c'est le plus grand mal qui
„ vous puisse arriver. "

J'ai tâché, Monseigneur, de vous faire entendre dans quel esprit a été écrite la profession de foi du Vicaire Savoyard, & les considérations qui m'ont porté à la publier. Je vous demande à présent à quel égard vous pouvez qualifier sa doctrine de blasphématoire, d'impie, d'abominable, & ce que vous y trouvez de scandaleux & de pernicieux au genre humain? J'en dis autant à ceux qui m'accusent d'avoir dit ce qu'il falloit taire & d'avoir voulu troubler l'ordre public; imputation vague & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi sur ce qui est utile ou nuisible, indisposent d'un mot le public crédule contre un Auteur bien intentionné. Est-ce apprendre

dre au peuple à ne rien croire que le rappeller à la véritable foi qu'il oublie? Eſt-ce troubler l'ordre que renvoyer chacun aux loix de ſon pays? Eſt-ce anéantir tous les cultes que borner chaque peuple au ſien? Eſt-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change? Eſt-ce ſe jouer de toute Religion, que reſpecter toutes les Religions? Enfin eſt-il donc ſi eſſenciel à chacune de haïr les autres, que, cette haine ôtée, tout ſoit ôté?

Voila pourtant ce qu'on perſuade au Peuple quand on veut lui faire prendre ſon défenſeur en haine, & qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos décrets, vos buchers, vos mandemens, vos journaux le troublent & l'abuſent ſur mon compte. Il me croit un monſtre ſur la foi de vos clameurs; mais vos clameurs ceſſeront enfin; mes écrits reſteront malgré vous pour votre honte. Les Chrétiens, moins prévenus y chercheront avec ſurpriſe les horreurs que vous prétendez y trouver; il n'y verront, avec la morale de leur divin maître, que des leçons de paix, de concorde & de charité. Puiſſent-ils y apprendre à être plus juſtes que leurs Peres! Puiſſent les vertus qu'ils y auront priſes me venger un jour de vos malédictions!

A l'égard des objections ſur les ſectes particulieres dans leſquelles l'univers eſt diviſé, que ne puis-je leur donner aſſez de force pour

rendre chacun moins entêté de la sienne & moins ennemi des autres; pour porter chaque homme à l'indulgence, à la douceur, par cette considération si frappante & si naturelle; que, s'il fût né dans un autre pays, dans une autre secte, il prendroit infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la vérité, & pour la vérité ce qu'il prend pour l'erreur! Il importe tant aux hommes de tenir moins aux opinions qui les divisent qu'à celles qui les unissent! Et au contraire, négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux sentimens particuliers avec une espece de rage; ils tiennent d'autant plus à ces sentimens qu'ils semblent moins raisonnables, & chacun voudroit suppléer à force de confiance à l'autorité que la raison refuse à son parti. Ainsi, d'accord au fond sur tout ce qui nous intéresse, & dont on ne tient aucun compte, on passe la vie à disputer, à chicaner, à tourmenter, à persécuter, à se battre, pour les choses qu'on entend le moins, & qu'il est le moins nécessaire d'entendre. On entasse en vain décisions sur décisions; on plâtre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible; on trouve chaque jour de nouvelles questions à résoudre, chaque jour de nouveaux sujets de querelles; parce que chaque doctrine a des branches infinies, & que chacun, entêté de sa petite idée, croit essenciel ce qui ne l'est point,

point, & néglige l'eſſenciel véritable. Que ſi on leur propoſe des objections qu'ils ne peuvent réſoudre, ce qui, vû l'échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour, ils ſe dépitent comme des enfans, & parce qu'ils ſont plus attachés à leur parti qu'à la vérité, & qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne foi, c'eſt ſur ce qu'ils peuvent le moins prouver qu'ils pardonnent le moins quelque doute.

MA PROPRE hiſtoire caractériſe mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des Chrétiens d'aujourd'hui: mais comme elle en dit trop pour être crue, peut-être un jour fera-t-elle porter un jugement tout contraire; un jour peut-être, ce qui fait aujourd'hui l'opprobre de mes contemporains fera leur gloire, & les ſimples qui liront mon Livre diront avec admiration: Quels tems angéliques ce devoient être que ceux où un tel livre a été brûlé comme impie, & ſon auteur pourſuivi comme un malfaiteur! ſans doute alors tous les Ecrits reſpiroient la dévotion la plus ſublime, & la terre étoit couverte de ſaints!

MAIS d'autres Livres demeureront. On ſaura, par exemple, que ce même ſiécle a produit un panégyriſte de la Saint Barthélemi, François, &, comme on peut bien croire, homme d'Egliſe, ſans que ni Parlement ni Prélat ait ſongé même à lui chercher querelle. Alors,

en comparant la morale des deux Livres & le tort des deux Auteurs, on pourra changer de langage, & tirer une autre conclusion.

Les doctrines abominables sont celles qui mènent au crime, au meurtre, & qui font des fanatiques. Eh! qu'y a-t-il de plus abominable au monde que de mettre l'injustice & la violence en Système, & de les faire découler de la clémence de Dieu? Je m'abstiendrai d'entrer ici dans un parallele qui pourroit vous déplaire. Convenez seulement, Monseigneur, que si la France eût professé la Religion du Prêtre Savoyard, cette Religion si simple & si pure, qui fait craindre Dieu & aimer les hommes, des fleuves de sang n'eussent point si souvent inondé les champs François; ce peuple si doux & si gai n'eût point étonné les autres de ses cruautés dans tant de persécutions & de massacres, depuis l'Inquisition de Toulouse (38), jusqu'à la Saint Barthélemi, & de-

(38) Il est vrai que Dominique, saint Espagnol, y eut grande part. Le Saint, selon un écrivain de son ordre, eut la charité, prêchant contre les Albigeois, de s'adjoindre de dévotes personnes, zélées pour la foi, lesquelles prissent le soin d'extirper corporellement & par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'auroit pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu. *Ob caritatem, prædicans contra Albienses, in adjutorium sumsit quasdam devotas personas, zelantes pro fide, quæ corporaliter illos*

depuis les guerres des Albigeois jusqu'aux Dragonades; le Conseiller Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les Réformés; les habitans de Merindol & de Cabrieres n'eussent point été mis à mort par arrêt du Parlement d'Aix, & sous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue. Revenons, à présent, Monseigneur, à vos censures & aux raisons sur lesquelles vous les fondez.

Ce sont toujours des hommes, dit le Vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu, & qui nous l'attestent en des langues qui nous sont inconnues. Souvent, au contraire, nous aurions grand besoin que Dieu nous attestât la parole des hommes; il est bien sûr, au moins, qu'il eût pu nous donner la sienne, sans se servir d'organes si suspects. Le Vicaire se plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine: *que d'hommes*, dit-il, *entre Dieu & moi* (39)!

Vous répondez: *Pour que cette plainte fût*

 sensée,

illos Hæreticos gladio materiali expugnarent, quos ipse gladio verbi Dei amputare non posset. Antonin. in Chron. P. III. tit. 23. c. 14. §. 2. Cette charité ne ressemble guere à celle du Vicaire; aussi a-t-elle un prix bien différent. L'une fait décréter & l'autre canoniser ceux qui la professent.

(39) Emile Tom. III. p. 141.

ſenſée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclurre que la Révélation eſt fauſſe dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire: Dieu ne peut exiger de moi que je croye ce qu'on m'aſſure qu'il a dit, dès que ce n'eſt pas directement à moi qu'il a addreſſé ſa parole (40).

Et tout au contraire, cette plainte n'eſt ſenſée qu'en admettant la vérité de la Révélation. Car ſi vous la ſuppoſez fauſſe, quelle plainte avez-vous à faire du moyen dont Dieu s'eſt ſervi, puiſqu'il ne s'en eſt ſervi d'aucun? Vous doit-il compte des tromperies d'un impoſteur? Quand vous vous laiſſez duper, c'eſt votre faute & non pas la ſienne. Mais lorſque Dieu, maître du choix de ſes moyens, en choiſit par préference qui exigent de notre part tant de ſavoir & de ſi profondes diſcuſſions, le Vicaire a-t-il tort de dire: „Voyons „ toutefois; examinons, comparons, véri„ fions. O ſi Dieu eût daigné me diſpen„ ſer de tout ce travail, l'en aurois-je ſervi „ de moins bon cœur? (41)"

Monseigneur, votre mineure eſt admirable. Il faut la tranſcrire ici toute entiere; j'aime à rapporter vos propres termes; c'eſt ma plus grande méchanceté.

Mais

(40) *Mandement* in-4. p. 12. in-12. p. xxi.

(41) Emile ubi ſup.

Mais n'eſt-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation Chrétienne, dont il ſeroit abſurde de douter? Par quelle autre voye que celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athène, cette Rome dont il vante ſi ſouvent & avec tant d'aſſurance les loix, les mœurs, & les héros? Que d'hommes entre lui & les Hiſtoriens qui ont conſervé la mémoire de ces événemens!

Si la matiere étoit moins grave & que j'euſſe moins de reſpect pour vous, cette maniere de raiſonner me fourniroit peut-être l'occaſion d'égayer un peu mes lecteurs; mais à Dieu ne plaiſe que j'oublie le ton qui convient au ſujet que je traite, & à l'homme à qui je parle. Au riſque d'être plat dans ma réponſe, il me ſuffit de montrer que vous vous trompez.

Considerez donc, de grace, qu'il eſt tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains ſoient atteſtés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par nulle autre voye; je ne puis ſavoir que Sparte & Rome ont exiſté, que parce que des Auteurs contemporains me le diſent, & entre moi & un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut néceſſairement des intermédiaires; mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi, & pourquoi en faut-il de ſi éloignés, qui en ont beſoin de tant d'autres?

tres? Eſt-il ſimple, eſt-il naturel que Dieu ait été chercher Moïſe pour parler à Jean Jaques Rouſſeau?

D'AILLEURS nul n'eſt obligé ſous peine de damnation de croire que Sparte ait exiſté; nul pour en avoir douté ne ſera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne ſommes pas les témoins, n'eſt établi pour nous que ſur des preuves morales, & toute preuve morale eſt ſuſceptible de plus & de moins. Croirai-je que la juſtice divine me précipite à jamais dans l'Enfer, uniquement pour n'avoir pas ſu marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible?

S'IL y a dans le monde une hiſtoire atteſtée, c'eſt celle des Wampirs. Rien n'y manque; procès verbaux, certificats de Notables, de Chirurgiens, de Curés, de Magiſtrats. La preuve juridique eſt des plus complettes. Avec cela, qui eſt-ce qui croit aux Wampirs? Serons-nous tous damnés pour n'y avoir pas cru?

QUELQUE atteſtés que ſoient, au gré même de l'incrédule Ciceron, pluſieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant des fables, & ſûrement je ne ſuis pas le ſeul. Mon experience conſtante & celle de tous les hommes eſt plus forte en ceci que le témoignage de quelques uns.

Si Sparte & Rome ont été des prodiges elles-mêmes, c'étoient des prodiges dans le genre moral; & comme on s'abuseroit en Laponie de fixer à quatre pieds la stature naturelle de l'homme, on ne s'abuseroit pas moins parmi nous de fixer la mesure des ames humaines sur celle des gens que l'on voit autour de soi.

Vous vous souviendrez, s'il vous plait, que je continue ici d'examiner vos raisonnemens en eux-mêmes, sans soutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif nécessaire, je me permettrai sur votre maniere d'argumenter encore une supposition.

Un habitant de la rue St. Jaques vient tenir ce discours à Monsieur l'Archevêque de Paris: „ Monseigneur, je sais que vous ne „ croyez ni à la béatitude de Saint Jean „ de Pâris, ni aux miracles qu'il a plu à „ Dieu d'opérer en public sur sa tombe, à „ la vue de la Ville du monde la plus éclai- „ rée & la plus nombreuse. Mais je crois de- „ voir vous attester que je viens de voir ressusciter le Saint en personne dans le lieu où „ ses os ont été déposés. "

L'homme de la rue Saint Jaques ajoûte à cela le détail de toutes les circonstances qui peuvent frapper le spectateur d'un pareil fait. Je suis persuadé qu'à l'ouie de cette nouvelle, avant de vous expliquer sur la foi que vous y ajoûtez, vous commencerez par interroger celui

celui qui l'atteſte, ſur ſon état, ſur ſes ſentimens, ſur ſon Confeſſeur, ſur d'autres articles ſemblables; & lorſqu'à ſon air comme à ſes diſcours vous aurez compris que c'eſt un pauvre Ouvrier, & que, n'ayant point à vous montrer de billet de confeſſion, il vous confirmera dans l'opinion qu'il eſt Janſéniſte. „ Ah ah!“ lui direz-vous d'un air railleur; „ vous êtes „ convulſionnaire, & vous avez vu reſſuſci„ ter Saint Pâris? Cela n'eſt pas fort éton„ nant; vous avez tant vu d'autres mer„ veilles! “

Toujours dans ma ſuppoſition, ſans doute il inſiſtera: il vous dira qu'il n'a point vu ſeul le miracle; qu'il avoit deux ou trois perſonnes avec lui qui ont vu la même choſe, & que d'autres à qui il l'a voulu raconter diſent l'avoir auſſi vu eux-mêmes. Là-deſſus vous demanderez ſi tous ces témoins étoient Janſéniſtes? „ Oui, Monſeigneur, “ dira-t-il; „ mais n'importe; ils ſont en nombre ſuffi„ ſant, gens de bonnes mœurs, de bon ſens, „ & non récuſables; la preuve eſt complet„ te, & rien ne manque à notre déclaration „ pour conſtater la vérité du fait. “

D'autres Evêques moins charitables enverroient chercher un Commiſſaire & lui conſigneroient le bon homme honoré de la viſion glorieuſe, pour en aller rendre grace à

Dieu

Dieu aux petites-maisons. Pour vous, Monseigneur, plus humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande vous vous contenterez de lui dire : „ Je sais que deux „ ou trois témoins, honnêtes gens & de bon „ sens, peuvent attester la vie ou la mort „ d'un homme; mais je ne sais pas encore „ combien il en faut pour constater la résur- „ rection d'un Janséniste. En attendant que „ je l'apprenne, allez, mon enfant, tâcher „ de fortifier votre cerveau creux. Je vous „ dispense du jeûne, & voila de quoi vous „ faire de bon bouillon. "

C'est à peu près, Monseigneur, ce que vous diriez, & ce que diroit tout autre homme sage à votre place. D'où je conclus que, même selon vous, & selon tout autre homme sage, les preuves morales suffisantes pour constater les faits qui sont dans l'ordre des possibilités morales, ne suffisent plus pour constater des faits d'un autre ordre, & purement surnaturels: sur quoi je vous laisse juger vous-même de la justesse de votre comparaison.

Voici pourtant la conclusion triomphante que vous en tirez contre moi : *Son scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité* (42). Monseigneur, si jamais elle me procure un Evêché de cent mille Livres de

(42) *Mandement* in-4. p. 12, in-12. p. XXII.

de rentes, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

Continuons maintenant à vous transcrire, en prenant seulement la liberté de restituer au besoin les passages de mon Livre que vous tronquez.

„ Qu'un homme, *ajoûte-t-il plus loin*, vi-
„ enne nous tenir ce langage: Mortels, je
„ vous annonce les volontés du Très-Haut;
„ reconnoissez à ma voix celui qui m'envoye.
„ J'ordonne au soleil de changer son cours,
„ aux étoiles de former un autre arrangement,
„ aux montagnes de s'applanir, aux flots de
„ s'élever, à la terre de prendre un autre aspect:
„ à ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à
„ l'instant le maître de la nature? " *Qui ne croiroit, M. T. C. F., que celui qui s'exprime de la sorte ne demande qu'à voir des miracles pour être Chrétien?*

Bien plus que cela, Monseigneur; puisque je n'ai pas même besoin des miracles pour être Chrétien.

Ecoutez, toutefois, ce qu'il ajoûte: „ Re-
„ ste enfin, dit-il, l'examen le plus impor-
„ tant dans la doctrine annoncée; car puis-
„ que ceux qui disent que Dieu fait ici-bas
„ des miracles, prétendent que le Diable les
„ imite quelquefois, avec les prodiges les
„ mieux constatés nous ne sommes pas plus
„ avancés qu'auparavant, & puisque les Ma-
„ giciens

„ giciens de Pharaon oſoient, en préſence mê-
„ me de Moïſe, faire les mêmes ſignes qu'il
„ faiſoit par l'ordre exprès de Dieu, pour-
„ quoi dans ſon abſence n'euſſent-ils pas, aux
„ mêmes titres, prétendu la même autorité?
„ Ainſi donc, après avoir prouvé la doctrine
„ par le miracle, il faut prouver le miracle
„ par la doctrine, de peur de prendre l'œuvre
„ du Démon pour l'œuvre de Dieu (43).
„ Que faire en pareil cas pour éviter le dia-
„ bole? Une ſeule choſe: revenir au raiſonne-
„ ment, & laiſſer là les miracles. Mieux
„ eût valu n'y pas recourir.“

C'eſt dire: qu'on me montre des miracles, & je croirai. Oui, Monſeigneur, c'eſt dire: qu'on me montre des miracles & je croirai aux miracles. *C'eſt dire: qu'on me montre des miracles, & je refuſerai encore de croire.* Oui, Monſeigneur, c'eſt dire, ſelon le précepte même de Moïſe (44): qu'on me montre des miracles, & je refuſerai encore de croire une doctrine abſurde & déraiſonnable qu'on voudroit étayer par eux. Je croirois plutôt à la magie que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raiſon.

(43) Je ſuis forcé de confondre ici la note avec le texte, à l'imitation de M. de Beaumont. Le Lecteur pourra conſulter l'un & l'autre dans le Livre même, T. III. pag. 145 *& ſuiv.*

(44) Deutéron, c. XIII.

J'AI dit que c'étoit-là du bon sens le plus simple, qu'on n'obscurciroit qu'avec des distinctions tout au moins très-subtiles: c'est encore une de mes prédictions; en voici l'accomplissement.

Quand une doctrine est reconnue vraye, divine, fondée sur une Révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des imposteurs voudroient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves; c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa Mission, sa prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la divinité. Ainsi la doctrine & les miracles sont des argumens respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vüe où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la Religion. Il ne se trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux (45).

LE LECTEUR en jugera. Pour moi je n'ajoûterai pas un seul mot. J'ai quelquefois répondu ci-devant avec mes passages; mais c'est avec le votre que je veux vous répondre ici.

Où est donc, M. T. C. F., la bonne-foi philosophique dont se pare cet Ecrivain?

MON-

(45) *Mandement* in-4. p. 13. in-12. p. xxiii.

MONSEIGNEUR, je ne me suis jamais piqué d'une bonne foi philosophique; car je n'en connois pas de telle. Je n'ose même plus trop parler de la bonne-foi Chrétienne, depuis que les soi-disans Chrétiens de nos jours trouvent si mauvais qu'on ne supprime pas les objections qui les embarrassent. Mais pour la bonne-foi pure & simple, je demande laquelle de la mienne ou de la vôtre est la plus facile à trouver ici?

PLUS j'avance, plus les points à traiter deviennent intéressans. Il faut donc continuer à vous transcrire. Je voudrois dans des discussions de cette importance ne pas omettre un de vos mots.

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la révélation Chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus positive, la plus solemnelle.

ON AUROIT raison, sans doute, puisque je tiens pour révélée toute doctrine où je reconnois l'esprit de Dieu. Il faut seulement ôter l'amphibologie de votre phrase; car si le verbe rélatif *y défere* se rapporte à la Révélation Chrétienne, vous avez raison; mais s'il se rapporte aux témoignâges humains, vous avez tort. Quoiqu'il en soit, je prends acte de votre témoignage contre ceux qui osent dire que je rejette toute révélation; comme si

c'étoit rejetter une doctrine que de la reconnoître sujette à des difficultés insolubles à l'esprit humain; comme si c'étoit la rejetter que ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes, lorsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures qui dispensent de celle-là? Il est vrai que vous dites conditionellement: *on croiroit*; mais *on croiroit* signifie *on croit*, lorsque la raison d'exception pour ne pas croire se réduit à rien, comme on verra ci-après de la votre. Commençons par la preuve affirmative.

Il faut pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même tems pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son ouvrage. „ J'avoue „ que la Majesté des Ecritures m'étonne; la „ Sainteté de l'Evangile (46) parle à mon „ cœur. Voyez les Livres des Philosophes, „ avec toute leur pompe; qu'ils sont petits „ près de celui-là! Se peut-il qu'un Livre à „ la fois si sublime & si simple soit l'ouvrage „ des hommes? Se peut-il que celui dont-il „ fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même?

(46) La négligence avec laquelle M. de Beaumont me transcrit lui a fait faire ici deux changemens dans une ligne Il a mis, *la Majesté de l'Ecriture* au lieu de, *la Majesté des Ecritures*; & il a mis, *la Sainteté de l'Ecriture* au lieu de, *la Sainteté de l'Evangile*. Ce n'est pas, à la vérité, me faire dire des hérésies; mais c'est me faire parler bien niaisement.

„ me? Eſt-ce là le ton d'un enthouſiaſte ou
„ d'un ambitieux ſectaire? Quelle douceur,
„ quelle pureté dans ſes mœurs! Quelle gra-
„ ce touchante dans ſes inſtructions! quelle
„ élevation dans ſes maximes! quelle profon-
„ de ſageſſe dans ſes diſcours! quelle préſence
„ d'eſprit, quelle fineſſe & quelle juſteſſe dans
„ ſes réponſes! quel empire ſur ſes paſſions!
„ Où eſt l'homme, où eſt le Sage qui ſait
„ agir, ſouffrir & mourir ſans foibleſſe &
„ ſans oſtentation (47)? Quand Platon peint
„ ſon Juſte imaginaire couvert de tout l'op-
„ probre du crime, & digne de tous les prix
„ de la vertu, il peint trait pour trait Jéſus-
„ Chriſt: la reſſemblance eſt ſi frappante que
„ tous les Peres l'ont ſentie, & qu'il n'eſt
„ pas poſſible de s'y tromper. Quels préju-
„ gés, quel aveuglement ne faut-il point avoir
„ pour oſer comparer le fils de Sophroniſque
„ au fils de Marie? Quelle diſtance de l'un
„ à l'autre! Socrate mourant ſans douleur,
„ ſans ignominie, ſoutint aiſément juſqu'au

 „ bout

(47) Je remplis, ſelon ma coutume, les lacunes faites par M. de Beaumont; non qu'abſolument celles qu'il fait ici ſoient inſidieuſes, comme en d'autres endroits; mais parce que le défaut de ſuite & de liaiſon affoiblit le paſſage quand il eſt tronqué; & auſſi parce que mes perſécuteurs ſupprimant avec ſoin tout ce que j'ai dit de ſi bon cœur en faveur de la Religion, il eſt bon de le rétablir à meſure que l'occaſion s'en trouve.

„ bout ſon perſonnage, & ſi cette facile mort
„ n'eût honoré ſa vie, on douteroit ſi Socra-
„ te, avec tout ſon eſprit, fut autre choſe
„ qu'un Sophiſte. Il inventa, dit-on, la mo-
„ rale. D'autres avant lui l'avoient miſe en
„ pratique; il ne fit que dire ce qu'ils avoient
„ fait, il ne fit que mettre en leçons leurs ex-
„ emples. Ariſtide avoit été juſte avant que
„ Socrate eût dit ce que c'étoit que juſtice;
„ Léonidas étoit mort pour ſon pays avant que
„ Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie;
„ Sparte étoit ſobre avant que Socrate eût
„ loué la ſobriété: avant qu'il eût défini la
„ vertu, Sparte abondoit en hommes ver-
„ tueux. Mais où Jéſus avoit-il pris parmi
„ les ſiens cette morale élevée & pure, dont
„ lui ſeul a donné les leçons & l'exemple?
„ Du ſein du plus furieux fanatiſme la plus
„ haute ſageſſe ſe fit entendre, & la ſimplici-
„ té des plus héroïques vertus honora le plus
„ vil de tous les peuples. La mort de So-
„ crate philoſophant tranquillement avec ſes
„ amis eſt la plus douce qu'on puiſſe déſirer;
„ celle de Jéſus expirant dans les tourmens,
„ injurié, raillé, maudit de tout un peuple,
„ eſt la plus horrible qu'on puiſſe crain-
„ dre. Socrate prenant la coupe empoiſon-
„ née bénit celui qui la lui préſente & qui
„ pleure. Jéſus, au milieu d'un ſupplice af-
„ freux, prie pour ſes bourreaux acharnés.
„ Oui,

„ Oui, si la vie & la mort de Socrate sont „ d'un Sage, la vie & la mort de Jésus sont „ d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de „ l'Evangile est inventée à plaisir? Non, ce „ n'est pas ainsi qu'on invente, & les faits de „ Socrate dont personne ne doute sont moins „ attestés que ceux de Jésus-Christ. Au „ fond c'est reculer la difficulté sans la détrui- „ re. Il seroit plus inconcevable que plu- „ sieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce „ Livre qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni „ le sujet. Jamais des Auteurs Juifs n'eussent „ trouvé ni ce ton ni cette morale, & l'Evangi- „ le a des caractères de vérité si grands, si „ frappans, si parfaitement inimitables que „ l'inventeur en seroit plus étonnant que le „ Héros (48). "

(49) *Il seroit difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile.* Je vous sais gré, Monseigneur, de cet aveu; c'est une injustice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la preuve négative qui vous fait dire *on croiroit*, au lieu d'*on croit.*

Cependant l'Auteur ne la croit qu'en conséquence des témoignages humains. Vous vous trompez, Monseigneur; je la reconnois en conséquence de l'Evangile & de la sublimité

(48) Emile, T. III. pag. 179. *& suiv.*
(49) *Mandement* in-4. pag 14, in-12, p. XXV.

que j'y vois, sans qu'on me l'atteste. Je n'ai pas besoin qu'on m'affirme qu'il y a un Evangile lorsque je le tiens. *Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté.* Et point du tout; on ne me rapporte point que l'Evangile existe; je le vois de mes propres yeux, & quand tout l'Univers me soutiendroit qu'il n'existe pas, je saurois très-bien que tout l'univers ment, ou se trompe. *Que d'hommes entre Dieu & lui?* Pas un seul. L'Evangile est la piece qui décide, & cette piece est entre mes mains. De quelque maniere qu'elle y soit venue & quelque Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'esprit divin: cela est immédiat autant qu'il peut l'être; il n'y a point d'hommes entre cette preuve & moi; & dans le sens où il y en auroit, l'historique de ce Saint Livre, de ses auteurs, du tems où il a été composé, &c. rentre dans les discussions de critique où la preuve morale est admise. Telle est la réponse du Vicaire Savoyard.

Le voila donc bien évidemment en contradiction avec lui-même; le voila confondu par ses propres aveux. Je vous laisse jouir de toute ma confusion. *Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajoûter?* „ Avec tout cela ce „ même Evangile est plein de choses incro- „ yables, de choses qui répugnent à la raison, „ & qu'il est impossible à tout homme sensé „ de concevoir ni d'admettre. Que faire au „ milieu

„ milieu de toutes ces contradictions? Etre
„ toujours modeſte & circonſpect; reſpecter
„ en ſilence (50) ce qu'on ne ſauroit ni re-
„ jetter ni comprendre, & s'humilier devant
„ le grand Etre qui ſeul ſait la vérité. Voila
„ le ſcepticiſme involontaire où je ſuis reſté. “
Mais le ſcepticiſme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorſqu'on refuſe de ſe ſoumettre à la doctrine d'un Livre qui ne ſauroit être inventé par les hommes? Lorſque ce Livre porte des caracteres de vérité ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'inventeur en ſeroit

(50) Pour que les hommes s'impoſent ce reſpect & ce ſilence, il faut que quelqu'un leur diſe une fois les raiſons d'en uſer ainſi. Celui qui connoit ces raiſons peut les dire, mais ceux qui cenſurent & n'en diſent point, pourroient ſe taire. Parler au public avec franchiſe, avec fermeté, eſt un droit commun à tous les hommes, & même un devoir en toute choſe utile: mais il n'eſt gueres permis à un particulier d'en cenſurer publiquement un autre: c'eſt s'attribuer une trop grande ſupériorité de vertus, de talens, de lumieres. Voila pourquoi je ne me ſuis jamais ingéré de critiquer ni reprimander perſonne. J'ai dit à mon ſiécle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier, & s'il m'eſt arrivé d'attaquer & nommer quelques livres, je n'ai jamais parlé des Auteurs vivans qu'avec toute ſorte de bienſéance & d'égards. On voit comment ils me les rendent. Il me ſemble que tous ces Meſſieurs qui ſe mettent ſi fiérement en avant pour m'enſeigner l'humilité, trouvent la leçon meilleure à donner qu'à ſuivre.

plus étonnant que le Héros? C'eſt bien ici qu'on peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même (51)

MONSEIGNEUR, vous me taxez d'iniquité ſans ſujet; Vous m'imputez ſouvent des menſonges & vous n'en montrez aucun. Je m'impoſe avec vous une maxime contraire, & j'ai quelquefois lieu d'en uſer.

LE SCEPTICISME du Vicaire eſt involontaire par la raiſon même qui vous fait nier qu'il le ſoit. Sur les foibles autorités qu'on veut donner à l'Evangile il le rejetteroit par les raiſons déduites auparavant, ſi l'eſprit divin qui brille dans la morale & dans la doctrine de ce Livre ne lui rendroit toute la force qui manque au témoignage des hommes ſur un tel point. Il admet donc ce Livre Sacré avec toutes les choſes admirables qu'il renferme & que l'eſprit humain peut entendre; mais quant aux choſes incroyables qu'il y trouve, *leſquelles répugnent à ſa raiſon, & qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir ni d'admettre*, il les *reſpecte en ſilence ſans les comprendre ni les rejetter, & s'humilie devant le grand Etre qui ſeul ſait la vérité.* Tel eſt ſon ſcepticiſme; & ce ſcepticiſme eſt bien involontaire, puiſqu'il eſt fondé ſur des preuves invincibles de part & d'autre, qui forcent la raiſon de reſter en ſuſpens. Ce ſcepticiſme eſt celui de tout Chrétien raiſonnable & de bonne foi qui ne veut ſavoir des

(51) *Mandement* in-4. p. 14, in-12. p. XXVI.

des choſes du Ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à ſa conduite, & qui rejette avec l'Apôtre *les queſtions peu ſenſées, qui ſont ſans inſtruction, & qui n'engendrent que des combats* (52).

D'ABORD vous me faites rejetter la révélation pour m'en tenir à la Religion naturelle, & premierement, je n'ai point rejetté la Révélation. Enſuite vous m'accuſez *de ne pas admettre même la Religion naturelle, ou du moins de n'en pas reconnoître la néceſſité*; & votre unique preuve eſt dans le paſſage ſuivant que vous rapportez. „ Si je me trom„ pe, c'eſt de bonne foi. Cela ſuffit (53) „ pour que mon erreur ne me ſoit pas im„ putée à crime; quand vous vous trompe„ riez de même, il y auroit peu de mal à „ cela. " *C'eſt-à-dire*, continuez-vous, *que ſelon lui il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la vérité; que cette perſuaſion, fût-elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne foi. Or n'eſt-ce pas là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſiſtêmes fanatiques,*

(52) Timoth. C. II. v. 23.

(53) Emile, Tom. III. p. 21. M. de Beaumont a mis: *cela me ſuffit.*

ques, à tous les délires de l'esprit humain? (54)

Pour vous, Monseigneur, vous ne pourrez pas dire ici comme le Vicaire: *Si je me trompe, c'est de bonne foi*; car c'est bien évidemment à dessein qu'il vous plait de prendre le change & de le donner à vos Lecteurs; c'est-ce que je m'engage à prouver sans replique, & je m'y engage ainsi d'avance, afin que vous y regardiez de plus près.

La profession du Vicaire Savoyard est composée de deux parties. La premiere, qui est la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frapantes & neuves est destinée à combattre le moderne matérialisme, à établir l'existence de Dieu & la Religion naturelle avec toute la force dont l'Auteur est capable. De celle-là, ni vous ni les Prêtres n'en parlez point; parce qu'elle vous est fort indifférente, & qu'au fond la cause de Dieu ne vous touche gueres, pourvû que celle du Clergé soit en sûreté.

La seconde, beaucoup plus courte, moins réguliere, moins approfondie, propose des doutes & des difficultés sur les révélations en général, donnant pourtant à la notre sa véritable certitude dans la pureté, la sainteté de sa doctrine, & dans la sublimité toute divine de celui qui en fut l'Auteur. L'objet de cette seconde partie est de rendre chacun plus

(54) *Mandement* in-4. p. 15. in-12. p. xxvii.

plus réſervé dans ſa Religion à taxer les autres de mauvaiſe foi dans la leur, & de montrer que les preuves de chacune ne ſont pas tellement démonſtratives à tous les yeux qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voyent pas la même clarté que nous. Cette ſeconde partie écrite avec toute la modeſtie, avec tout le reſpect convenables, eſt la ſeule qui ait attiré votre attention & celle des Magiſtrats. Vous n'avez eu que des buchers & des injures pour réfuter mes raiſonnemens. Vous avez vû le mal dans le doute de ce qui eſt douteux ; vous n'avez point vû le bien dans la preuve de ce qui eſt vrai.

En effet, cette premiere partie, qui contient ce qui eſt vraiment eſſenciel à la Religion, eſt déciſive & dogmatique. L'Auteur ne balance pas, n'héſite pas. Sa conſcience & ſa raiſon le déterminent d'une maniere invincible. Il croit, il affirme : il eſt fortement perſuadé.

Il commence l'autre au contraire par déclarer que *l'examen qui lui reſte à faire eſt bien différent ; qu'il n'y voit qu'embarras, miſtere, obſcurité ; qu'il n'y porte qu'incertitude & défiance ; qu'il n'y faut donner à ſes diſcours que l'autorité de la raiſon ; qu'il ignore lui-même s'il eſt dans l'erreur, & que toutes ſes affirmations ne ſont ici que des raiſons de douter* (55).

Il

(55) Emile Tom. III, p. 131.

Il propose donc ses objections, ses difficultés, ses doutes. Il propose aussi ses grandes & fortes raisons de croire; & de toute cette discussion résulte la certitude des dogmes essenciels & un scepticisme respectueux sur les autres. A la fin de cette seconde partie il insiste de nouveau sur la circonspection nécessaire en l'écoutant. *Si j'étois plus sûr de moi, j'aurois*, dit-il, *pris un ton dogmatique & décisif; mais je suis homme, ignorant, sujet à l'erreur: que pouvois-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur sans réserve; ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel: je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions; je vous ai dit mes raisons de douter & de croire. Maintenant c'est à vous de juger* (56).

Lors donc que dans le même écrit l'auteur dit: *Si je me trompe, c'est de bonne foi; cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime*; je demande à tout lecteur qui a le sens commun & quelque sincérité, si c'est sur la premiere ou sur la seconde partie que peut tomber ce soupçon d'être dans l'erreur; sur celle où l'auteur affirme ou sur celle où il balance? Si ce soupçon marque la crainte de croire en Dieu mal-à-propos, ou celle d'avoir à tort des doutes sur la Révélation? Vous avez pris le premier parti contre

(56) Ibid. p. 192.

tre toute raiſon, & dans le ſeul déſir de me rendre criminel ; je vous défie d'en donner aucun autre motif. Monſeigneur, où ſont, je ne dis pas l'équité, la charité Chrétienne, mais le bon ſens & l'humanité ?

Quand vous auriez pu vous tromper ſur l'objet de la crainte du Vicaire, le texte ſeul que vous rapportez vous eût déſabuſé malgré vous. Car lorſqu'il dit : *cela ſuffit pour que mon erreur ne me ſoit pas imputée à crime*, il reconnoît qu'une pareille erreur pourroit être un crime, & que ce crime lui pourroit être imputé, s'il ne procédoit pas de bonne foi : Mais quand il n'y auroit point de Dieu, où ſeroit le crime de croire qu'il y en a un ? Et quand ce ſeroit un crime, qui eſt-ce qui le pourroit imputer ? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber ſur la Religion naturelle, & le diſcours du Vicaire ſeroit un vrai galimathias dans le ſens que vous lui prêtez. Il eſt donc impoſſible de déduire du paſſage que vous rapportez, que *je n'admets pas la Religion naturelle* ou que *je n'en reconnois pas la néceſſité* ; il eſt encore impoſſible d'en déduire *qu'on doive toujours*, ce ſont vos termes, *regarder comme un homme ſage & religieux celui qui, adoptant les erreurs de l'Athéïſme, dira qu'il eſt de bonne foi* ; & il eſt même impoſſible que vous ayez cru cette déduction légitime. Si cela n'eſt pas démontré,

tré, rien ne sauroit jamais l'être, ou il faut que je sois un insensé.

Pour montrer qu'on ne peut s'autoriser d'une mission divine pour débiter des absurdités, le Vicaire met aux prises un Inspiré, qu'il vous plait d'appeller chrétien, & un raisonneur, qu'il vous plait d'appeller incrédule, & il les fait disputer chacun dans leur langage, qu'il désaprouve, & qui très-sûrement n'est ni le sien ni le mien (57). Là-dessus vous me taxez d'*une insigne mauvaise foi* (58), & vous prouvez cela par l'ineptie des discours du premier. Mais si ces discours sont ineptes, à quoi donc le reconnoissez-vous pour Chrétien? & si le raisonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité? S'ensuit-il des inepties que débite un Inspiré que ce soit un catholique, & de celles que réfute un raisonneur, que ce soit un mécréant? Vous auriez bien pû, Monseigneur, vous dispenser de vous reconnoître à un langage si plein de bile & de déraison; car vous n'aviez pas encore donné votre Mandement.

Si la raison & la Révélation étoient opposées l'une à l'autre, il est constant, dites-vous, *que Dieu seroit en contradiction avec lui-même*

(57) Emile Tom. III. p. 151.
(58) *Mandement* in-4. p. 15. in-12. p. XXVIII.

même (59). Voila un grand aveu que vous nous faites là: car il eſt ſûr que Dieu ne ſe contredit point. *Vous dites, ô Impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles: mais il ne ſuffit pas de le dire.* J'en conviens; tâchons de faire plus.

Je suis ſûr que vous preſſentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous paſſez ſur cet article des miſteres comme ſur des charbons ardens; vous n'oſez à peine y poſer le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans cette ſituation douloureuſe. J'aurai la diſcrétion de rendre ce moment le plus court qu'il ſe pourra.

Vous conviendrez bien, je penſe, qu'une de ces vérités éternelles qui ſervent d'élémens à la raiſon eſt que la partie eſt moindre que le tout, & c'eſt pour avoir affirmé le contraire que l'Inſpiré vous paroît tenir un diſcours plein d'ineptie. Or ſelon vôtre doctrine de la tranſubſtantiation, lorſque Jéſus fit la derniere Céne avec ſes diſciples & qu'ayant rompu le pain il donna ſon corps à chacun d'eux, il eſt clair qu'il tint ſon corps entier dans ſa main, &, s'il mangea lui-même du pain conſacré, comme il put le faire, il mit ſa tête dans ſa bouche.

(59) *Mandement* in-4. p. 15, 16 in 12. p. xxviii.

Voila donc bien, clairement, bien précisément la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monseigneur? Pour moi, je ne vois que M. le Chevalier de Causans qui puisse vous tirer d'affaire.

Je sais bien que vous avez encore la ressource de Saint Augustin, mais c'est la même. Après avoir entassé sur la Trinité force discours inintelligibles il convient qu'ils n'ont aucun sens; *mais*, dit naivement ce Pere de l'Eglise, *on s'exprime ainsi, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas rester muet* (60).

Tout bien considéré, je crois, Monseigneur, que le parti le plus sûr que vous ayez à prendre sur cet article & sur beaucoup d'autres, est celui que vous avez pris avec M. de Montazet, & par la même raison.

La mauvaise foi de l'Auteur d'Emile n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu (61). „ Nos „ Catholiques," *lui fait-il dire*, „ font grand „ bruit de l'autorité de l'Eglise: mais que „ ga-

(60) *Dictum est tamen tres personæ, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur.* Aug. de Trinit. L. V. c. 9.

(61) *Mandement* in 4. p. 15. in 12. p. xxvi.

„ gagnent-ils à cela, s'il leur faut un auſſi „ grand appareil de preuves pour cette auto- „ rité qu'aux autres ſectes pour établir di- „ rectement leur doctrine? L'Egliſe décide „ que l'Egliſe a droit de décider. Ne voila- „ t-il pas une autorité bien prouvée? " *Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet impoſteur, que l'autorité de l'Egliſe n'eſt prouvée que par ſes propres déciſions & qu'elle procede ainſi; je décide que je ſuis infaillible; donc je le ſuis? imputation calomnieuſe, M. T. C. F.* Voila, Monſeigneur, ce que vous aſſurez: il nous reſte à voir vos preuves. En attendant, oſeriez-vous bien affirmer que les Théologiens Catholiques n'ont jamais établi l'autorité de l'Egliſe par l'autorité de l'Egliſe, *ut in ſe virtualiter reflexam?* S'ils l'ont fait, je ne les charge donc pas d'une imputation calomnieuſe.

(62) *La conſtitution du Chriſtianiſme, l'eſprit de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foibleſſe de l'eſprit humain tendent à démontrer que l'Egliſe établie par Jéſus-Chriſt eſt une Egliſe infaillible.* Monſeigneur, vous commencez, par nous payer-là de mots qui ne nous donnent pas le change: Les diſcours vagues ne font jamais preuve, & toutes ces choſes qui tendent à démontrer, ne démontrent rien.

(62) *Mandement* Ibid.

Allons donc tout d'un coup au corps de la démonstration : le voici.

Nous assûrons que comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vérité, son Eglise l'enseigne aussi toujours (63).

Mais qui êtes-vous, vous qui nous assurez cela pour toute preuve? Ne seriez-vous point l'Eglise ou ses chefs? A vos manieres d'argumenter vous paroissez compter beaucoup sur l'assistance du Saint Esprit. Que dites-vous donc, & qu'a dit l'Imposteur? De grace, voyez cela vous-mêmes; car je n'ai pas le courage d'aller jusqu'au bout.

Je dois pourtant remarquer que toute la force de l'objection que vous attaquez si bien, consiste dans cette phrase que vous avez eu soin de supprimer à la fin du passage dont il s'agit. *Sortez de-là, vous rentrez dans toutes nos discussions* (64).

En effet, quel est ici le raisonnement du Vicaire? Pour choisir entre les Religions diverses, il faut, dit-il, de deux choses l'une; ou entendre les preuves de chaque secte & les comparer; ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous instruisent. Or le premier moyen sup-

(63) Ibid: cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.

(64) Emile Tom. III, p. 165.

ſuppoſe des connoiſſances que peu d'hommes ſont en état d'acquérir, & le ſecond juſtifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naiſſe. Il cite en exemple la Religion catholique où l'on donne pour loi l'autorité de l'Egliſe, & il établit là-deſſus ce ſecond dilemme. Ou c'eſt l'Egliſe qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit: *je décide que je ſuis infaillible*; *donc je le ſuis*: & alors elle tombe dans le ſophiſme appellé cercle vicieux; Ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu; & alors il lui faut un auſſi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine: Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'inſtruction, & le peuple n'eſt pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Egliſe chez les Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Proteſtans. Comment donc ſe déterminera-t-il d'une maniere raiſonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent? Mais alors le Turc ſe déterminera de même. En quoi le Turc eſt-il plus coupable que nous? Voila, Monſeigneur, le raiſonnement auquel vous n'avez pas répondu & auquel je doute qu'on puiſſe répondre (65). Votre franchiſe

(65) C'eſt ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent ſe gardent bien de tou-

Epiſcopale ſe tire d'affaire en tronquant le paſſage de l'Auteur de mauvaiſe foi.

Grace au Ciel j'ai fini cette ennuyeuſe tâche. J'ai ſuivi pied-à-pied vos raiſons, vos citations, vos cenſures, & j'ai fait voir qu'autant de fois que vous avez attaqué mon livre, autant de fois vous avez eu tort. Il reſte le ſeul article du Gouvernement, dont je veux bien vous faire grace; très ſûr que quand celui qui gémit ſur les miſeres du peuple, & qui les éprouve, eſt accuſé par vous d'empoiſonner les ſources de la félicité publique, il n'y a point de Lecteur qui ne ſente ce que vaut un pareil diſcours. Si le Traité du Contract Social n'exiſtoit pas, & qu'il fallût prouver de nouveau les grandes vérités que j'y développe,

toucher. Il n'y a rien de ſi commode que de répondre avec des injures & de ſaintes déclamations; on éinde aiſément tout ce qui embarraſſe. Auſſi faut-il avouer qu'en ſe chamaillant entre eux les Théologiens ont bien des reſſources qui leur manquent vis-à-vis de ignorans, & auxquelles il faut alors ſuppléer comme ils peuvent. Ils ſe payent réciproquement de mille ſuppoſitions gratuites qu'on n'oſe récuſer quand on n'a rien de mieux à donner ſoi-même. Telle eſt ici l'invention de je ne ſais quelle foi infuſe qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de tranſmettre du pere à l'enfant. Mais ils réſervent ce jargon pour diſputer avec les Docteurs; s'ils s'en ſervoient avec nous autres profânes, ils auroient peur qu'on ne ſe moquât d'eux.

loppe, les complimens que vous faites à mes dépens aux Puissances, seroient un des faits que je citerois en preuve, & le sort de l'Auteur en seroit un autre encore plus frappant. Il ne me reste plus rien à dire à cet égard; mon seul exemple a tout dit, & la passion de l'intérêt particulier ne doit point souiller les vérités utiles. C'est le Décret contre ma personne, c'est mon Livre brûlé par le bourreau, que je transmets à la postérité pour pieces justificatives: Mes sentimens sont moins bien établis par mes Ecrits que par mes malheurs.

Je viens, Monseigneur, de discuter tout ce que vous alléguez contre mon Livre. Je n'ai pas laissé passer une de vos propositions sans examen; j'ai fait voir que vous n'avez raison dans aucun point, & je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves; elles sont au-dessus de toute réplique où regne le sens-commun.

Cependant quand j'aurois eu tort en quelques endroits, quand j'aurois eu toujours tort, quelle indulgence ne méritoit point un Livre où l'on sent par-tout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le sincere amour du bien & le zêle de la vérité? Un Livre où l'Auteur, si peu affirmatif, si peu décisif, avertit si souvent ses lecteurs de se défier de ses idées, de peser ses preuves, de ne leur donner que l'autorité de la raison? Un Livre

qui ne respire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéissance aux Loix en toute chose, & même en matiere de Religion? Un Livre enfin où la cause de la divinité est si bien défendue, l'utilité de la Religion si bien établie, où les mœurs sont si respectées, où l'arme du ridicule est si bien ôtée au vice, où la méchanceté est peinte si peu sensée, & la vertu si aimable? Eh! quand il n'y auroit pas un mot de vérité dans cet ouvrage, on en devroit honorer & chérir les rêveries, comme les chimeres les plus douces qui puissent flatter & nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire; s'il existoit en Europe un seul gouvernement vraiment éclairé, un gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles & saines, il eût rendu des honneurs publics à l'Auteur d'Emile, il lui eût élevé des statues. Je connoissois trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnoissance; je ne les connoissois pas assez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait.

Apres avoir prouvé que vous avez mal raisonné dans vos censures, il me reste à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures: Mais puisque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon Livre, montrer que mes prétendus torts ne sont que les vôtres, n'est-ce pas dire assez que les injures qui les suivent ne doivent pas être

pour

pour moi. Vous chargez mon ouvrage des épithètes les plus odieuses, & moi je suis un homme abominable, un téméraire, un impie, un imposteur. Charité Chrétienne, que vous avez un étrange langage dans la bouche des Ministres de Jésus-Christ!

Mais vous qui m'osez reprocher des blasphêmes, que faites-vous quand vous prenez les Apôtres pour complices des propos offensans qu'il vous plaît de tenir sur mon compte? A vous entendre, on croiroit que Saint Paul m'a fait l'honneur de songer à moi, & de prédire ma venue comme celle de l'Antechrist. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie? Le voici. C'est le début de votre Mandement.

Saint Paul a prédit, mes très chers Freres, qu'il viendroit des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un esprit corrumpu & pervertis dans la foi (66).

Je ne conteste assurément pas que cette prédiction de Saint Paul ne soit très-bien accomplie; mais s'il eût prédit, au contraire, qu'il viendroit un tems où l'on ne verroit point de ces gens-là, j'aurois été, je l'avoue, beau-

(66) *Mandement* in-4. p. 4. in-12. p. xvii.

coup plus frappé de la prédiction, & surtout de l'accompliſſement.

D'APRES une prophétie ſi bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité Epiſcopale s'égaye à des antithèſes, & où je me trouve un perſonnage fort plaiſant. Cet endroit, Monſeigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre Mandement. On ne ſauroit faire une ſatire plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'eſprit.

Du ſein de l'erreur, (Il eſt vrai que j'ai paſſé ma jeuneſſe dans vôtre Egliſe.) *il s'eſt élevé* (pas fort haut,) *un homme plein du langage de la philoſophie*, (comment prendrois-je un langage que je n'entends point?) *ſans être véritablement philoſophe:* (Oh! d'accord: je n'aſpirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n'avoir aucun droit; & je n'y renonce aſſurément pas par modeſtie.) *eſprit doué d'une multitude de connoiſſances* (J'ai appris à ignorer des multitudes de choſes que je croyois ſavoir.) *qui ne l'ont pas éclairé*, (elles m'ont appris à ne pas penſer l'être.) *& qui ont répandu les ténèbres dans les autres eſprits:* (Les ténèbres de l'ignorance vâlent mieux que la fauſſe lumiere de l'erreur.) *caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite*; (Y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir & penſer comme tout le monde?) *alliant la ſimplicité des mœurs avec le faſte des*

pen-

penſées;) La ſimplicité des mœurs élève l'ame; quant au faſte de mes penſées, je ne ſais ce que c'eſt.) *le zêle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés*; (Rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques: il n'y a point à cela d'alliage, & je n'y ai point mis de fureur.) *l'obſcurité de la retraite avec le déſir d'être connu de tout le monde*: (Monſeigneur, vous voila comme les faiſeurs de Romans, qui devinent tout ce que leur Héros a dit & penſé dans ſa chambre. Si c'eſt ce déſir, qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment-il m'eſt venu ſi tard, ou pourquoi j'ai tardé ſi longtems à le ſatisfaire?) *On l'a vû invectiver contre les ſciences qu'il cultivoit*; (Cela prouve que je n'imite pas vos gens de Lettres, & que dans mes ecrits l'intérêt de la vérité marche avant le mien.) *préconiſer l'excellence de l'Evangile*, (toujours & avec le plus vrai zêle.) *dont il détruiſoit les dogmes*; (Non, mais j'en prêchois la charité, bien détruite par les Prêtres.) *peindre la beauté des vértus qu'il éteignoit dans l'ame de ſes Lecteurs.* (Ames honnêtes, eſt-il vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus?)

Il s'eſt fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'oracle du ſiécle pour achever de le perdre. (Je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela.) *Dans un ouvrage ſur l'mega-*

l'inégalité des conditions, (Pourquoi des conditions? ce n'eſt là ni mon ſujet ni mon titre.) *il avoit rabbaiſſé l'homme juſqu'au rang des bêtes*; (Lequel de nous deux l'éléve ou l'abbaiſſe, dans l'alternative d'être bête ou méchant?) *dans une autre production plus récente il avoit inſinué le poiſon de la volupté*: (Eh! que ne puis-je aux horreurs de la débauche ſubſtituer le charme de la volupté! Mais raſſurez-vous, Monſeigneur; vos Prêtres ſont à l'épreuve de l'Héloïſe; ils ont pour préſervatif l'Aloïſia.) *Dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme afin d'établir l'empire de l'irréligion.* (Cette imputation a déja été examinée.)

Voila, Monſeigneur, comment vous me traitez, & bien plus cruellement encore; moi que vous ne connoiſſez point, & que vous ne jugez que ſur des ouï-dire. Eſt-ce donc là la morale de cet Evangile dont vous vous portez pour le défenſeur? Accordons que vous voulez préſerver votre troupeau du poiſon de mon Livre; pourquoi des perſonnalités contre l'Auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite ſi peu chrétienne, mais je ſais que défendre ſa Religion par de telles armes, c'eſt la rendre fort ſuſpecte aux gens de bien.

Cependant c'eſt moi que vous appellez téméraire. Eh! comment ai-je mérité ce nom, en

en ne proposant que des doutes, & même avec tant de réserve ; en n'avançant que des raisons, & même avec tant de respect, en n'attaquant personne, en ne nommant personne? Et vous, Monseigneur, comment osez-vous traiter ainsi celui dont vous parlez avec si peu de justice & de bienséance, avec si peu d'égard, avec tant de légereté?

Vous me traitez d'impie; & de quelle impiété pouvez-vous m'accuser, moi qui jamais n'ai parlé de l'Etre suprême que pour lui rendre la gloire qui lui est duc, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer? Les impies sont ceux qui profanent indignement la cause de Dieu en la faisant servir aux passions des hommes. Les impies sont ceux qui, s'osant porter pour interprêtes de la divinité, pour arbitres entre elle & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui sont dus. Les impies sont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu sur la terre & veulent ouvrir & fermer le Ciel à leur gré. Les impies sont ceux qui font lire des Libelles dans les Eglises. . . . . A cette idée horrible tout mon sang s'allume, & des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'usage que vous osez faire de sa maison.

Vous

Vous me traitez d'Imposteur! & pourquoi? Dans votre maniere de penser, j'erre; mais où est mon imposture? Raisonner & se tromper; est-ce en imposer? Un sophiste même qui trompe sans se tromper n'est pas un imposteur encore, tant qu'il se borne à l'autorité de la raison, quoiqu'il en abuse. Un imposteur veut être cru sur sa parole, il veut lui-même faire autorité. Un imposteur est un fourbe qui veut en imposer aux autres pour son profit, & où est, je vous prie, mon profit dans cette affaire? Les imposteurs sont, selon Ulpien, ceux qui font des prestiges, des imprécations, des exorcismes: or assurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous discourez à votre aise, vous autres hommes constitués en dignité! Ne reconnoissant de droits que les vôtres, ni de Loix que celles que vous imposez, loin de vous faire un devoir d'être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fiérement le foible sans répondre de vos iniquités à personne: les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences; sur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la poussiere. Les uns décrétent & brûlent, les autres diffament & deshonorent sans droit, sans raison, sans mépris, même sans colere, uni-

uniquement parce que cela les arrange, & que l'infortuné ſe trouve ſur leur chemin. Quand vous nous inſultez impunément, il ne nous eſt pas même permis de nous plaindre, & ſi nous montrons notre innocence & vos torts, on nous accuſe encore de vous manquer de reſpect.

Monseigneur, vous m'avez inſulté publiquement : Je viens de prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je puſſe vous citer devant un Tribunal équitable, & que nous y comparuſſions tous deux, moi avec mon Livre, & vous avec votre Mandement ; vous y ſeriez certainement déclaré coupable, & condamné à me faire une réparation auſſi publique que l'offenſe l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on eſt diſpenſé d'être juſte ; & je ne ſuis rien. Cependant, vous qui profeſſiez l'Evangile ; vous Prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous ſavez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, & je me tais.

Daignez, Monſeigneur, agréer mon profond reſpect.

A Môtiers le 18.
Novembre 1762 J. J. ROUSSEAU.

401

Georg.

Georg

B

Library

of the

University of Toronto

Arts divers.